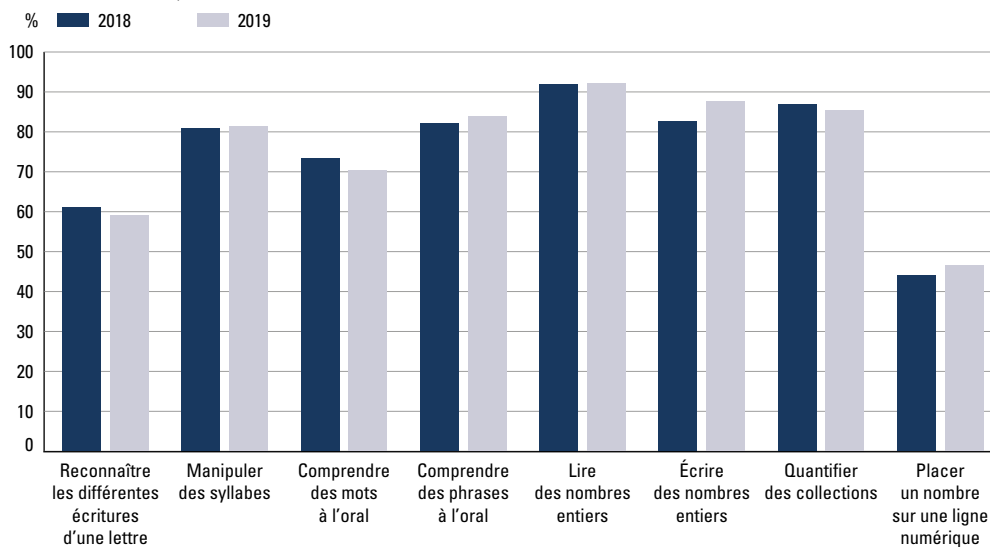


En septembre 2019, 825 000 élèves entrant en cours préparatoire (CP) dans près de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Le dispositif évalue des compétences, en français et mathématiques. Entre 2018 et 2019, pour les compétences testées à l'identique, les évolutions sont peu marquées (1). En début de CP, à l'exception de la compréhension de mots, les exercices de compréhension orale sont ceux pour lesquels les élèves ont les résultats les plus solides (selon l'exercice, de 84 % à 85,8 % des élèves sont au-dessus des seuils de fragilité) (2). Les compétences de reconnaissance des différentes écritures d'une lettre sont les moins maîtrisées (59 %). En mathématiques, la connaissance des nombres est la mieux maîtrisée (de 87,7 % à 92,2 %) (3). En revanche,

l'exercice de résolution de problèmes et celui proposant de placer un nombre sur une ligne numérique sont les moins maîtrisés (respectivement 66,1 % et 46,6 %). Quel que soit le domaine évalué en début de classe de CP en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (2). C'est aussi le cas en mathématiques à deux exceptions près : les domaines « comparer les nombres » et « placer un nombre sur une ligne numérique » (3).

En général, les élèves entrant en CP dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que ceux du secteur public (4). Quant aux élèves des écoles en éducation prioritaire, ils ont une maîtrise moins affirmée des différents domaines.

### 1 Proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en début de CP en 2018 et 2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Lecture : en 2018, 87 % des élèves présentent des acquis satisfaisants dans le domaine « Quantifier des collections ».

© DEPP

#### Précisions

Le principal objectif de cette évaluation est de proposer, dès le début de l'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CP. Elle vise à identifier les besoins individuels de chaque élève, de façon à apporter l'aide la mieux adaptée.

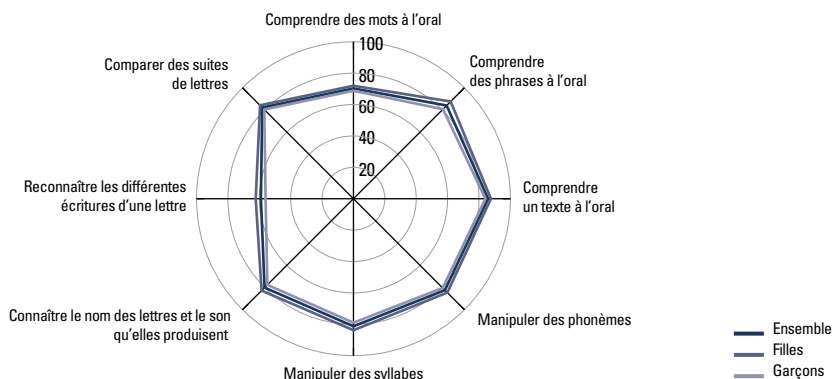
Deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1) ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.13 ; 20.05.

## 2 Proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en français en début de CP, septembre 2019, en %

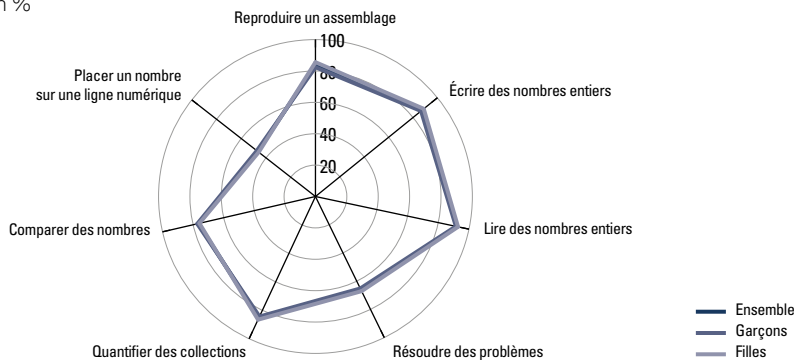


► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

LECTURE : en début de CP, 84,2 % des filles présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Comparer des suites de lettres ».

© DEFP

## 3 Proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en mathématiques en début de CP, septembre 2019, en %

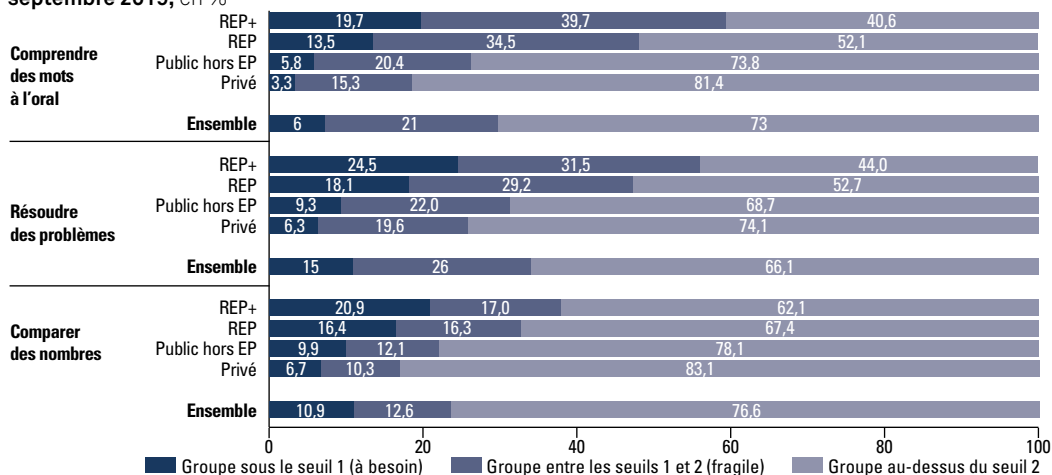


► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

LECTURE : en début de CP, 77,3 % des garçons présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Comparer des nombres ».

© DEFP

## 4 Répartition des élèves dans les groupes dans trois domaines évalués en début de CP selon le secteur, septembre 2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

LECTURE : en début de CP, 31,5 % des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « Résoudre des problèmes ».

© DEFP

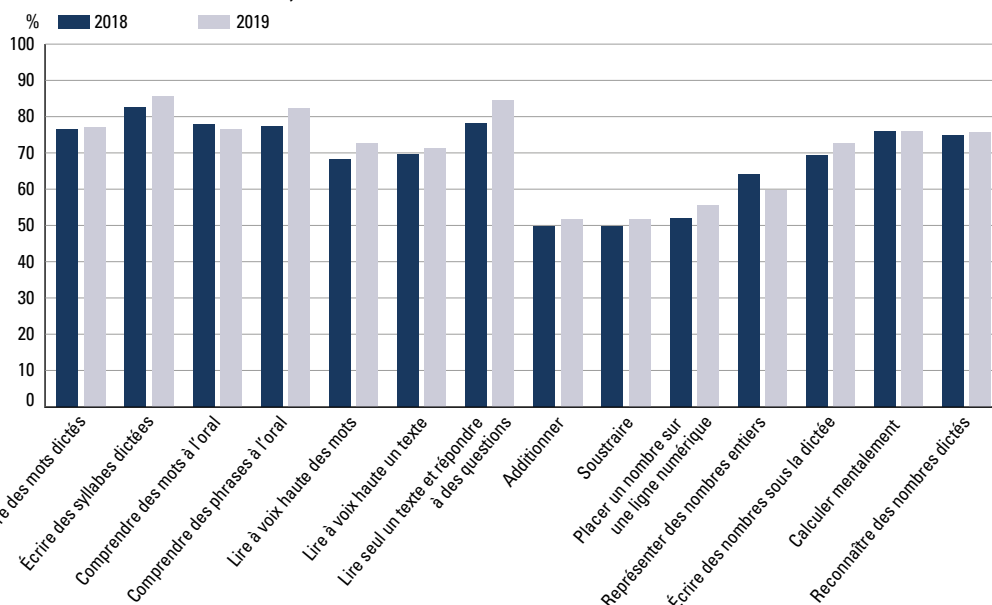
En septembre 2019, 815 000 élèves entrant en cours élémentaire première année (CE1) dans près de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Le dispositif évalue des compétences, en français et en mathématiques.

Entre 2018 et 2019, pour les compétences testées à l'identique, les performances sont en hausse (1). En début de CE1, les résultats sont toujours fragiles en lecture et en dictée de mots, et près d'un quart des élèves rencontrent des difficultés importantes en compréhension orale de mots. En mathématiques, les exercices de résolution de problèmes et ceux proposant des additions et des soustractions en lignes mettent plus souvent les élèves en difficulté.

En français, les filles présentent des performances plus assurées que les garçons (2). En revanche, les garçons présentent de meilleures performances en mathématiques dans la plupart des domaines évalués (3).

En général, les élèves entrant en CE1 dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public (4). Quant aux élèves des écoles d'éducation prioritaire (EP), ils ont une maîtrise moins affirmée des différents domaines. Les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent entre 2018 et 2019 dans tous les domaines à deux exceptions près (« comprendre des mots à l'oral » et « représenter des nombres entiers »).

### 1 Évolution des proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en début de CE1 en 2018 et 2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

© DEPP

Lecture : en 2018, 76,4 % des élèves présentent des acquis satisfaisants dans le domaine « Écrire des mots dictés ».

#### Précisions

Le principal objectif de cette évaluation est de proposer, dès le début de l'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CE1. Elle vise à identifier les besoins individuels de chaque élève, de façon à apporter l'aide la mieux adaptée.

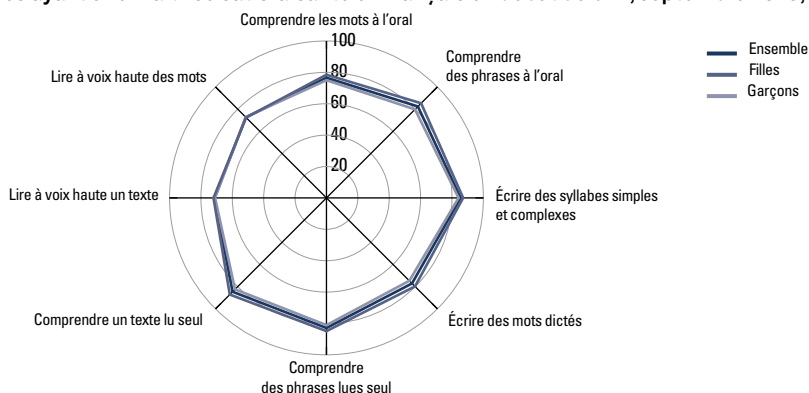
Deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1) ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.06 ; 19.14.

## 2 Proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en français en début de CE1, septembre 2019, en %

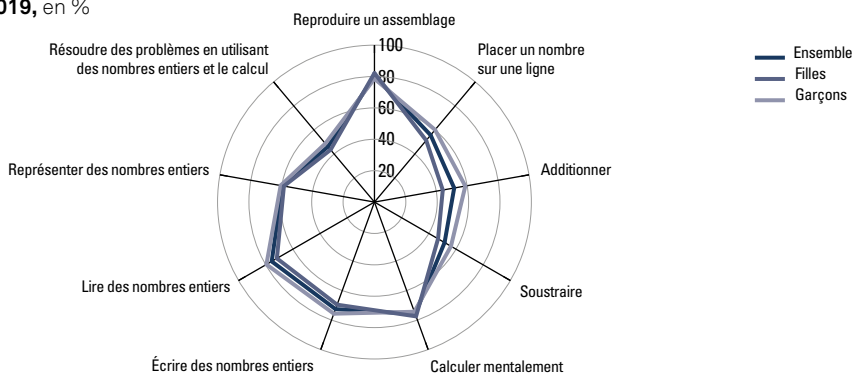


► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Lecture : en début de CE1, 84,9 % des filles présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Comprendre des phrases lues seul ».

© DEPP

## 3 Proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en mathématiques en début de CE1, septembre 2019, en %

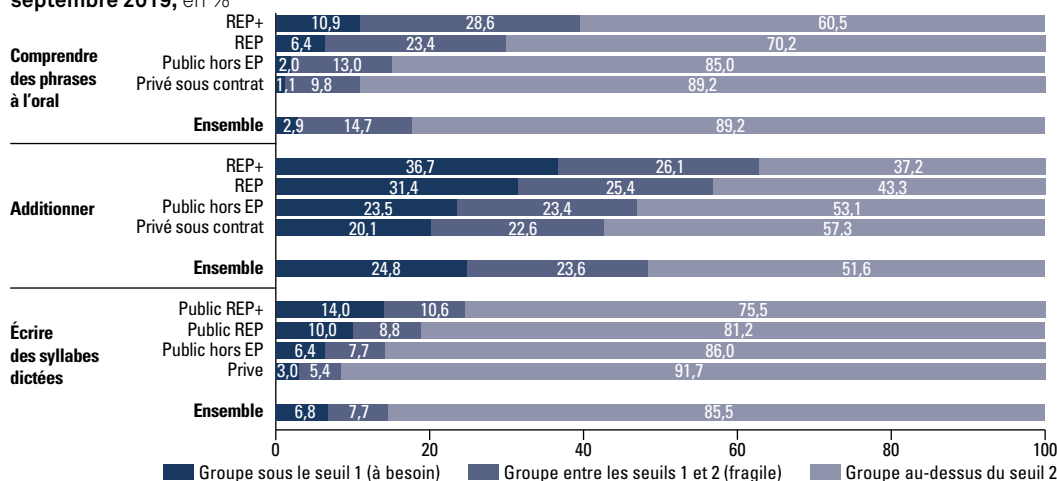


► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Lecture : en début de CE1, 44,2 % des filles présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Additionner ».

© DEPP

## 4 Répartition des élèves dans les groupes dans trois domaines évalués en début de CE1 selon le secteur, septembre 2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

1. EP : éducation prioritaire ; REP : réseau d'éducation prioritaire ; REP+ : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Lecture : en début de CE1, 23,4 % des élèves de REP présentent des acquis fragiles dans le domaine « Comprendre des phrases à l'oral ».

© DEPP

En octobre 2019, plus de 820 000 élèves de sixième scolarisés dans plus de 7 000 établissements ont passé une évaluation standardisée sur support numérique.

En début de sixième, 83,5% des élèves ont au moins une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français. Ils sont 69% en mathématiques. Les filles ont un taux de maîtrise plus élevé en français que les garçons : 87,8% contre 79,4%. En mathématiques, les performances selon le sexe sont proches (1) (2).

En français comme en mathématiques, la proportion d'élèves qui maîtrisent les connaissances et compétences évaluées est nettement moins élevée pour les élèves en retard. La différence est particulièrement marquée en mathématiques : 43,3 points de pourcentage.

Les élèves accueillis dans des établissements de l'éducation prioritaire ont des difficultés particulièrement importantes. Ceux entrant dans un collège du secteur privé ont une meilleure maîtrise, mais ces résultats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. Les disparités de maîtrise sont également très marquées selon le profil social du collège.

En français, dans près de trois académies sur quatre, la part des élèves maîtrisant les éléments du français se concentre entre 82% et 90%. Ce taux est le plus élevé pour les académies de Paris (90,1%) et de Rennes (88,0%) (3). En mathématiques, plus de sept élèves sur dix ont au moins un niveau de maîtrise satisfaisant dans quinze académies, dont Paris (78,3%), Rennes (76,0%) et Nantes (75,0%).

### Précisions

L'évaluation a été conçue à partir d'éléments des domaines 1 et 4 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle ne constitue pas un balayage exhaustif des programmes.

Les seuils de maîtrise ont été déterminés selon une méthodologie qui confronte les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'enseignants et d'experts sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Pour chacune des disciplines, les seuils permettent de caractériser les degrés d'acquisition suivants : « Maîtrise insuffisante », « Maîtrise fragile », « Maîtrise satisfaisante », « Très bonne maîtrise ».

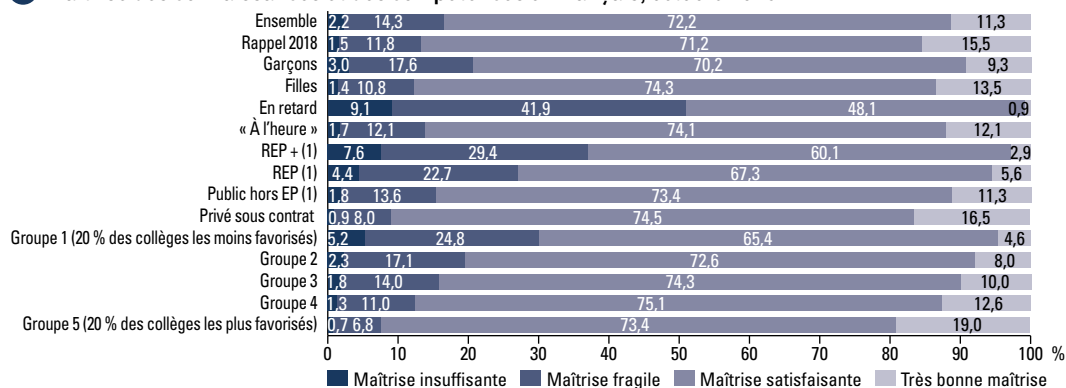
### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 20.13 ; 19.26.
- Rocher T., 2016, « Construction d'un indice de position sociale des élèves », *Éducation & formations*, n° 90, MENESR.

### Source

MENJS-MESRI-DEPP, Évaluation exhaustive de début de sixième, octobre 2019.

### 1 Maîtrise des connaissances et des compétences en français, octobre 2019



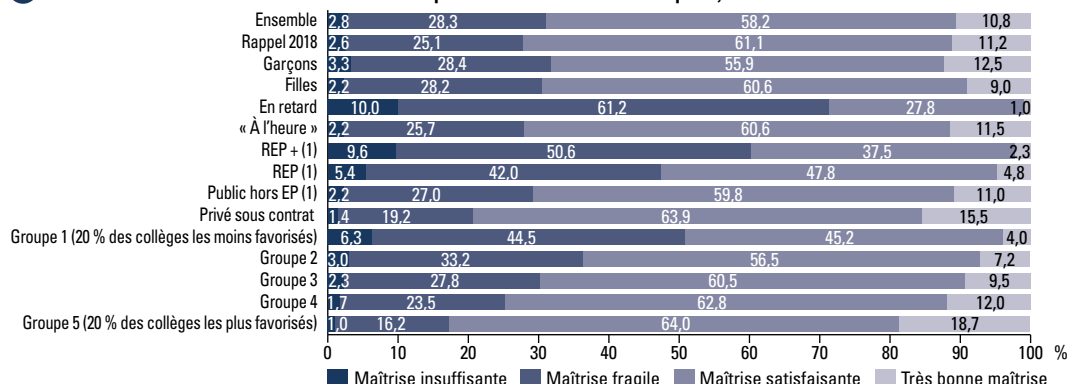
► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

1. EP : éducation prioritaire ; REP : réseau d'éducation prioritaire ; REP + : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Lecture : 72,2 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français.

© DEPP

### 2 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques, octobre 2019



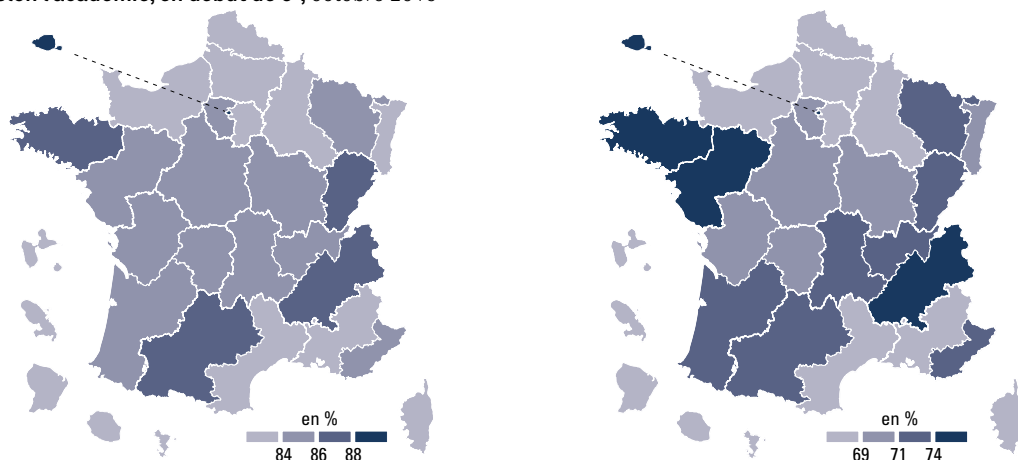
► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

1. EP : éducation prioritaire ; REP : réseau d'éducation prioritaire ; REP + : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Lecture : 58,2 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en mathématiques.

© DEPP

### 3 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et en mathématiques selon l'académie, en début de 6<sup>e</sup>, octobre 2019



► France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

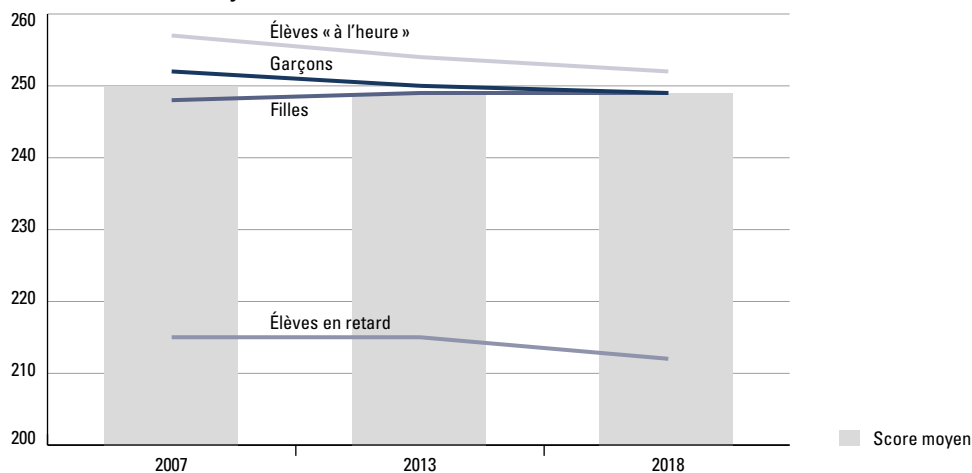
© DEPP

Mesuré en fin d'école primaire dans le cadre du cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre), le niveau des acquis des élèves en sciences expérimentales est globalement stable depuis onze ans (1). Le score moyen de l'ensemble des élèves est de 249 points en 2018 et 2013, de 250 points en 2007 (2). En revanche, la répartition des écoliers dans les groupes de niveau évolue. La proportion des élèves diminue dans les groupes les plus faibles (inférieur à 1 et 1) et dans le groupe le plus performant (5) (3). Les groupes intermédiaires sont davantage représentés, ce qui traduit une homogénéisation générale du niveau des élèves. La différence de score entre les élèves à l'heure et en retard est toujours très importante (40 points). Les niveaux des filles et des

garçons s'équilibrent : 58,7 % des garçons figurent dans les groupes 3, 4, 5 contre 59,1 % de filles (4). En 2007, ces proportions étaient respectivement de 56,7 % et de 54,1 %. Les différences de niveaux restent très marquées par l'origine sociale des élèves, le score moyen progressant à mesure que le niveau social moyen des écoles augmente (5).

La grande majorité des élèves estime avoir un bon niveau en sciences et déclare aimer faire des sciences, en particulier des expériences scientifiques. Ils sont même 88,9 % à souhaiter en faire davantage. Enfin, 60,2 % déclarent aimer faire des recherches et 70,1 % faire des exposés (6).

### 1 Évolution des scores moyens en fin d'école



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

■ Lecture : le score moyen général passe de 250 en 2013 à 238 en 2018. Le score moyen des filles passe de 248 en 2013 à 237 en 2018.

© DEPP

#### Précisions

L'enquête Cedre a pour objectif de mesurer les acquis des élèves, en les positionnant sur une échelle de performances balayant différents niveaux de maîtrise, des plus élémentaires aux plus complexes. L'enquête de 2018 porte sur les compétences en sciences en fin d'école. Elle permet une comparaison avec celles de 2007 et 2013.

En 2018, 220 écoles ont été sélectionnées en vue d'une représentativité nationale. Dans chaque école, tous les

élèves des classes de CM2, soit environ 6 000 élèves ont été évalués sur papier et ont répondu à un questionnaire portant principalement sur leur motivation et leur rapport aux sciences.

#### Pour en savoir plus

- Rocher T., « Construction d'un indice de position sociale des élèves », *Éducation & formations*, n°90, avril 2016, MENESR-DEPP.

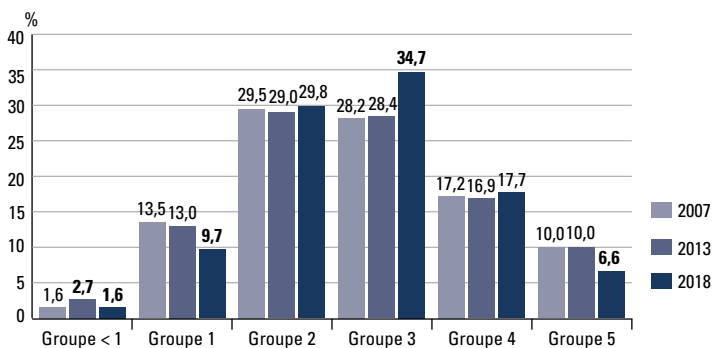
## 2 Score moyen en sciences en fin d'école

	2007	2013	2018
Score moyen	250	249	249
Écart-type	50	52	43

► **Champ :** France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

**Lecture :** en 2018, les élèves obtiennent un score de 249 avec un écart type de 43.

## 3 Répartition des élèves par groupe de niveaux en sciences en fin d'école, en %



► **Champ :** France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

**Lecture :** en 2018, les élèves sont 29,8 % dans le groupe 2.

**Note :** les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

## 4 Score moyen et répartition en % dans les groupes de niveaux en sciences en fin d'école selon les caractéristiques des élèves

	Année	Répartition (en %)	Score moyen	Écart-type	Groupes					
					<1	1	2	3	4	5
<b>Garçons</b>	2007	51,4	252	51	1,7	13,5	28,2	26,6	19,0	11,1
	2013	50,2	250	53	<b>3,3</b>	13,0	27,8	27,6	17,8	10,6
	2018	50,9	249	<b>44</b>	2,2	<b>9,8</b>	29,2	<b>34,2</b>	17,7	<b>6,8</b>
<b>Filles</b>	2007	48,6	248	48	1,5	13,5	30,9	29,9	15,3	8,9
	2013	49,8	249	51	2,0	13,0	30,3	29,3	15,9	9,4
	2018	49,1	249	<b>41</b>	<b>0,9</b>	<b>9,6</b>	30,3	<b>35,2</b>	17,6	<b>6,3</b>
<b>Élèves en retard</b>	2007	15,8	215	37	5,1	30,0	40,8	17,4	5,8	0,8
	2013	12,0	215	<b>44</b>	<b>8,2</b>	30,9	<b>34,2</b>	19,7	4,9	2,1
	2018	7,7	212	38	7,1	28,9	<b>41,6</b>	19,3	<b>2,5</b>	0,6
<b>Élèves «à l'heure»</b>	2007	84,2	257	49	0,9	10,4	27,4	30,2	19,4	11,7
	2013	88,0	254	51	<b>1,9</b>	10,6	28,3	29,6	18,5	11,1
	2018	92,3	252	<b>41</b>	<b>1,1</b>	<b>8,1</b>	28,8	<b>36,0</b>	18,9	<b>7,1</b>

► **Champ :** France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

**Lecture :** les garçons représentent 50,9 % de l'échantillon en 2018 contre 50,2 % en 2013. Leur score a diminué de 1 point entre les deux derniers cycles d'évaluation, passant de 250 à 249 points. 9,8 % d'entre eux appartiennent au groupe de niveau 1 en 2018 contre 13,0 % en 2013.

**Note :** les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

## 5 Score moyen en sciences en fin d'école selon l'indice de position sociale moyen de l'école

Indice moyen de l'école (1)	Année	Score moyen	Écart-type
<b>Premier quart</b>	2007	240	47
	2013	236	49
	2018	242	<b>43</b>
<b>Deuxième quart</b>	2007	246	49
	2013	247	51
	2018	245	<b>41</b>
<b>Troisième quart</b>	2007	251	50
	2013	251	51
	2018	250	<b>41</b>
<b>Quatrième quart</b>	2007	262	52
	2013	263	52
	2018	260	<b>43</b>

► **Champ :** France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

**1.** L'indice de position sociale mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants.

**Lecture :** en 2018, le score moyen des élèves appartenant au quart des écoles les plus défavorisées (premier quart) est de 242, contre 236 en 2013.

**Note :** les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

## 6 Motivation des élèves en sciences expérimentales, en %



► **Champ :** France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

**Lecture :** en 2018, 89,2 % des élèves déclarent aimer faire des expériences scientifiques en sciences expérimentales.



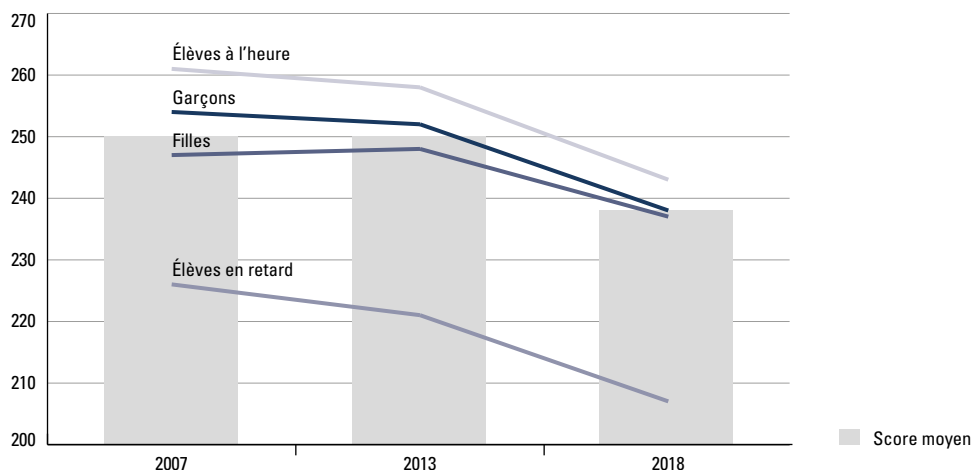
Mesuré en fin de collège, dans le cadre du cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre), le niveau des acquis des élèves en sciences baisse en 2018 (1). Le score moyen passe de 250 (en 2007 et 2013) à 238 en 2018 (2). Les élèves à l'heure et en retard accusent une baisse de score similaire de 18 points entre 2007 et 2018 (4).

En 2013, l'écart de score entre les filles et les garçons se resserrait, passant de 7 points de score à 4 points de score. En 2018, il n'y a plus d'écart significatif puisque, depuis 2007, le score moyen des garçons a davantage baissé (16 points de score) que celui des filles (10 points de score). De ce fait leurs scores s'équilibrent en 2018.

En 2018, un glissement du pourcentage d'élèves des groupes de niveaux élevés vers les groupes de niveaux faibles est observé (3). En effet, entre 2007 et 2013, le pourcentage d'élèves dans les groupes de faibles niveaux (inférieur à 1 et 1) n'avait pas évolué de façon significative (15,0 % en 2007 et 15,4 % en 2013). En 2018, il passe à 21,6 %. De même, le pourcentage d'élèves dans les groupes les plus performants (4 et 5) était resté stable entre 2007 et 2013 (26,9 % en 2007 et 28,1 % en 2013), mais il diminue en 2018 pour atteindre 19,9 %.

Les résultats des élèves sont toujours liés à leur origine sociale, le score moyen progressant à mesure que le niveau social moyen du collège augmente (5).

### 1 Évolution des scores moyens en fin de collège



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

■ Lecture : le score moyen général passe de 250 en 2013 à 238 en 2018. Le score moyen des filles passe de 248 en 2013 à 237 en 2018.

© DEPP

#### Précisions

L'enquête Cedre a pour objectif de mesurer les acquis des élèves, en les positionnant sur une échelle de performances balayant différents niveaux de maîtrise, des plus élémentaires aux plus complexes. L'enquête de 2018 porte sur les compétences en sciences en fin de collège. Elle permet une comparaison avec celles de 2007 et 2013.

En 2018, 235 collèges ont été sélectionnés en vue d'une représentativité nationale. Tous les élèves d'une ou deux classes de troisième ont été évalués, soit environ

6 000 élèves. Pour la première fois, l'évaluation s'est déroulée sur ordinateur. Huit élèves par classe ont également passé des épreuves pratiques.

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information : 14.28.

- MEN-DEPP, 2018, « Cedre sciences collège 2013 : résultats et analyse de l'évaluation nationale des élèves en fin de troisième, en SVT et en physique-chimie », Les Dossiers de la DEPP, n° 210.

## 2 Score moyen en sciences en fin de collège

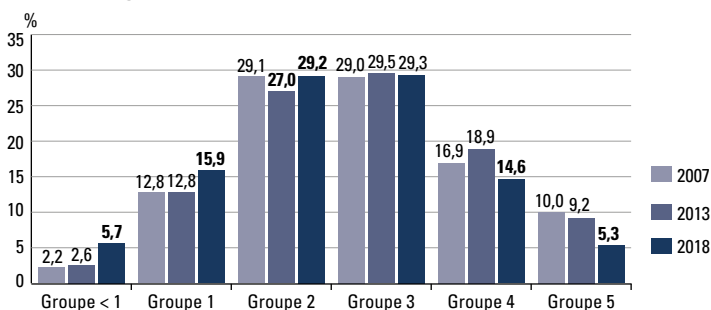
	2007	2013	2018
Score moyen	250	250	<b>238</b>
Écart-type	50	50	49

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

LECTURE : en 2018, les élèves ont un score de 238 avec un écart-type de 49.

© DEFP

## 3 Répartition des élèves par groupe de niveaux en sciences en fin de collège, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

LECTURE : en 2018, les élèves sont 29,2 % dans le groupe 2.

NOTE : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

© DEFP

## 4 Score moyen et répartition en % dans les groupes de niveaux en sciences en fin de collège selon les caractéristiques des élèves

	Année	Répartition (en %)	Score moyen	Écart-type	Groupes					
					<1	1	2	3	4	5
Garçons	2007	49,2	254	53	2,5	12,5	27,0	27,7	18,0	12,4
	2013	49,7	252	53	3,1	13,1	24,6	28,4	19,9	10,9
	2018	50,0	<b>238</b>	50	<b>6,2</b>	<b>16,1</b>	<b>28,6</b>	27,9	<b>15,4</b>	<b>5,8</b>
Filles	2007	50,8	247	46	2,0	13,1	31,2	30,2	15,8	7,7
	2013	50,3	248	47	2,1	12,4	29,5	30,6	17,9	7,5
	2018	50,0	<b>237</b>	48	<b>5,1</b>	<b>15,6</b>	29,8	30,8	<b>13,9</b>	<b>4,8</b>
Élèves en retard	2007	31,3	226	42	4,1	24,4	37,9	22,3	9,0	2,3
	2013	21,1	<b>221</b>	42	<b>6,1</b>	26,8	35,0	22,5	8,3	1,4
	2018	13,8	<b>207</b>	40	<b>14,4</b>	29,7	34,0	<b>18,1</b>	<b>3,2</b>	0,6
Élèves à l'heure	2007	68,7	261	50	1,3	7,5	25,2	32,0	20,4	13,5
	2013	78,9	258	49	1,7	9,0	24,9	31,4	21,7	11,3
	2018	86,2	<b>243</b>	48	<b>4,3</b>	<b>13,6</b>	<b>28,4</b>	<b>31,1</b>	<b>16,5</b>	<b>6,1</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

LECTURE : les filles représentent 50 % de l'échantillon en 2018 contre 50,3 % en 2013. Leur score a diminué de 11 points entre les deux derniers cycles d'évaluation, passant de 248 à 237 points. 15,6 % d'entre elles appartiennent au groupe de niveau 1 en 2017 contre 12,4 % en 2013.

NOTE : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

© DEFP

## 5 Score moyen en sciences en fin de collège selon l'indice de position sociale moyen du collège

Indice moyen de l'établissement (1)	Année	Score moyen	Écart-type
Premier quart	2007	236	47
	2013	233	48
	2018	<b>220</b>	49
Deuxième quart	2007	251	47
	2013	248	50
	2018	<b>236</b>	47
Troisième quart	2007	248	52
	2013	252	<b>45</b>
	2018	<b>245</b>	45
Quatrième quart	2007	265	50
	2013	267	51
	2018	<b>250</b>	49

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

© DEFP

1. L'indice de position sociale mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants. En 2018, on utilise un indice de position sociale croisé qui a été appliqué sur les données des évaluations précédentes.

LECTURE : en 2018, les élèves du premier quartile (collèges les plus défavorisés selon l'indice de position sociale) ont un score de 220, contre 233 en 2013.

NOTE : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

Lors de la *Journée défense et citoyenneté*, les jeunes de 17 ans ou plus, de nationalité française, passent un test de compréhension de l'écrit qui vise à évaluer l'automatisme de la lecture, les connaissances lexicales et les traitements complexes de supports écrits. En fonction de la réussite à ces trois dimensions, huit profils de lecteurs sont déterminés (1).

En 2019, 11,8% des jeunes rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture. Les jeunes les plus en difficulté (profils 1 et 2), qui représentent 5,3% de l'ensemble, voient leurs faiblesses s'expliquer par un déficit important de vocabulaire. Les profils 3 et 4 (6,5%) ont un niveau lexical correct, mais ne parviennent pas à traiter les écrits complexes.

L'épreuve permet aussi d'identifier des profils particuliers de lecteurs : 10,9% parviennent à compenser

leurs difficultés pour accéder à un certain niveau de compréhension (profils 5a et 5b). Le profil 5c (16,7%), malgré des déficits des processus d'automatisation, réussit les traitements complexes de l'écrit. Le profil 5d (60,6%) décrit les jeunes ayant tout réussi.

Les garçons sont plus souvent en difficulté que les filles (1). Ils réussissent moins les épreuves de compréhension (profils 1, 3 et 4) (2). Ils sont aussi caractérisés par un déficit des mécanismes de base de traitement de l'écrit (profils 1, 3, 5a et 5c).

Les résultats varient selon les académies (3). En France métropolitaine, six académies affichent un pourcentage de jeunes en difficulté inférieur à 10% et cinq ont un taux supérieur à 12%.

### Précisions

**Population concernée** - Jeunes Français entre 16 et 25 ans ayant participé à la *Journée défense et citoyenneté* (JDC) en 2019 en France métropolitaine et dans les DROM.

**Comparaisons académiques** - Les informations recueillies ne permettent de comparer que les jeunes de nationalité française. Or, cette proportion varie selon les académies.

**Avertissement** - En raison de la mise en œuvre d'un nouveau test de lecture en septembre 2019, les résultats ne portent que sur la période janvier-août 2019. Ces résultats de l'année 2019, comme ceux des années 2016 à 2018 ne

peuvent pas être interprétés en évolution. En effet, les données recueillies depuis 2016 ne sont pas strictement comparables aux années antérieures en raison de problèmes techniques rencontrés lors des passations. Ces problèmes ont empêché les jeunes de répondre à certains items. Le pourcentage de jeunes en difficulté de lecture est par conséquent surestimé, il y a donc une rupture de série par rapport aux années antérieures. Les comparaisons géographiques (entre départements ou régions) et démographiques (sexe) restent possibles pour une année donnée.

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 20.20 ; 19.20 ; 18.10 ; 17.17.

## 1 Les profils de lecteurs, en %, JDC 2019

Profils	Traitements complexes	Automaticité de la lecture	Connaissances lexicales	Garçons	Filles	Ensemble	
5d	+	+	+	58,2	63,1	60,6	Lecteurs efficaces
5c	+	-	+	17,6	15,6	16,7	<b>77,3</b>
5b	+	+	-	6,4	7,4	6,9	Lecteurs médiocres
5a	+	-	-	4,1	3,9	4,0	<b>10,9</b>
4	-	+	+	3,6	2,8	3,2	Très faibles capacités de lecture
3	-	-	+	4,2	2,5	3,3	<b>6,5</b>
2	-	+	-	1,8	1,8	1,8	Difficultés sévères
1	-	-	-	4,1	3,0	3,5	<b>5,3</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

**Avertissement** : en raison de la mise en œuvre d'un nouveau test de lecture en septembre 2019, les résultats ne portent que sur la période janvier-août 2019.

**Note** : le signe « + » indique que la compétence est jugée maîtrisée et le signe « - » indique que les jeunes éprouvent des difficultés sur la compétence visée.

**Lecteur** : la combinaison des trois dimensions de l'évaluation permet de définir 8 profils. Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes n'ayant pas la capacité de réaliser des traitements complexes (très faible compréhension en lecture suivie, très faible capacité à rechercher des informations). Ils sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle. Les profils codés 5a, 5b, 5c, 5d sont au-delà de ce même seuil, mais avec des compétences plus ou moins solides, ce qui peut nécessiter des efforts de compensation relativement importants.

© DEPP

## 2 Répartition de chaque profil de lecteurs selon le sexe, en %, JDC 2019

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5a	Profil 5b	Profil 5c	Profil 5d
Garçons	59,0	51,9	64,2	57,0	52,5	47,8	54,2	49,3
Filles	41,0	48,1	35,8	43,0	47,5	52,2	45,8	50,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

**Avertissement** : en raison de la mise en œuvre d'un nouveau test de lecture en septembre 2019, les résultats ne portent que sur la période janvier-août 2019.

© DEPP

## 3 Répartition des lecteurs selon l'académie et la région en %, JDC 2019

Académies et régions académiques	En difficulté [Profils 1, 2, 3, 4]	Difficultés sévères [Profils 1 et 2]	Très faibles capacités de lecture [Profils 3 et 4]	Lecteurs médiocres [Profils 5a et 5b]	Lecteurs efficaces [Profils 5c et 5d]
Clermont-Ferrand	11,5	4,9	6,5	10,0	78,5
Grenoble	10,1	4,1	6,0	9,9	80,0
Lyon	9,0	3,5	5,5	9,0	81,9
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>9,9</b>	<b>4,0</b>	<b>5,9</b>	<b>9,6</b>	<b>80,6</b>
Besançon	12,2	6,0	6,1	18,7	69,2
Dijon	12,6	4,2	8,3	9,1	78,4
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>12,4</b>	<b>5,0</b>	<b>7,4</b>	<b>13,1</b>	<b>74,5</b>
Bretagne (Rennes)	9,8	4,2	5,6	10,3	79,9
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	13,7	5,8	7,9	11,9	74,4
Corse	10,1	3,6	6,5	10,2	79,6
Nancy-Metz	10,9	4,6	6,4	10,9	78,2
Reims	11,1	4,6	6,5	10,5	78,4
Strasbourg	11,0	4,9	6,1	11,9	77,1
<b>Grand Est</b>	<b>11,0</b>	<b>4,7</b>	<b>6,3</b>	<b>11,2</b>	<b>77,9</b>
Amiens	16,2	6,7	9,5	10,5	73,3
Lille	10,8	4,7	6,0	11,7	77,5
<b>Hauts-de-France</b>	<b>12,6</b>	<b>5,4</b>	<b>7,2</b>	<b>11,3</b>	<b>76,1</b>
Créteil	11,0	5,5	5,5	13,2	75,8
Paris	5,8	2,6	3,2	7,0	87,2
Versailles	8,1	3,8	4,3	12,3	79,6
<b>Île-de-France</b>	<b>8,8</b>	<b>4,2</b>	<b>4,6</b>	<b>11,9</b>	<b>79,2</b>
Normandie	12,8	5,2	7,6	10,5	76,7
Bordeaux	10,8	4,4	6,4	9,2	80,1
Limoges	11,1	3,8	7,3	6,5	82,4
Poitiers	11,3	5,0	6,4	11,7	77,0
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>11,0</b>	<b>4,5</b>	<b>6,5</b>	<b>9,6</b>	<b>79,4</b>
Montpellier	10,1	3,9	6,2	9,7	80,3
Toulouse	9,7	4,1	5,6	10,7	79,6
<b>Occitanie</b>	<b>9,9</b>	<b>4,0</b>	<b>5,9</b>	<b>10,2</b>	<b>79,9</b>
Pays de la Loire (Nantes)	9,6	3,8	5,8	9,1	81,3
Aix-Marseille	11,2	5,0	6,2	10,8	77,9
Nice	10,1	4,8	5,3	13,0	76,8
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>10,8</b>	<b>4,9</b>	<b>5,8</b>	<b>11,8</b>	<b>77,5</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>11,3</b>	<b>4,8</b>	<b>6,5</b>	<b>10,9</b>	<b>77,5</b>
Guadeloupe	31,9	17,3	14,6	14,5	53,6
Guyane	55,4	36,6	18,8	10,5	34,1
Martinique	30,9	15,2	15,7	12,9	56,2
Mayotte	72,6	51,3	21,2	10,2	17,2
La Réunion	28,6	14,9	13,7	12,2	59,1
<b>DROM</b>	<b>37,7</b>	<b>22,1</b>	<b>15,6</b>	<b>12,5</b>	<b>49,8</b>
<b>France métropolitaine + DROM</b>	<b>11,8</b>	<b>5,3</b>	<b>6,5</b>	<b>10,9</b>	<b>77,3</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

**Avertissement** : en raison de la mise en œuvre d'un nouveau test de lecture en septembre 2019, les résultats suivants ne portent que sur la période janvier-août 2019.

© DEPP

L'enquête PISA 2018 a pour majeure la compréhension de l'écrit comme en 2000 et 2009. Les élèves doivent mobiliser leurs compétences dans des situations souvent éloignées du cadre scolaire, afin d'évaluer leur capacité à s'engager, en tant qu'adulte, dans la vie en société.

Avec un score de 493 points en 2018, les résultats de la France se situent au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Ils sont stables depuis 2009 après une baisse de 12 points par rapport à 2000 (1).

Comme dans tous les pays, les filles obtiennent un score significativement plus élevé que les garçons (25 points en France, contre 30 points en moyenne dans l'OCDE).

Entre 2009 et 2018, la répartition des élèves dans les 8 niveaux de compétences en compréhension de l'écrit est marquée par une stabilité dans les hauts niveaux (9 % des élèves atteignent le niveau 5) et bas niveaux (21 % des élèves en France sous le niveau 2 contre 23 % dans l'OCDE), mais une augmentation de 3,9 points de la proportion d'élèves dans les niveaux 1a et 2, au détriment des niveaux 3 et 4 (2) (3).

L'écart de score entre les élèves les plus performants et les élèves les moins performants reste stable entre 2009 et 2018 tout en étant significativement plus élevé qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE (4). La France est le pays de l'OCDE dont la performance est la plus fortement liée au statut économique, social et culturel (SESC) des élèves, même si l'écart de score associé à la variation d'une unité de l'indice SESC a légèrement baissé depuis 2009.

### Précisions

**Cadre** - En mai 2018, la France a participé, avec 79 pays ou « économies partenaires », à la septième enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), pilotée par l'OCDE et organisée par ETS (*Educational Testing Service*). Sa mise en œuvre par la DEPP est basée sur des procédures standardisées afin de garantir la comparabilité des résultats.

**Échantillon** - Le tirage au sort de l'échantillon (6 300 élèves) parmi 250 établissements scolaires accueillant des élèves de 15 ans tient compte du type d'établissement et du secteur afin d'assurer la conformité de la répartition des élèves à la répartition nationale.

### Pour en savoir plus

- *Note d'Information* : 19.49.

### 1 Évolution du score moyen en compréhension de l'écrit entre 2000 et 2018

		PISA 2000	PISA 2009	PISA 2018
France	Ensemble	505	496	493
	Garçons	490	475	480
	Filles	519	515	505
	Différence garçons-filles	<b>-29</b>	<b>-40</b>	<b>-25</b>
OCDE	Ensemble	494	491	487
	Garçons	478	471	472
	Filles	510	510	502
	Différence garçons-filles	<b>-32</b>	<b>-39</b>	<b>-30</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

© DEFP

**Lecture :** En 2018, le score moyen de la France est de 493, et la différence de score entre filles et garçons de 25 points.

**Note :** les différences significatives sont indiquées en gras. Les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

### 2 Élèves aux bas et aux hauts niveaux en compréhension de l'écrit, en %

	PISA 2000		PISA 2009		PISA 2018	
	En dessous du niveau 2	Niveau 5 et au dessus	En dessous du niveau 2	Niveau 5 et au dessus	En dessous du niveau 2	Niveau 5 et au dessus
France	15,2	8,5	19,8	9,6	20,9	9,2
OCDE	19,3	8,9	19,4	7,2	22,7	8,6

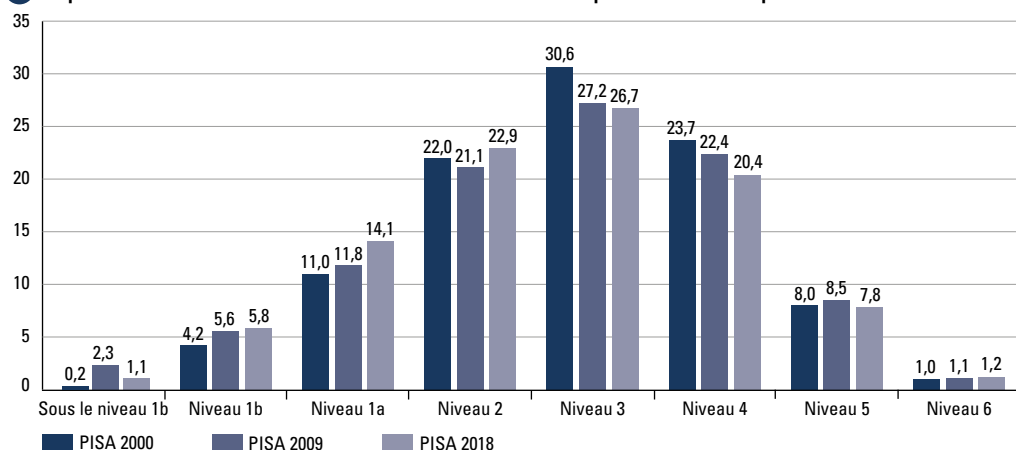
► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

© DEFP

**Lecture :** en France en 2000, 15,2 % des élèves se situent en dessous du niveau 2.

**Note :** les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

### 3 Répartition des élèves en France selon le niveau de compétences en compréhension de l'écrit



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

© DEFP

**Lecture :** les élèves sont répartis selon leurs scores en 8 niveaux de compétences. En 2018, en France, 1,1 % des élèves âgés de 15 ans se situent au niveau inférieur à 1b (les élèves les moins performants) et 1,2 % au niveau 6 (les élèves les plus performants).

**Note :** les données figurant sur ce graphique sont des chiffres arrondis.

### 4 Différence interquartiles et influence du statut économique, social et culturel (SESC) en France et dans l'OCDE

		PISA 2000	PISA 2009	PISA 2018
1 <sup>er</sup> quartile	France	<b>444</b>	429	423
	OCDE	432	430	419
3 <sup>e</sup> quartile	France	<b>570</b>	<b>572</b>	<b>567</b>
	OCDE	563	557	558
Intervalle interquartile	France	<b>127</b>	<b>143</b>	144
	OCDE	131	127	139
Écart de score associé à la variation d'une unité de l'indice SESC	France	44	<b>51</b>	<b>47</b>
	OCDE	39	38	37

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

© DEFP

**Lecture :** en 2018, 25 % des élèves français ont obtenu un score inférieur ou égal à 423 et 25 % ont obtenu un score supérieur ou égal à 567. En 2018, la variation d'une unité de l'indice SESC en France est associée à un écart de score de 47 points, contre un écart de 37 points en moyenne dans l'OCDE.

**Note :** les différences significatives entre la France et la moyenne OCDE sont indiquées en gras.

Les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

L'étude internationale ICILS 2018 mesure les performances en littératie numérique et en pensée informatique des élèves à la fin de la huitième année de scolarité obligatoire (classe de quatrième pour la France).

La littératie numérique fait référence à la capacité d'un élève à utiliser les technologies numériques pour collecter et gérer des informations et pour produire et échanger des informations. La pensée informatique est la capacité d'un individu à reconnaître les aspects des problèmes du monde réel qui peuvent faire l'objet d'une formulation informatique, à évaluer et à élaborer des solutions algorithmiques à ces problèmes, de manière à ce que les solutions puissent être mises en œuvre à l'aide d'un ordinateur.

Avec un score moyen de 499 points en littératie numérique et de 501 points en pensée informatique, la France se situe au niveau de la moyenne internationale (496 points en littératie numérique et 500 points en pensée informatique) (1) (2).

En France comme dans la majorité des pays participants, le score moyen des filles en littératie numérique est supérieur à celui des garçons. En France les filles ont un score moyen de 511 points, et les garçons de 487 points. En pensée informatique, il n'y a pas de différence significative entre les performances des filles et celles des garçons.

En France, 84 % des élèves ont un score qui les place au mieux au niveau 2 de l'échelle de littératie numérique, correspondant à une maîtrise basique de la collecte et la gestion d'informations (3).

### Précisions

**L'enquête ICILS (*International Computer and Information Literacy Study*)** est organisée par l'IEA (Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire). La France n'avait pas participé au premier cycle de l'enquête en 2013. En 2018, pour la seconde édition, douze pays et deux provinces ont participé à l'évaluation de littératie numérique. L'évaluation de pensée informatique, proposée en option pour la première fois, a été passée par huit pays et une province.

**Champ pour la France** - Élèves de quatrième scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 20.04 ; 19.40.
- Fraillon *et al.* (2013), *ICILS Assessment Framework*.
- Fraillon *et al.* (2019), *ICILS 2018 International Report*.

### 1 Scores moyens en littératie numérique

	France	Moyenne internationale
Ensemble	499	496
Garçons	487	488
Filles	511	505
Différence garçons-filles	<b>-24</b>	<b>-18</b>

► **Champ pour la France** : élèves de quatrième scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

**Moyenne internationale** : calculée sur 10 des 12 pays participants (Danemark, République de Corée, Finlande, Allemagne, Portugal, France, Luxembourg, Chili, Uruguay, Kazakhstan).

**Lecture** : en France, les filles obtiennent un score moyen de 511, et les garçons de 487, soit un écart de 24 points en faveur des filles. Cette différence est statistiquement significative.

**Note** : les différences significatives sont indiquées en gras. Les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

### 2 Scores moyens en pensée informatique

	France	Moyenne internationale
Ensemble	501	500
Garçons	505	502
Filles	498	498
Différence filles/garçons	7	4

► **Champ pour la France** : élèves de quatrième scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

**Moyenne internationale** : calculée sur 7 des 8 pays participants (Danemark, République de Corée, Finlande, Allemagne, Portugal, France, Luxembourg).

**Lecture** : en France, les filles obtiennent un score moyen de 498 et les garçons de 505 soit un écart de 7 points en faveur des garçons. Cette différence n'est pas statistiquement significative.

**Note** : les différences significatives sont indiquées en gras. Les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

### 3 Répartition des élèves selon le niveau de compétence en littératie numérique, en %

	Inférieur au niveau 1	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
	Réalisation de tâches simples avec accompagnement (Moins de 407 points)	Connaissance fonctionnelle des ordinateurs (De 407 à 491 points)	Maîtrise basique de la collecte et la gestion d'informations (De 492 à 576 points)	Autonomie (De 577 à 661 points)	Maîtrise avancée (Au-delà de 661 points)
France	13	30	40	15	1
Moyenne Internationale	18	25	36	19	2

► **Champ pour la France** : élèves de quatrième scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

**Moyenne internationale** : calculée sur 10 des 12 pays participants (Danemark, République de Corée, Finlande, Allemagne, Portugal, France, Luxembourg, Chili, Uruguay, Kazakhstan).

**Lecture** : les élèves sont répartis selon leurs scores dans 5 niveaux de compétence. En France, 13 % des élèves se situent en dessous du niveau 1 (les élèves les moins performants), 30 % se situent au niveau 1, 40 % au niveau 2, 15 % au niveau 3 et seulement 1 % au niveau 4 (les élèves les plus performants).



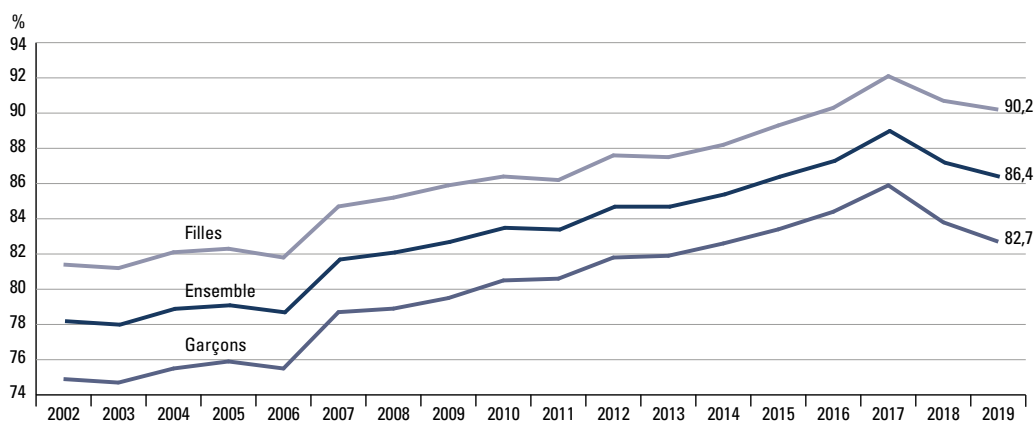
À la session 2019, 704 566 candidats de France métropolitaine et des DROM ont obtenu le **diplôme national du brevet** (DNB) portant le **taux de réussite** à 86,4 %. Ce taux baisse pour la deuxième année consécutive (1).

Depuis la session 2013, les candidats se répartissent en deux séries. La série générale, largement majoritaire, est essentiellement constituée des élèves scolarisés en classes de troisième générale au collège, tandis que la série professionnelle regroupe principalement des élèves de classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles et de l'enseignement agricole. Les candidats sont 87,8 % à obtenir leur diplôme dans la série générale et 72,6 % dans la série professionnelle (2).

Comme lors des sessions précédentes, les filles réussissent mieux que les garçons au DNB, quelle que soit la série présentée. Les élèves de la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle : la grande majorité des candidats et des admis ont 15 ans, alors que dans la série professionnelle, du fait de parcours en moyenne plus longs, seul un admis sur deux a 15 ans ou moins (3).

Les enfants de cadres supérieurs et de professions intellectuelles supérieures ou d'agriculteurs exploitants réussissent mieux que les autres candidats, et les enfants d'ouvriers ou de parents inactifs comptent parmi ceux qui ont les taux de réussite les plus faibles (4). Ainsi, on observe 23,2 points d'écart entre le taux de réussite des enfants de professeurs et des enfants d'inactifs dans la série générale et 21,9 dans la série professionnelle.

### 1 Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet selon le sexe, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011) (1).

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

© DEPP

#### Précisions

**Population concernée** - Ensemble des candidats au DNB de France métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer.

**Âge atteint au cours de l'année** - Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.17 ; 17.07 ; 16.06 ; 15.10.

**2 Réussite au diplôme national du brevet selon le sexe, session 2019**

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Garçons	308 355	84,3	34 596	70,6	342 951	82,7
Filles	340 883	91,2	20 732	76,2	361 615	90,2
<b>Ensemble</b>	<b>649 238</b>	<b>87,8</b>	<b>55 328</b>	<b>72,6</b>	<b>704 566</b>	<b>86,4</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

**3 Réussite au diplôme national du brevet selon l'âge, session 2019**

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
14 ans ou moins	23 483	98,3	66	83,5	23 549	98,3
15 ans	578 124	90,2	26 722	80,2	604 846	89,8
16 ans	45 225	63,8	25 856	69,6	71 081	65,8
17 ans ou plus	2 406	57,2	2 684	47,2	5 090	51,4
<b>Ensemble</b>	<b>649 238</b>	<b>87,8</b>	<b>55 328</b>	<b>72,6</b>	<b>704 566</b>	<b>86,4</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

**4 Réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale, session 2019**

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	7 445	95,1	1 126	87,8	8 571	94,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	47 652	90,2	3 551	78,1	51 203	89,2
Cadres, professions intellectuelles supérieures	147 830	97,0	2 612	83,2	150 442	96,7
<i>dont professeurs et assimilés</i>	<i>26 602</i>	<i>98,3</i>	<i>250</i>	<i>88,3</i>	<i>26 852</i>	<i>98,2</i>
Professions intermédiaires	103 608	92,7	5 518	79,0	109 126	91,9
<i>dont instituteurs et assimilés</i>	<i>9 725</i>	<i>97,4</i>	<i>214</i>	<i>85,6</i>	<i>9 939</i>	<i>97,1</i>
Employés	160 399	87,7	13 190	75,8	173 589	86,7
Ouvriers	85 903	81,9	12 270	73,1	98 173	80,7
Retraités	4 537	85,4	459	70,6	4 996	83,8
Inactifs	69 594	75,1	10 949	66,4	80 543	73,8
Indéterminé	22 270	76,8	5 653	63,0	27 923	73,6
<b>Ensemble</b>	<b>649 238</b>	<b>87,8</b>	<b>55 328</b>	<b>72,6</b>	<b>704 566</b>	<b>86,4</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

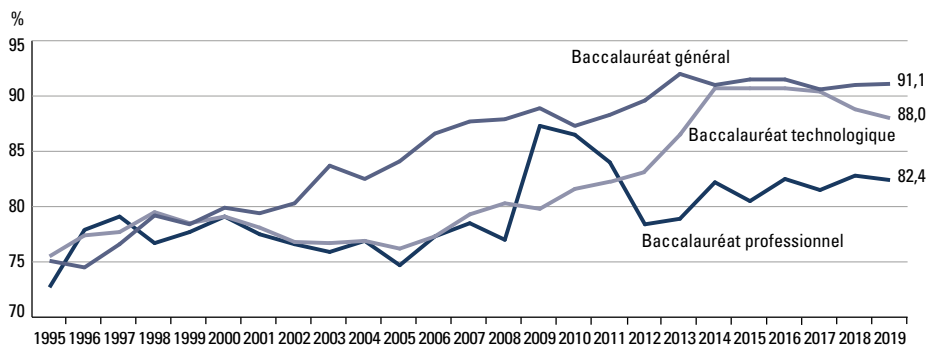
Avec 759 100 candidats et 668 300 bacheliers, le taux de réussite atteint 88,0% à la session 2019, avec 91,1% au baccalauréat général, 88,0% au baccalauréat technologique et 82,4% au baccalauréat professionnel (1) (3). Il est stable dans la voie générale et diminue dans les voies technologique et professionnelle. Avec l'arrivée au niveau du baccalauréat de la « génération 2001 » légèrement moins importante que la nombreuse « génération 2000 », l'effectif de bacheliers diminue de 8 900 en 2019 (2).

Dans les trois voies, les filles réussissent mieux que les garçons (3). L'écart de réussite est nettement plus important dans le professionnel que dans le général et le technologique. Alors que la réussite des filles est sensiblement plus élevée que celle des garçons en STMG et ST2S, le constat est inverse en STAV.

Depuis 1995, le taux de réussite a progressé de 13,1 points (1) (3). Il a progressé régulièrement dans la voie générale jusqu'en 2013 et fluctue autour de 91% depuis. Dans la voie technologique, il a nettement progressé entre 2005 et 2014 et rattrapé celui de la voie générale. Depuis 2017, il décroît. Le taux de réussite de la voie professionnelle, qui avait profité en 2009 de l'instauration de l'« épreuve de contrôle », a retrouvé dès 2012 le niveau précédant cette évolution réglementaire. Depuis, il progresse irrégulièrement.

À la session 2019, pour 100 bacheliers, on compte 53 généralistes, 21 technologiques et 26 professionnels, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995, la répartition des bacheliers s'étant modifiée en faveur de la voie professionnelle principalement sous l'effet de la mise en place dans cette voie du baccalauréat en trois ans.

### 1 Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon la filière, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEPP

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.10 ; 19.03 ; 18.03 ; 17.05 ; 16.07 (baccalauréat, résultats définitifs).

- Série chronologique : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

#### Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.  
MAA-DGER, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture.

## 2 Évolution des effectifs d'admis au baccalauréat

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019		
								Garçons	Filles	Ensemble
S	139 031	136 214	136 877	145 839	166 824	176 965	187 629	95 005	89 021	184 026
ES	76 555	75 299	86 201	88 220	100 360	108 131	119 178	46 950	73 164	120 114
L	71 460	59 642	49 434	45 692	49 870	52 618	52 648	10 230	42 014	52 244
<b>Baccalauréat général</b>	<b>287 046</b>	<b>271 155</b>	<b>272 512</b>	<b>279 751</b>	<b>317 054</b>	<b>337 714</b>	<b>359 455</b>	<b>152 185</b>	<b>204 199</b>	<b>356 384</b>
STI (1)	36 364	36 940	34 567	30 022	—	—	—	—	—	—
STI2D/STI hors AA (1)	35 249	35 477	32 773	27 831	26 763	29 678	32 795	29 502	2 501	32 003
STL	4 840	6 327	6 426	6 851	7 587	7 722	8 449	3 454	4 810	8 264
STAV (ex-STAE STPA)	2 247	5 828	5 107	5 004	4 615	4 623	5 028	2 571	2 190	4 761
STMG (ex-STT STG)	78 896	82 221	73 565	68 043	60 124	59 278	63 690	31 032	34 402	65 434
ST2S (ex-SMS)	13 337	18 469	18 689	20 622	20 608	21 392	22 646	2 654	19 256	21 910
STD2A/STI-AA (1)	1 115	1 463	1 794	2 197	2 817	3 102	3 267	753	2 594	3 347
TMD	299	370	273	311	303	310	307	132	184	316
STHR (ex-Hôtellerie)	2 284	2 623	2 201	2 578	2 327	2 383	2 388	987	1 262	2 249
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>138 267</b>	<b>152 778</b>	<b>140 828</b>	<b>133 431</b>	<b>125 144</b>	<b>128 488</b>	<b>138 570</b>	<b>71 085</b>	<b>67 199</b>	<b>138 284</b>
Production	26 218	42 029	43 586	52 951	80 650	79 467	81 091	66 507	12 503	79 010
Services	40 878	50 588	49 682	65 635	95 996	98 103	98 171	31 137	63 528	94 665
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>67 096</b>	<b>92 617</b>	<b>93 268</b>	<b>118 586</b>	<b>176 646</b>	<b>177 570</b>	<b>179 262</b>	<b>97 644</b>	<b>76 031</b>	<b>173 675</b>
<b>Ensemble</b>	<b>492 409</b>	<b>516 550</b>	<b>506 608</b>	<b>531 768</b>	<b>618 844</b>	<b>643 772</b>	<b>677 287</b>	<b>320 914</b>	<b>347 429</b>	<b>668 343</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM y compris Mayotte à partir de 2011.

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « Arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A (Design et arts appliqués). Afin de pouvoir suivre l'évolution de ces séries, les effectifs de la série STI figurent globalement, et de façon décomposée en « STI hors AA » (en regard de STI2D) et en « STI-AA » (en regard de STD2A). Les effectifs de la série STI figurent donc deux fois.

© DEPP

## 3 Évolution des taux de réussite au baccalauréat

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019		
								Garçons	Filles	Ensemble
S	78,5	80,7	84,8	88,7	91,9	91,7	91,6	89,9	92,8	91,3
ES	73,0	78,2	84,2	86,1	91,2	88,9	90,2	88,6	92,0	90,6
L	71,3	80,2	81,9	85,1	90,6	90,4	90,5	88,4	92,1	91,4
<b>Baccalauréat général</b>	<b>75,1</b>	<b>79,9</b>	<b>84,1</b>	<b>87,3</b>	<b>91,5</b>	<b>90,6</b>	<b>91,0</b>	<b>89,4</b>	<b>92,4</b>	<b>91,1</b>
STI (1)	67,2	75,8	76,4	80,0	—	—	—	—	—	—
STI2D/STI hors AA (1)	67,0	75,4	75,7	79,3	91,7	91,5	90,7	90,3	92,2	90,4
STL	74,6	81,8	83,2	87,1	93,9	91,5	91,5	88,1	91,9	90,3
STAV (ex-STAE STPA)	69,1	73,9	78,0	74,5	86,9	88,3	90,5	90,5	86,6	88,6
STMG (ex-STT STG)	80,5	80,5	75,1	83,8	89,5	88,8	86,0	82,1	88,0	85,1
ST2S (ex-SMS)	73,3	79,4	76,6	76,1	91,8	92,0	91,4	85,4	91,3	90,5
STD2A/STI-AA (1)	76,4	87,0	89,8	90,7	97,2	96,4	96,9	93,2	97,6	96,6
TMD	92,3	85,1	89,8	94,5	97,1	97,8	96,5	95,7	97,4	96,6
STHR (ex-Hôtellerie)	81,5	89,0	86,8	89,8	90,8	93,7	94,2	94,1	95,3	94,7
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>75,5</b>	<b>79,1</b>	<b>76,2</b>	<b>81,6</b>	<b>90,7</b>	<b>90,4</b>	<b>88,8</b>	<b>86,3</b>	<b>89,8</b>	<b>88,0</b>
Production	69,3	78,5	75,6	85,6	78,9	79,2	81,2	80,6	85,5	81,3
Services	75,0	79,7	73,8	87,3	81,9	83,5	84,1	79,5	85,5	83,4
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>72,7</b>	<b>79,1</b>	<b>74,7</b>	<b>86,5</b>	<b>80,5</b>	<b>81,5</b>	<b>82,8</b>	<b>80,2</b>	<b>85,5</b>	<b>82,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>74,9</b>	<b>79,5</b>	<b>79,9</b>	<b>85,6</b>	<b>87,9</b>	<b>87,9</b>	<b>88,2</b>	<b>85,7</b>	<b>90,3</b>	<b>88,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM y compris Mayotte à partir de 2011.

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « Arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A Design et arts appliqués.

© DEPP

Le **taux de réussite** au baccalauréat 2019 est de 88,0% : 668 300 admis pour 759 100 candidats. Il diminue de 0,2 point par rapport à la session 2018 (2).

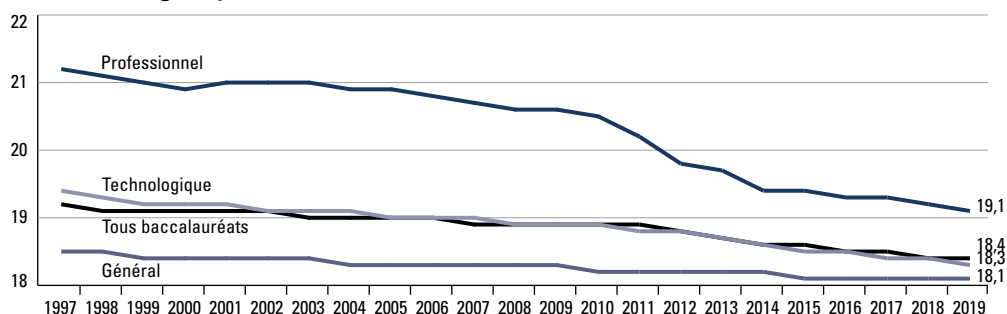
Quelle que soit la voie, les filles réussissent mieux que les garçons. Globalement, l'écart entre filles et garçons est un peu moins important qu'en 2018. Dans la voie professionnelle, où il est le plus important, l'écart diminue de 0,9 point et atteint 5,3 points. Il est à peu près stable dans les voies générale (3,0 points) et technologique (3,5 points).

La baisse des redoublements constatée à tous les niveaux de formation a pour effet le rajeunissement des candidats et donc des bacheliers, toutes voies confondues (1) (3). Ce rajeunissement est amplifié

dans la voie professionnelle, avec la généralisation du cursus en trois ans menant au baccalauréat, même si les bacheliers y sont en moyenne toujours plus âgés que dans les autres voies. Dans les voies générale et technologique, plus les candidats sont âgés, moins le taux de réussite est important. Dans la voie professionnelle, les candidats de 25 ans ou plus obtiennent plus souvent leur diplôme que ceux de 18 ans.

Au sein de chaque voie, le taux de réussite au baccalauréat des enfants d'agriculteurs exploitants est parmi les plus élevés, avec celui des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (4). L'écart de taux de réussite entre les enfants d'agriculteurs exploitants et ceux d'ouvriers est le plus important au baccalauréat professionnel.

### 1 Évolution de l'âge moyen à l'obtention du baccalauréat



► Champ : France métropolitaine + DROM y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEPP

#### Précisions

**Âge atteint au cours de l'année** - Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.10 ; 19.03 ; 18.03 ; 17.05 ; 16.07 (baccalauréat, résultats définitifs).

- Série chronologique : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

#### Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.  
MAA-DGER, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture.

## 2 Évolution de la réussite au baccalauréat selon le sexe, en %

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019
<b>Baccalauréat général</b>											
Garçons	64,5	66,2	73,9	73,9	77,4	82,1	85,9	89,9	89,1	89,2	89,4
Filles	66,9	68,9	76,6	76,0	81,8	85,5	88,3	92,7	91,8	92,3	92,4
<b>Ensemble</b>	<b>65,9</b>	<b>67,8</b>	<b>75,4</b>	<b>75,1</b>	<b>79,9</b>	<b>84,1</b>	<b>87,3</b>	<b>91,5</b>	<b>90,6</b>	<b>91,0</b>	<b>91,1</b>
<b>Baccalauréat technologique</b>											
Garçons	57,9	65,0	68,5	71,8	76,2	74,2	80,4	89,5	89,1	87,1	86,3
Filles	60,2	65,8	68,3	79,3	81,9	78,2	82,7	91,9	91,8	90,8	89,8
<b>Ensemble</b>	<b>59,2</b>	<b>65,4</b>	<b>68,4</b>	<b>75,5</b>	<b>79,1</b>	<b>76,2</b>	<b>81,6</b>	<b>90,7</b>	<b>90,4</b>	<b>88,8</b>	<b>88,0</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>											
Garçons			73,6	70,4	78,2	73,9	85,0	78,0	78,9	80,2	80,2
Filles			75,3	75,3	80,5	75,7	88,6	83,7	85,1	86,4	85,5
<b>Ensemble</b>			<b>74,3</b>	<b>72,7</b>	<b>79,1</b>	<b>74,7</b>	<b>86,5</b>	<b>80,5</b>	<b>81,5</b>	<b>82,8</b>	<b>82,4</b>
<b>Tous baccalauréats</b>											
Garçons	62,5	65,6	72,1	72,7	77,2	77,7	84,2	85,6	85,6	85,8	85,7
Filles	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	81,9	86,9	90,1	90,1	90,6	90,3
<b>Ensemble</b>	<b>63,9</b>	<b>67,2</b>	<b>73,1</b>	<b>74,9</b>	<b>79,5</b>	<b>79,9</b>	<b>85,6</b>	<b>87,9</b>	<b>87,9</b>	<b>88,2</b>	<b>88,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEFP

## 3 Réussite au baccalauréat selon l'âge, session 2019

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	617	95,8	28	96,6	5	100,0	650	95,9
17 ans	19 414	97,2	1 739	94,7	458	89,3	21 611	96,8
18 ans	290 883	93,8	96 757	91,5	83 265	86,5	470 905	91,9
19 ans	37 898	79,0	32 803	82,6	56 875	79,4	127 576	80,1
20 ans	5 988	66,3	5 558	72,9	17 897	76,1	29 443	73,3
21 ans	1 001	53,7	915	66,5	6 370	76,8	8 286	71,8
22 ans	263	45,2	211	57,7	2 473	79,4	2 947	72,5
23 ans	92	33,8	106	60,6	1 300	81,8	1 498	73,5
24 ans	58	37,9	56	62,9	871	83,4	985	76,6
25-29 ans	88	30,5	58	43,6	1 951	88,3	2 097	79,7
30 ans ou plus	82	24,3	53	43,8	2 210	90,5	2 345	80,8
<b>Ensemble</b>	<b>356 384</b>	<b>91,1</b>	<b>138 284</b>	<b>88,0</b>	<b>173 675</b>	<b>82,4</b>	<b>668 343</b>	<b>88,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEFP

## 4 Réussite au baccalauréat selon l'origine sociale, session 2019

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	5 283	94,5	1 528	93,9	1 665	90,4	8 476	93,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	31 860	91,4	12 049	89,3	15 374	84,5	59 283	89,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	117 877	95,4	21 099	92,3	13 129	88,2	152 105	94,3
<i>dont professeurs et assimilés</i>	<i>18 447</i>	<i>95,9</i>	<i>2 404</i>	<i>92,5</i>	<i>896</i>	<i>90,3</i>	<i>21 747</i>	<i>95,3</i>
Professions intermédiaires	54 163	92,2	19 776	90,2	15 982	85,2	89 921	90,4
<i>dont instituteurs et assimilés</i>	<i>5 595</i>	<i>95,0</i>	<i>1 045</i>	<i>91,0</i>	<i>920</i>	<i>88,0</i>	<i>7 560</i>	<i>93,5</i>
Employés	63 279	89,8	29 238	88,4	31 250	83,1	123 767	87,7
Ouvriers	37 304	88,3	23 109	87,7	37 618	81,3	98 031	85,4
Retraités	5 386	91,5	2 180	87,3	4 008	79,4	11 574	86,2
Autres personnes sans activité professionnelle	31 747	83,8	18 736	82,7	14 556	74,7	65 039	81,3
Indéterminé	9 485	79,1	10 569	83,2	40 093	82,5	60 147	82,1
<b>Ensemble</b>	<b>356 384</b>	<b>91,1</b>	<b>138 284</b>	<b>88,0</b>	<b>173 675</b>	<b>82,4</b>	<b>668 343</b>	<b>88,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEFP

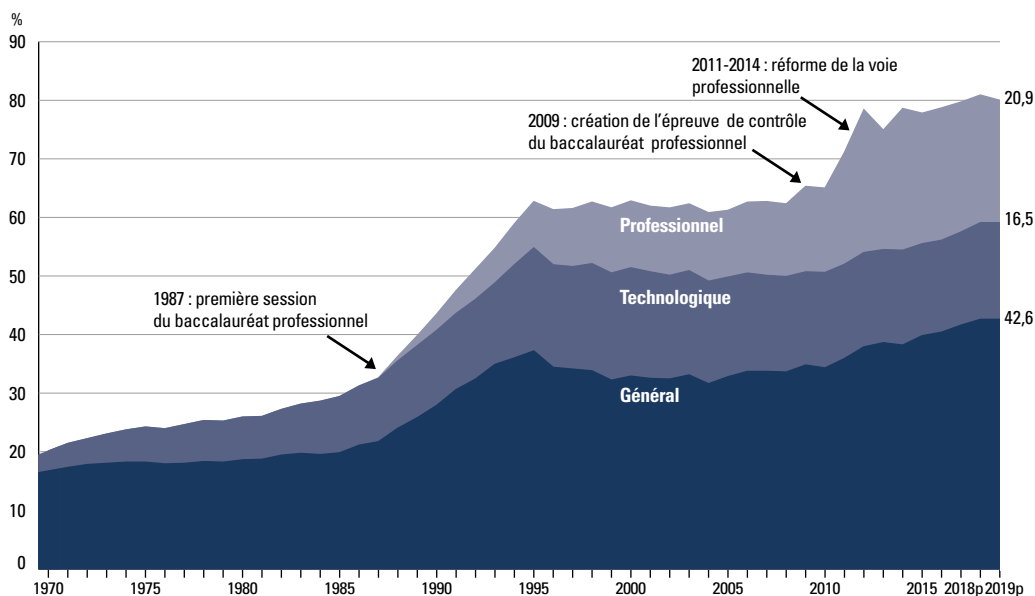
À la session 2019 du baccalauréat, pour la France métropolitaine et les DROM (hors Mayotte), 80,0% d'une génération est titulaire du diplôme : 42,6% en général, 16,5% en technologique et 20,9% en professionnel (1).

Depuis 1970, la proportion de bacheliers dans une génération a gagné près de 60 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance de la voie générale et de l'important essor de la voie professionnelle depuis sa première session en 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62%. Elle augmente de 3 points en 2009 suite à l'instauration de l'épreuve de rattrapage du baccalauréat

professionnel, puis de 13 points entre 2010 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle. Après une phase de transition, elle repart à la hausse essentiellement grâce à la poursuite de la progression de la voie générale (+ 3,2 points entre 2015 et 2018).

L'écart entre filles et garçons est proche de 10 points en faveur des filles (2). La proportion de bacheliers dans une génération dépasse de plus de 14 points celle des garçons dans la voie générale tandis qu'elle est inférieure de plus de 4 points dans la voie professionnelle. Dans la voie technologique, l'écart est passé de 2,2 points en faveur des filles en 2010 à 0,0 point en 2019, avec notamment une forte diminution de la proportion de bacheliers STMG dans une génération.

### 1 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie, en %



► France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DROM hors Mayotte depuis 2001.

© DEPP

#### Précisions

**Données démographiques** - La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee pour la France métropolitaine et les DROM hors Mayotte. La population connue en mars 2020 a été utilisée ici. Elle permet le calcul des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2018 et 2019, et définitives pour la session 2017.

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.10 ; 19.03 ; 18.03 ; 17.05 ; 16.07 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Les séries chronologiques de données sur le système éducatif : la proportion de bacheliers dans une génération.

#### Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Océan et enquête n°60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.  
MAA-DGER, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture.  
Insee, Estimations démographiques. Traitements MENJS-MESRI-DEPP.

## 2 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie et le sexe, en %

	France métropolitaine				France métropolitaine + DROM hors Mayotte							
	1980	1990	2000	2001	2001	2005	2010	2015	2017	2018p	2019p	
<b>Baccalauréat général</b>												
Garçons	n.d.	n.d.	n.d.	26,5	26,3	26,5	29,0	33,6	35,0	35,6	35,4	
Filles	n.d.	n.d.	n.d.	39,1	38,9	39,2	40,0	46,3	48,5	50,1	50,2	
<b>Ensemble</b>	<b>18,6</b>	<b>27,9</b>	<b>32,9</b>	<b>32,7</b>	<b>32,5</b>	<b>32,8</b>	<b>34,3</b>	<b>39,8</b>	<b>41,6</b>	<b>42,6</b>	<b>42,6</b>	
<b>Baccalauréat technologique</b>												
Garçons	n.d.	n.d.	n.d.	16,9	16,8	16,0	15,2	15,2	15,9	16,7	16,5	
Filles	n.d.	n.d.	n.d.	19,7	19,6	18,0	17,4	16,1	15,9	16,4	16,5	
<b>Ensemble</b>	<b>7,3</b>	<b>12,8</b>	<b>18,5</b>	<b>18,2</b>	<b>18,2</b>	<b>17,0</b>	<b>16,3</b>	<b>15,7</b>	<b>15,9</b>	<b>16,5</b>	<b>16,5</b>	
<b>Baccalauréat professionnel</b>												
Garçons		n.d.	n.d.	12,7	12,7	13,1	16,0	23,7	23,8	23,6	23,0	
Filles		n.d.	n.d.	9,7	9,8	9,7	12,7	20,8	20,5	20,0	18,8	
<b>Ensemble</b>		<b>2,8</b>	<b>11,4</b>	<b>11,2</b>	<b>11,2</b>	<b>11,4</b>	<b>14,4</b>	<b>22,3</b>	<b>22,2</b>	<b>21,8</b>	<b>20,9</b>	
<b>Tous baccalauréats</b>												
Garçons	n.d.	n.d.	56,9	56,0	55,8	55,6	60,2	72,6	74,7	75,8	74,8	
Filles	n.d.	n.d.	69,1	68,4	68,3	67,0	70,1	83,2	84,8	86,4	85,4	
<b>Ensemble</b>	<b>25,9</b>	<b>43,5</b>	<b>62,8</b>	<b>62,1</b>	<b>61,9</b>	<b>61,2</b>	<b>65,0</b>	<b>77,7</b>	<b>79,6</b>	<b>80,9</b>	<b>80,0</b>	

► Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DROM hors Mayotte depuis 2001.

© DEFP



L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième s'étend de 55,6% en Guyane à 84,5% à Paris à la session 2018 (1). Les jeunes de sixième accèdent essentiellement au baccalauréat sous statut scolaire, et principalement par la voie générale et technologique, très peu *via* l'apprentissage.

Dans les académies de Besançon, Dijon, Nantes et Strasbourg, l'apprentissage est un peu plus important.

Les académies de Corse, Lyon, Paris et Versailles font partie de celles où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est globalement la plus forte. La voie générale et technologique y est largement prépondérante et la voie professionnelle pèse très peu. Cette dernière pèse un peu plus dans l'académie de Créteil. La forte espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième des académies de Guadeloupe, Nancy-Metz, Rennes et Toulouse

repose sur un équilibre entre la voie professionnelle et la voie générale et technologique.

À l'opposé, malgré l'importance relative de la probabilité d'accès au baccalauréat professionnel, les élèves de sixième de Guyane, Mayotte et La Réunion ont une faible probabilité d'obtenir le baccalauréat par la voie générale et technologique.

Entre 2018 et 2019, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire diminue dans la moitié des académies. Dans ces académies sauf celle de Nice, la voie générale et technologique est toujours à la baisse. Dans la voie professionnelle, les évolutions entre 2018 et 2019 sont également principalement à la baisse pour ces académies, sauf dans les académies d'Aix-Marseille, d'Amiens et de La Réunion.

### Précisions

**L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième** donne une mesure de la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là.

Pour une année scolaire donnée, le calcul combine tous les parcours les plus représentatifs de sixième en terminale

jusqu'à l'obtention du diplôme. Il intègre tous les passages dans la classe supérieure, les orientations et réorientations vers les voies générale et technologique d'un côté, professionnelle de l'autre, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 20.10 ; 19.03 ; 18.03 ; 17.05 ; 16.07 (baccalauréat, résultats définitifs).

### Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean et enquête n°60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité.

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information SIFA.

MAA-DGER, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture.

**1** Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième par académie, selon le statut et la voie, en %

Académies et régions académiques	2018					2019 (1)		
	Scolaire			Apprentissage	Tous statuts	Scolaire		
	Général et technologique	Professionnel	Toutes voies	Professionnel	Toutes voies	Général et technologique	Professionnel	Toutes voies
Clermont-Ferrand	54,1	19,6	73,7	0,5	74,3	53,7	18,5	72,2
Grenoble	57,0	16,2	73,1	1,0	74,2	57,4	16,4	73,9
Lyon	60,5	15,7	76,2	0,8	77,0	59,0	15,4	74,4
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>58,0</b>	<b>16,5</b>	<b>74,5</b>	<b>0,8</b>	<b>75,3</b>	<b>57,5</b>	<b>16,3</b>	<b>73,8</b>
Besançon	53,4	17,8	71,2	1,2	72,4	52,1	17,7	69,8
Dijon	53,4	16,8	70,1	1,4	71,5	53,3	17,3	70,5
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>53,4</b>	<b>17,2</b>	<b>70,6</b>	<b>1,3</b>	<b>71,9</b>	<b>52,8</b>	<b>17,4</b>	<b>70,2</b>
Bretagne (Rennes)	<b>58,6</b>	<b>18,5</b>	<b>77,2</b>	<b>0,7</b>	<b>77,9</b>	<b>57,7</b>	<b>17,7</b>	<b>75,5</b>
<b>Centre-Val de Loire</b> (Orléans-Tours)	<b>55,2</b>	<b>17,0</b>	<b>72,2</b>	<b>1,1</b>	<b>73,4</b>	<b>55,3</b>	<b>17,2</b>	<b>72,6</b>
<b>Corse</b>	<b>60,9</b>	<b>14,1</b>	<b>74,9</b>	<b>0,3</b>	<b>75,3</b>	<b>58,9</b>	<b>12,9</b>	<b>71,9</b>
Nancy-Metz	57,4	18,6	76,0	0,9	76,9	55,8	18,4	74,2
Reims	53,5	17,7	71,2	0,8	72,0	53,2	18,3	71,5
Strasbourg	57,0	14,6	71,6	1,8	73,4	57,5	14,9	72,5
<b>Grand Est</b>	<b>56,3</b>	<b>17,0</b>	<b>73,3</b>	<b>1,2</b>	<b>74,5</b>	<b>55,7</b>	<b>17,2</b>	<b>73,0</b>
Amiens	53,6	17,0	70,7	0,7	71,3	53,3	17,3	70,6
Lille	53,5	18,0	71,5	0,4	71,9	53,2	17,8	71,0
<b>Hauts-de-France</b>	<b>53,5</b>	<b>17,7</b>	<b>71,3</b>	<b>0,5</b>	<b>71,7</b>	<b>53,2</b>	<b>17,6</b>	<b>70,8</b>
Créteil	62,2	17,2	79,5	0,7	80,2	63,6	16,9	80,5
Paris	73,4	10,8	84,2	0,3	84,5	71,8	10,1	81,9
Versailles	66,7	14,3	81,0	0,7	81,7	67,3	13,8	81,0
<b>Île-de-France</b>	<b>66,1</b>	<b>14,8</b>	<b>80,9</b>	<b>0,7</b>	<b>81,6</b>	<b>66,6</b>	<b>14,4</b>	<b>81,0</b>
<b>Normandie</b>	<b>54,3</b>	<b>17,0</b>	<b>71,3</b>	<b>1,1</b>	<b>72,5</b>	<b>54,0</b>	<b>17,4</b>	<b>71,4</b>
Bordeaux	57,0	17,2	74,1	0,5	74,6	56,5	16,9	73,3
Limoges	55,2	18,4	73,7	0,6	74,3	57,2	17,6	74,8
Poitiers	54,6	17,1	71,7	0,7	72,4	54,2	16,0	70,2
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>56,0</b>	<b>17,3</b>	<b>73,3</b>	<b>0,6</b>	<b>73,9</b>	<b>55,9</b>	<b>16,7</b>	<b>72,6</b>
Montpellier	54,5	16,4	70,9	0,3	71,2	56,8	15,7	72,5
Toulouse	59,1	18,0	77,1	0,3	77,4	59,2	18,3	77,5
<b>Occitanie</b>	<b>56,8</b>	<b>17,2</b>	<b>74,0</b>	<b>0,3</b>	<b>74,3</b>	<b>58,0</b>	<b>17,0</b>	<b>75,0</b>
<b>Pays de la Loire</b> (Nantes)	<b>54,1</b>	<b>16,9</b>	<b>71,0</b>	<b>1,3</b>	<b>72,3</b>	<b>54,4</b>	<b>17,3</b>	<b>71,7</b>
Aix-Marseille	57,2	15,0	72,2	0,4	72,6	56,6	15,2	71,8
Nice	57,9	14,8	72,7	0,5	73,2	58,2	14,2	72,4
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>57,5</b>	<b>14,9</b>	<b>72,4</b>	<b>0,4</b>	<b>72,9</b>	<b>57,2</b>	<b>14,8</b>	<b>72,1</b>
Guadeloupe	54,1	22,0	76,0	0,0	76,0	56,9	22,0	78,9
Guyane	37,5	18,1	55,6	0,0	55,6	36,4	19,8	56,2
Martinique	51,7	20,1	71,8	0,6	72,5	55,6	21,9	77,5
Mayotte	42,6	17,6	60,2	0,0	60,2	38,6	15,5	54,1
La Réunion	50,4	17,9	68,4	0,0	68,4	48,8	18,1	66,8

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

1. Les données 2019 sur l'apprentissage ne sont pas disponibles au moment du bouclage du RERS-2020.

© DEFP

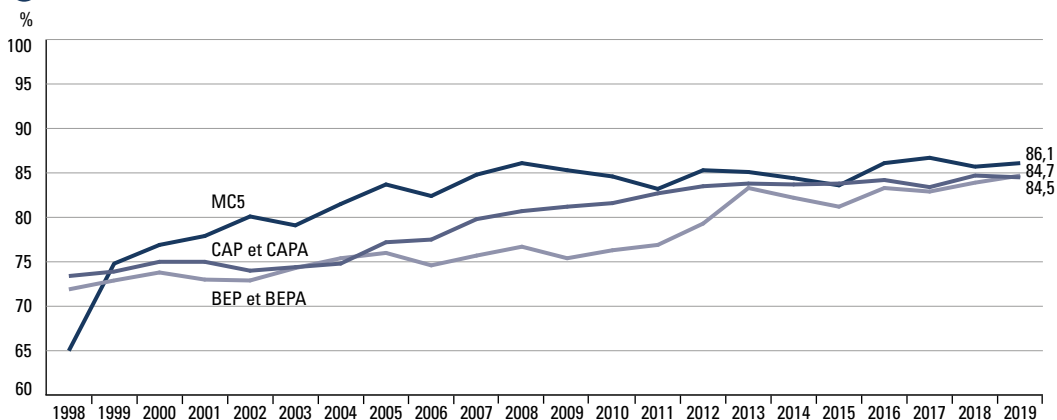
À la session 2019, les 658 000 diplômes technologiques et professionnels délivrés se répartissent quasiment à parts égales entre niveau IV et niveau V (2). Pour ce dernier niveau, plus de la moitié (53 %) sont des certificats d'aptitude professionnelle (CAP y compris CAP agricole) et 45 % des brevets d'études professionnelles (BEP y compris BEP agricole). Au niveau IV, plus de la moitié (53 %) de ces diplômes sont des **baccalauréats professionnels** et 42 % des **baccalauréats technologiques**.

Entre les sessions 2018 et 2019, les **taux de réussite** aux examens professionnels de niveau V sont relativement stables : -0,2 point pour le CAP, +0,8 point pour le BEP, +0,4 point pour les mentions complémentaires (1) (3). Au niveau IV, les évolutions sont plus contrastées : les taux de réussite baissent pour le baccalauréat technologique (-0,8 point), baccalauréat

professionnel (-0,6) et les brevets professionnels (-1,8 point), mais augmentent pour les brevets de technicien et des métiers d'art (+6,2 points) et pour les mentions complémentaires (+0,5 point).

Les candidats au BEP, au baccalauréat professionnel ou technologique et aux BT, BMA, se présentent quasi exclusivement sous le statut scolaire. À l'examen du CAP et des mentions complémentaires de niveau IV, les apprentis et les scolaires sont présents dans des proportions similaires. Pour le brevet professionnel et les mentions complémentaires de niveau V, les apprentis sont majoritaires parmi les candidats. Les candidats sous statut scolaire ont de meilleurs résultats que les apprentis au CAP et aux MC5 (écart de 1 point au CAP, de 2,7 points aux MC5). Pour les MC4, l'écart de réussite est en faveur des apprentis (+6,6 points).

### 1 Évolution des taux de réussite aux examens de niveau V, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011) (1).

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

© DEPP

#### Précisions

**Population concernée** - Candidats aux diplômes délivrés par le ministère en charge de l'Éducation nationale, ainsi que par le ministère en charge de l'Agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

**MC5** - Mention complémentaire de niveau V.

**MC4** - Mention complémentaire de niveau IV.

**Nomenclature nationale des niveaux** - Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.29 ; 18.11 ; 17.08 ; 16.08.

#### Source

MENJS-MESRI-DEPP / Système d'information Ocean et enquête n°4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.  
MAA-DGER / Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture, traitements MENJS-MESRI-DEPP.

2 Évolution du nombre de diplômes par niveau

Session	Niveau V				Niveau IV						Ensemble
	CAP (1)	BEP (1)	MC5	Total	BP	BT (1), BMA	Bac techno (1)	Bac pro (1)	MC4	Total	
1995	270 721	206 453	11 531	488 705	13 133	18 152	138 267	67 096	-	236 648	725 353
2000	221 241	232 879	10 882	465 002	16 060	10 156	152 778	92 617	643	272 254	737 256
2005	150 898	212 523	8 229	371 650	18 798	7 124	140 828	93 268	1 496	261 514	633 164
2007	143 000	204 921	9 003	356 924	19 037	3 512	137 605	104 975	1 537	266 666	623 590
2008	148 290	204 881	9 095	362 266	19 446	2 146	135 886	103 311	1 814	262 603	624 869
2009	152 062	194 039	9 358	355 459	20 594	2 117	131 602	120 728	2 000	277 041	632 500
2010	159 666	181 097	9 552	350 315	20 186	1 586	133 431	118 586	1 709	275 498	625 813
2011	185 466	148 349	9 465	343 280	19 745	1 743	129 472	156 063	1 705	308 728	652 008
2012	186 269	150 794	8 899	345 962	20 056	920	125 121	190 899	1 640	338 636	684 598
2013	194 022	151 580	9 606	355 208	18 972	832	124 853	159 241	2 173	306 071	661 279
2014	191 203	148 014	8 465	347 682	18 489	975	129 210	190 773	2 157	341 604	689 286
2015	188 386	143 869	8 815	341 070	17 672	992	125 144	176 646	1 991	322 445	663 515
2016	183 618	147 372	8 729	339 719	16 988	1 202	126 578	179 841	2 059	326 668	666 387
2017	190 371	146 791	8 559	345 721	16 713	1 186	128 488	177 570	2 179	326 136	671 857
2018	184 510	146 621	8 575	339 706	16 147	1 080	138 570	179 262	2 136	337 195	676 901
2019	173 552	145 848	8 120	327 520	15 057	1 066	138 284	173 675	2 372	330 454	657 974

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

1. Y compris les données de l'enseignement agricole pour l'ensemble de la série.

3 Nombre de diplômés et taux de réussite selon le statut du candidat, session 2019 (1)

	Niveau V			Niveau IV					
	CAP (2)	BEP (2)	MC5 (p)	BP (p)	BT, BMA (p) (2)	Bac techno (2)	Bac pro (2)	MC4 (p)	
<b>Formation sous statut scolaire</b>									
Admis	70 356	136 148	2 378	-	928	136 600	151 571	1 058	
Taux de réussite (%)	86,9	84,8	88,0	-	89,3	88,7	82,5	85,5	
<b>Formation sous statut apprenti</b>									
Admis	61 616	5 538	4 954	12 139	124	-	17 235	1 080	
Taux de réussite (%)	85,9	88,8	85,3	77,2	96,1	-	84,9	92,1	
<b>Enseignement à distance</b>									
Admis	1 012	110	3	62	-	407	292	-	
Taux de réussite (%)	57,4	72,8	100,0	59,0	-	58,6	61,7	-	
<b>Formation continue</b>									
Admis	17 579	692	708	2 454	5	1	3 091	229	
Taux de réussite (%)	91,0	87,7	86,3	77,7	71,4	50,0	87,2	90,9	
<b>Autres (candidats libres, etc.)</b>									
Admis	22 989	3 360	77	402	9	1 276	1 486	5	
Taux de réussite (%)	73,0	75,2	73,3	50,1	81,8	51,8	58,5	62,5	
<b>Total des candidats</b>									
Présents	205 306	172 185	9 435	19 782	1 186	157 196	210 644	2 671	
Admis	173 552	145 848	8 120	15 057	1 066	138 284	173 675	2 372	
Taux de réussite (%)	84,5	84,7	86,1	76,1	89,9	88,0	82,4	88,8	

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

1. Le statut du candidat est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

À la session 2019, 173 600 candidats au CAP et 145 800 candidats au BEP, y compris les CAP et BEP en formation agricole, ont obtenu leur diplôme. Les **taux de réussite** atteignent 84,5% pour le CAP et 84,7% pour le BEP, soit respectivement -0,2 point et +0,8 point par rapport à la session 2018 (1).

Contrairement aux sessions précédentes, les garçons réussissent mieux au CAP que les filles avec un écart de 0,7 point. Cette tendance est observée seulement pour les « autres diplômés » du CAP (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance) avec des taux de réussite de 84,7% pour les garçons et de 76,6% pour les filles. En formation scolaire ou apprentis, les filles continuent à obtenir de meilleurs résultats au CAP (+4,6 et 4,9 points d'écart respectivement).

Comme pour les sessions précédentes, les filles restent les meilleures au BEP : leur taux de réussite y est de 4,7 points supérieur à celui des garçons (2).

Selon leur mode de formation, les lauréats au CAP présentent des profils par **âge** différents (2). Ceux qui

viennent d'établissements scolaires, et qui intègrent le CAP après la classe de troisième, devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen. Cependant, 42,9% ont 18 ans, soit un an de retard. Les élèves « à l'heure » ont une meilleure réussite que ceux qui sont en retard d'un an. 68,0% des apprentis admis au CAP sont âgés de 17 à 19 ans. À partir de 20 ans, la réussite s'améliore avec l'âge. Les autres diplômés du CAP (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance) sont en moyenne plus âgés, et ce sont les candidats de 30 ans ou plus qui ont parmi eux le meilleur taux de réussite.

Les lauréats au BEP ont également un profil par âge différent selon le mode de formation (3). Ceux qui sont inscrits dans un établissement scolaire, ou ceux qui passent cet examen par voie d'apprentissage ont souvent un an de retard au moment de l'examen, et des taux de réussite inférieurs à ceux des élèves « à l'heure ». À 17 ans, le taux de réussite des scolaires est de 88,3%, soit un écart de 6,3 points avec ceux âgés de 18 ans. Pour les apprentis l'écart est de 3,6 points. À partir de 23 ans, le taux de réussite au BEP s'améliore.

### Précisions

**Population concernée** - Candidats au CAP ou au BEP délivrés par le ministère en charge de l'Éducation nationale et par le ministère en charge de l'Agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

**Admis** - Est considéré comme admis à l'examen tout candidat qui a obtenu d'une part, une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 et, d'autre part, une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves professionnelles.

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 18.11 ; 17.08 ; 16.08 ; 15.11 ; 14.17.

### Source

MENJS-MESRI-DEPP / Système d'information Ocean et enquête n°4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.  
MAA-DGER / Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture, traitements MENJS-MESRI-DEPP.

## 1 Évolution des taux de réussite au CAP et au BEP selon le sexe, en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>CAP</b>												
Garçons	78,8	79,0	79,6	81,0	82,0	82,3	82,6	83,1	83,6	83,0	84,0	84,8
Filles	83,3	83,9	84,1	85,2	85,7	85,9	85,0	84,8	84,9	83,7	85,6	84,1
<b>Ensemble</b>	<b>80,7</b>	<b>81,2</b>	<b>81,6</b>	<b>82,7</b>	<b>83,5</b>	<b>83,8</b>	<b>83,7</b>	<b>83,8</b>	<b>84,2</b>	<b>83,4</b>	<b>84,7</b>	<b>84,5</b>
<b>BEP</b>												
Garçons	74,3	73,8	73,2	76,6	79,0	81,7	80,4	79,5	81,2	81,0	81,9	82,6
Filles	79,7	77,3	79,9	77,1	79,5	85,0	84,1	83,1	85,8	85,2	86,4	87,3
<b>Ensemble</b>	<b>76,7</b>	<b>75,4</b>	<b>76,3</b>	<b>76,9</b>	<b>79,3</b>	<b>83,3</b>	<b>82,2</b>	<b>81,2</b>	<b>83,3</b>	<b>82,9</b>	<b>83,9</b>	<b>84,7</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEFP

## 2 Répartition des lauréats au diplôme du CAP selon l'âge et le statut (1), session 2019

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	160	90,9	18	90,0	4	66,7	182	90,1
17 ans	24 122	90,7	12 483	89,6	235	78,3	36 839	90,2
18 ans	30 154	85,0	18 343	82,5	1 142	66,8	49 638	83,6
19 ans	9 104	83,1	11 108	82,2	2 406	73,1	22 619	81,4
20 ans	3 366	86,0	6 622	86,1	2 213	73,6	12 201	83,5
21 ans	1 219	87,1	4 065	89,1	2 089	76,7	7 373	84,9
22 ans	586	91,0	2 594	90,8	1 775	76,0	4 955	84,9
23 ans	324	88,5	1 810	91,3	1 605	77,3	3 739	84,5
24 ans	214	90,7	1 317	91,3	1 449	77,0	2 980	83,7
25 ans	1 108	88,7	974	93,3	1 286	77,4	3 368	85,2
26-29 ans	–	–	1 653	92,9	5 237	81,1	6 890	83,6
30-39 ans	–	–	500	94,3	12 013	81,6	12 513	82,0
40 ans ou plus	–	–	128	90,1	10 127	81,7	10 254	81,8
<b>Total</b>	<b>70 356</b>	<b>86,9</b>	<b>61 616</b>	<b>85,9</b>	<b>41 580</b>	<b>79,1</b>	<b>173 552</b>	<b>84,5</b>
<i>dont filles</i>	<i>28 270</i>	<i>89,7</i>	<i>16 102</i>	<i>89,6</i>	<i>27 869</i>	<i>76,6</i>	<i>72 241</i>	<i>84,1</i>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEFP

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

## 3 Répartition des lauréats au diplôme du BEP selon l'âge et le statut (1), session 2019

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	384	89,1	12	100,0	7	77,8	403	89,2
17 ans	77 217	88,3	1 955	92,5	608	81,9	79 780	88,3
18 ans	44 958	82,0	1 594	88,9	1 016	73,4	47 568	82,0
19 ans	9 592	76,0	827	84,9	740	65,6	11 159	75,8
20 ans	2 812	77,1	471	85,9	267	66,1	3 550	77,2
21 ans	706	77,5	200	83,7	125	72,7	1 031	78,0
22 ans	203	74,4	153	86,0	67	85,9	423	80,0
23 ans	85	80,2	105	86,8	58	85,3	248	84,1
24 ans	40	85,1	66	82,5	47	79,7	153	82,3
25 ans	151	86,8	51	83,6	44	86,3	246	86,0
26-29 ans	–	–	78	87,6	150	83,3	228	84,8
30-39 ans	–	–	16	80,0	475	92,1	491	91,6
40 ans ou plus	–	–	10	100,0	558	90,7	568	90,9
<b>Total</b>	<b>136 148</b>	<b>84,8</b>	<b>5 538</b>	<b>88,8</b>	<b>4 162</b>	<b>77,0</b>	<b>145 848</b>	<b>84,7</b>
<i>dont filles</i>	<i>63 966</i>	<i>87,5</i>	<i>1 331</i>	<i>89,1</i>	<i>2 188</i>	<i>81,3</i>	<i>67 485</i>	<i>87,3</i>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEFP

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

À la session 2019, 493 100 candidats ont réussi l'un des trois principaux examens de l'enseignement professionnel dans le second degré : 173 600 lauréats pour le CAP, 145 800 pour le BEP et 173 700 pour le **baccalauréat professionnel (1)**. Pour chacun de ces trois examens, le **taux de réussite** dépasse 82 % (84,5 % au CAP, 84,7 % au BEP et 82,4 % au baccalauréat professionnel).

Les **spécialités** de la production sont majoritaires parmi les lauréats du CAP ; à l'inverse, les spécialités des services dominent pour les examens du BEP et du baccalauréat professionnel. Pour le CAP, les métiers de l'« Agroalimentaire, alimentation et cuisine » regroupent 19 % des admis. Dans le domaine des services, trois groupes de spécialités se démarquent :

« Travail social », qui n'est constitué que de la spécialité « Petite enfance » (9 % des admis), « Coiffure, esthétique et autres soins » (10 % des admis) et « Commerce et vente » (8 % des admis).

Quatre groupes de spécialités de BEP – « Commerce, vente », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », « Secrétariat, bureautique », « Électricité, électronique » – représentent à eux seuls 63 % des lauréats. 45 % des bacheliers professionnels ont également obtenu leur diplôme dans l'un des groupes suivants : « Commerce, vente », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » et « Spécialités plurivalentes des services ». Ce dernier groupe de spécialité n'existe pas pour le BEP.

### Précisions

**Population concernée** - Candidats au CAP, BEP ou baccalauréat professionnel délivrés par le ministère en charge de l'Éducation nationale et par le ministère en charge de l'Agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (candidat individuel, formation continue, enseignement à distance).

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 19.29 ; 18.11 ; 17.08 ; 16.08.

#### Source

MENJS-MESRI-DEPP / Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.  
MAA-DGER / Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture, traitements MENJS-MESRI-DEPP.

1 Répartition des admis au CAP, BEP et baccalauréat professionnel selon la spécialité, session 2019

Groupes de spécialités de diplôme		CAP (1)		BEP (1)		Baccalauréat professionnel (1)	
		Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
200	Technologies industrielles fondamentales	—	—	535	84,1	544	78,2
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	859	85,4	—	—	446	82,6
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	64	86,5	1 386	93,1	4 991	83,3
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 688	95,4	891	87,1	1 177	83,5
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	686	96,9	5 558	92,6	2 702	84,5
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	121	98,4	1 429	92,5	1 513	90,2
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 183	94,9	4 150	85,1	2 901	84,4
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	90	81,1	497	86,7	1 086	85,8
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	33 427	84,5	5 180	87,8	7 226	87,7
222	Transformations chimiques et apparentées	8	100,0	258	91,2	—	—
223	Métallurgie	750	85,2	—	—	59	85,5
224	Matériaux de construction, verre, céramique	342	88,6	134	95,0	146	89,6
225	Plasturgie, matériaux composites	132	89,8	343	87,5	376	81,6
226	Papier, carton	7	100,0	—	—	—	—
227	Énergie, génie climatique	3 047	85,2	2 992	73,9	2 388	74,1
230	Spécialités pluritechno génie civil, construction, bois	1 062	84,4	2 250	79,6	2 243	79,9
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 932	90,7	1 055	89,8	1 351	84,5
232	Bâtiment : construction et couverture	4 607	79,2	799	75,9	934	79,0
233	Bâtiment : finitions	8 110	82,7	1 032	76,8	920	75,0
234	Travail du bois et de l'ameublement	7 634	84,7	3 154	82,3	3 117	81,4
240	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	318	87,6	19	90,5	13	68,4
241	Textile	118	85,5	—	—	—	—
242	Habillement	1 978	84,7	2 509	83,2	2 474	83,3
243	Cuir et peaux	817	92,7	203	83,2	243	87,4
250	Spécialités pluritechno en mécanique-électricité	—	—	6 152	85,0	6 337	76,6
251	Mécanique générale et de précision, usinage	713	84,5	2 398	82,6	2 563	78,0
252	Moteurs et mécanique auto	16 178	88,3	—	—	8 630	79,3
253	Mécanique aéronautique et spatiale	886	94,9	—	—	1 073	94,2
254	Structures métalliques	10 036	85,9	391	81,5	4 048	78,2
255	Électricité, électronique	4 887	81,7	17 791	82,0	19 509	80,9
<b>Total spécialités de la production</b>		<b>102 682</b>	<b>85,4</b>	<b>61 106</b>	<b>84,0</b>	<b>79 010</b>	<b>81,3</b>
300	Spécialités plurivalentes des services	—	—	—	—	19 523	77,5
311	Transport, manutention, magasinage	4 821	89,1	2 848	86,1	4 147	80,6
312	Commerce, vente	13 595	86,7	31 700	84,9	32 602	82,6
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	690	85,2	975	88,5	930	86,9
323	Techniques image et son, métiers connexes du spectacle	229	80,1	1 841	89,5	1 686	85,8
324	Secrétariat, bureautique	—	—	18 126	77,9	—	—
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	3 029	96,9	24 835	91,7	26 055	88,5
331	Santé	52	78,8	509	88,5	1 028	85,4
332	Travail social	16 410	72,4	—	—	—	—
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	7 319	85,5	3 275	83,2	3 205	82,3
336	Coiffure, esthétique et autres soins	17 875	85,7	9	100,0	2 714	90,6
340	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	2 341	86,0	—	—	—	—
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	747	86,2	624	78,1	894	81,9
344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	3 762	92,9	—	—	1 881	92,9
<b>Total spécialités des services</b>		<b>70 870</b>	<b>83,3</b>	<b>84 742</b>	<b>85,2</b>	<b>94 665</b>	<b>83,4</b>
<b>Ensemble des spécialités</b>		<b>173 552</b>	<b>84,5</b>	<b>145 848</b>	<b>84,7</b>	<b>173 675</b>	<b>82,4</b>
<b>Session 2018, toutes spécialités</b>		<b>184 510</b>	<b>84,7</b>	<b>146 621</b>	<b>83,9</b>	<b>179 262</b>	<b>82,8</b>
Spécialités de la production		101 704	84,7	61 095	83,5	81 091	81,2
Spécialités des services		82 806	84,7	85 536	84,2	98 171	84,1

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Y compris les données de l'enseignement agricole.

Lecture : à la session 2019, 83,3 % des candidats au CAP dans une spécialité des services ont obtenu leur diplôme.

© DEPP



À la session 2019, 184 900 candidats sont présents à l'examen d'un **brevet de technicien supérieur (BTS)** dont 128 400 dans les domaines des services et 56 500 dans ceux de la production (1). Si l'effectif est en hausse de 3,8% dans le domaine des services depuis la session 2011, dans les domaines de la production cette croissance s'élève à 14,8% en neuf ans. Pour ces derniers, la hausse notable à la session 2014 (+9,7%) résulte d'une forte croissance conjoncturelle du nombre de bacheliers professionnels agricoles en 2012, en lien avec la réforme de la voie professionnelle.

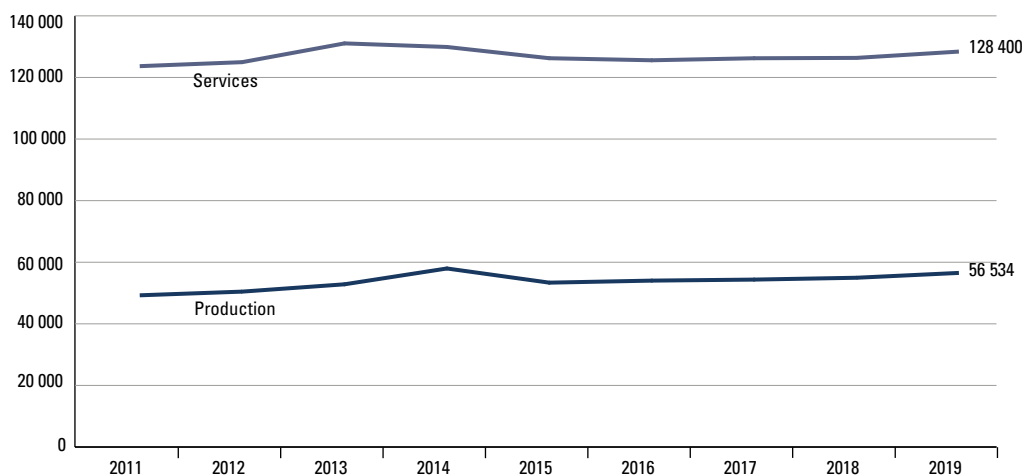
Lors de la session 2019, 75,0% des 184 900 candidats présents à l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS) ont obtenu leur diplôme soit 138 700 étudiants (2). Les femmes représentent quasiment

la moitié des admis. Leur taux de réussite (76,6%) est de 3 points supérieur à celui des hommes (73,5%).

Les candidats sous statut scolaire (111 400) représentent 60,2% des étudiants présents à l'examen et sont ceux qui réussissent le mieux (80,0%) (3). Par ailleurs 33 400 candidats sont issus de l'apprentissage (18,1% de l'ensemble) et leur taux de réussite s'élève à 76,0%.

Le taux de réussite des candidats aux BTS agricoles est plus élevé que pour les autres BTS dans leur ensemble : 79,1% contre 74,7% (4). Hormis les bacheliers généraux, seuls les bacheliers technologiques des séries STI, STI2D, STD2A et hôtellerie ont un taux de réussite supérieur à 80% (respectivement 83,6% et 84,8%).

### 1 Évolution des effectifs présents à l'examen du BTS selon la catégorie de spécialités, entre les sessions de 2011 et 2019



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

#### Précisions

**Population concernée** - Candidats présents à l'examen du BTS en 2019, y compris BTS agricole et maritime, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

**Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation, sections de techniciens supérieurs**

(STS), apprentis, candidat individuel, centre de formation d'apprentis (CFA), réseau national des Greta, baccalauréat général, baccalauréat technologique, baccalauréat professionnel - Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Note flash (ESR) : 20.11.

#### Source

MESRI-SIES / Système d'information Ocean.

Systèmes d'information des ministères en charge de l'Agriculture et en charge de la Mer, traitements MESRI-SIES.

## 2 Les candidats au BTS selon la spécialité, session 2019

Domaines de spécialité	Hommes			Femmes			Total			Part des femmes parmi les présents (%)
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présentes	Admises	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	
20 Spécialités pluritechnologiques de production	8 735	7 302	83,6	1 143	1 003	87,8	9 878	8 305	84,1	11,6
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	7 753	5 876	75,8	3 899	3 182	81,6	11 652	9 058	77,7	33,5
22 Transformations	6 068	4 729	77,9	2 764	2 439	88,2	8 832	7 168	81,2	31,3
23 Génie civil, construction et bois	5 360	3 950	73,7	1 789	1 474	82,4	7 149	5 424	75,9	25,0
24 Matériaux souples	131	118	90,1	1 062	971	91,4	1 193	1 089	91,3	89,0
25 Mécanique, électricité, électronique	17 231	12 541	72,8	599	518	86,5	17 830	13 059	73,2	3,4
<b>Total domaines de la production</b>	<b>45 278</b>	<b>34 516</b>	<b>76,2</b>	<b>11 256</b>	<b>9 587</b>	<b>85,2</b>	<b>56 534</b>	<b>44 103</b>	<b>78,0</b>	<b>19,9</b>
30 Spécialités plurivalentes des services	120	94	78,3	339	289	85,3	459	383	83,4	73,9
31 Échanges et gestion	32 620	22 795	69,9	41 886	30 821	73,6	74 506	53 616	72,0	56,2
dont : 31209 - Management des unités commerciales	10 380	6 529	62,9	11 094	7 589	68,4	21 474	14 118	65,7	51,7
31210 - Négociation et relation client	6 850	5 433	79,3	5 666	4 801	84,7	12 516	10 234	81,8	45,3
31407 - Assistant de gestion PME PMI à référentiel commun européen	2 217	1 419	64,0	9 858	6 875	69,7	12 075	8 294	68,7	81,6
31408 - Comptabilité et gestion	5 648	3 874	68,6	6 349	4 622	72,8	11 997	8 496	70,8	52,9
32 - Communication et information	11 122	8 230	74,0	13 739	10 962	79,8	24 861	19 192	77,2	55,3
33 - Services aux personnes	4 955	3 481	70,3	20 857	15 862	76,1	25 812	19 343	74,9	80,8
34 - Services à la collectivité	1 260	956	75,9	1 502	1 089	72,5	2 762	2 045	74,0	54,4
<b>Total domaines des services</b>	<b>50 077</b>	<b>35 556</b>	<b>71,0</b>	<b>78 323</b>	<b>59 023</b>	<b>75,4</b>	<b>128 400</b>	<b>94 579</b>	<b>73,7</b>	<b>61,0</b>
<b>Total BTS</b>	<b>95 355</b>	<b>70 072</b>	<b>73,5</b>	<b>89 579</b>	<b>68 610</b>	<b>76,6</b>	<b>184 934</b>	<b>138 682</b>	<b>75,0</b>	<b>48,4</b>
dont BTS agricoles	8 897	6 807	76,5	5 261	4 385	83,3	14 158	11 192	79,1	37,2
dont BTS maritimes	60	58	96,7	7	7	100,0	67	65	97,0	10,4

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

## 3 Réussite au BTS selon le mode de formation, session 2019

	Présents		Admis		Taux de réussite (%)
	Effectifs	Répartition (%)	Effectifs	Répartition (%)	
<b>Scolaires (STS)</b>	<b>111 376</b>	<b>60,2</b>	<b>89 116</b>	<b>64,3</b>	<b>80,0</b>
Public	74 324	40,2	59 687	43,0	80,3
Privé sous contrat	26 062	14,1	22 255	16,0	85,4
Privé hors contrat	10 990	5,9	7 174	5,3	65,3
<b>Apprentissage (CFA)</b>	<b>33 403</b>	<b>18,1</b>	<b>25 370</b>	<b>18,3</b>	<b>76,0</b>
<b>Formation continue (Greta)</b>	<b>26 010</b>	<b>14,1</b>	<b>18 612</b>	<b>13,4</b>	<b>71,6</b>
<b>Enseignement à distance</b>	<b>4 385</b>	<b>2,3</b>	<b>1 761</b>	<b>1,2</b>	<b>40,2</b>
<b>Individuels (1)</b>	<b>9 760</b>	<b>5,3</b>	<b>3 823</b>	<b>2,8</b>	<b>39,2</b>
<b>Total BTS</b>	<b>184 934</b>	<b>100,0</b>	<b>138 682</b>	<b>100,0</b>	<b>75,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

1. Il s'agit de candidats inscrits à l'examen du BTS sans l'avoir préparé dans un établissement. La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.

## 4 Réussite au BTS selon le diplôme initial, session 2019

	Présents		Admis		Taux de réussite (%)
	Effectifs	Répartition (%)	Effectifs	Répartition (%)	
<b>Baccalauréat général</b>	<b>46 472</b>	<b>27,2</b>	<b>40 360</b>	<b>31,7</b>	<b>86,8</b>
Série S	17 013	10,0	14 819	11,6	87,1
Série ES	21 131	12,4	18 530	14,5	87,7
Série L	8 328	4,8	7 011	5,6	84,2
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>60 682</b>	<b>35,5</b>	<b>47 307</b>	<b>37,1</b>	<b>78,0</b>
Série STI, STI2D, STD2A	17 097	10,0	14 299	11,2	83,6
Série STL	3 184	1,9	2 514	2,0	79,0
Série STT, STG, STMG	33 565	19,7	25 066	19,7	74,7
Série SMS, ST2S	4 871	2,9	3 782	3,0	77,6
Série hôtellerie	1 577	0,9	1 337	1,0	84,8
Autres séries (TMD, STAV)	388	0,1	309	0,2	79,6
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>53 912</b>	<b>31,6</b>	<b>33 324</b>	<b>26,1</b>	<b>61,8</b>
Domaines de la production	16 622	9,7	11 045	8,7	66,4
Domaines des services	24 503	14,3	14 179	11,1	57,9
Domaine indéterminé	12 787	7,6	8 100	6,3	63,3
<b>Autres diplômes (BT, BMA, étrangers, etc.)</b>	<b>9 710</b>	<b>5,7</b>	<b>6 499</b>	<b>5,1</b>	<b>66,9</b>
<b>Total BTS (hors BTS agricoles)</b>	<b>170 776</b>	<b>100,0</b>	<b>127 490</b>	<b>100,0</b>	<b>74,7</b>
<b>BTS agricoles (1)</b>	<b>14 158</b>		<b>11 192</b>		<b>79,1</b>
<b>Total BTS</b>	<b>184 934</b>		<b>138 682</b>		<b>75,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

1. L'information sur le diplôme d'origine n'est pas disponible pour les BTS agricoles.

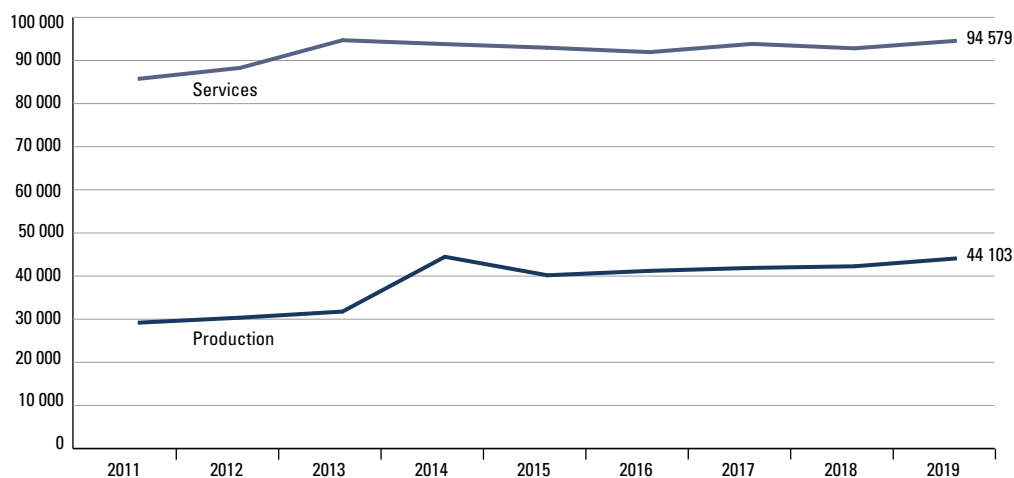
À la session 2019, 94 600 étudiants ont obtenu un diplôme de **brevet de technicien supérieur (BTS)** dans les domaines des services, soit 10,3% de plus qu'en 2011 (1). Dans les domaines de la production, cette hausse est de 51,1% en 9 ans pour atteindre 44 100 admis en 2019. L'effectif diplômé en 2014 dans les domaines de la production (44 500) croît fortement entre 2013 et 2014 (+40,0%), en lien avec la hausse du nombre de bacheliers professionnels en 2012 qui double entre 2011 et 2012.

Tous domaines de spécialités confondus, 138 700 candidats ont obtenu leur diplôme du BTS, pour un taux de réussite de 75,0% (2). Dans les domaines de la production, 78,0% des candidats obtiennent leur diplôme, contre 73,7% dans les domaines des services.

Près d'un tiers des admis à l'examen décrochent leur diplôme dans une spécialité du groupe « Commerce, vente » (28 700 admis) ou « Comptabilité, gestion » (16 800 admis). Avec un taux de réussite de 72,9%, le groupe de spécialité « Commerce, vente » perd 0,7 point de taux de réussite. Quant aux spécialités du groupe « Comptabilité, gestion », leur taux de réussite de 69,7% reste relativement stable (-0,4 point).

Les femmes réussissent mieux à l'examen que les hommes (76,6% contre 73,5%), tendance que l'on retrouve dans la quasi-totalité des groupes de spécialités. En revanche leur taux de réussite reste stable (-0,2 point) alors que celui des hommes progresse de 1,2 point.

### 1 Évolution des effectifs admis à l'examen du BTS selon la catégorie de spécialités, entre les sessions de 2011 et 2019



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

#### Précisions

**Population concernée** - Candidats présents à l'examen du BTS en 2016 et en 2017, y compris BTS agricole et maritime, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

**Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation** - Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Note flash (ESR) : 20.11.

#### Source

MESRI-SIES / Système d'information Ocean.

Systèmes d'information des ministères en charge de l'Agriculture et en charge de la Mer, traitements MESRI-SIES.

## 2 Répartition des admis au BTS selon la spécialité de la formation, sessions 2018 et 2019

Groupes de spécialités de formation	2018				2019			
	Admis	Taux de réussite (%)	Taux de réussite hommes (%)	Taux de réussite femmes (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Taux de réussite hommes (%)	Taux de réussite femmes (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	3 680	84,0	82,3	90,3	3 832	84,5	83,6	88,1
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	4 239	83,8	83,5	91,5	4 473	83,7	83,6	86,3
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	3 430	73,4	71,9	76,1	3 531	77,3	76,9	78,2
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 513	75,3	72,8	81,2	1 573	80,3	79,6	82,0
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 002	82,1	74,6	87,1	980	82,8	77,8	86,2
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	1 405	72,9	68,6	81,9	1 607	77,1	73,9	83,2
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 360	68,0	65,9	76,2	1 367	73,6	71,1	83,6
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	297	90,0	90,0	90,1	313	85,8	84,5	90,2
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	1 828	83,4	79,1	86,2	1 873	85,7	81,6	88,2
222 Transformations chimiques et apparentées	1 637	88,1	86,3	89,2	1 573	87,4	85,4	88,6
223 Métallurgie	1 449	75,9	75,6	83,8	1 480	78,8	78,4	88,2
224 Matériaux de construction, verre, céramique	21	95,5	85,7	100,0	32	88,9	86,7	90,5
225 Plasturgie, matériaux composites	278	78,8	78,9	76,9	282	74,6	74,2	78,4
226 Papier, carton	—	—	—	—	—	—	—	—
227 Énergie, génie climatique	1 549	73,6	73,3	85,2	1 615	73,7	73,6	83,8
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	2 480	71,9	68,7	78,2	2 777	72,9	69,1	80,0
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 308	79,6	78,8	87,6	1 339	80,7	79,5	93,1
232 Bâtiment : construction et couverture	168	71,8	73,1	55,6	177	77,6	76,5	84,4
233 Bâtiment : finitions	424	82,3	77,0	89,0	434	81,1	75,5	88,2
234 Travail du bois et de l'ameublement	715	82,2	82,2	82,4	697	75,8	75,3	85,1
240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	—	—	—	—	—	—	—	—
241 Textile	127	96,9	92,9	97,4	143	93,5	81,0	95,5
242 Habillement	870	89,5	93,0	89,2	846	91,1	92,5	90,9
243 Cuirs et peaux	80	88,9	92,3	88,3	100	90,1	88,2	90,4
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	4 507	73,0	72,6	81,4	4 521	70,7	70,2	85,5
252 Moteurs et mécanique auto	1 802	73,0	72,6	87,5	2 033	71,7	71,4	84,4
253 Mécanique aéronautique et spatiale	337	83,4	83,8	80,9	375	94,7	94,1	100,0
254 Structures métalliques	926	75,4	75,1	83,7	973	74,7	74,1	88,1
255 Électricité, électronique	4 836	71,8	71,3	85,2	5 157	74,7	74,4	84,9
<b>Total des spécialités de la production</b>	<b>42 268</b>	<b>76,9</b>	<b>75,1</b>	<b>84,0</b>	<b>44 103</b>	<b>78,0</b>	<b>76,2</b>	<b>85,2</b>
300 Spécialités plurivalentes des services	419	81,2	85,2	79,9	383	83,4	78,3	85,3
311 Transport, manutention, magasinage	1 297	68,7	67,0	74,1	1 370	67,6	67,0	69,9
312 Commerce, vente	28 430	73,6	69,5	77,6	28 668	72,9	70,6	75,3
313 Finances, banque, assurances	6 502	74,1	71,6	75,7	6 788	74,6	73,1	75,6
314 Comptabilité, gestion	16 790	70,1	67,9	71,2	16 790	69,7	67,3	70,9
320 Spécialités plurivalentes de la communication	3 168	75,2	67,5	77,6	3 318	77,7	72,7	79,4
321 Journalisme et communication	254	95,5	84,0	96,7	246	90,8	74,3	93,2
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	422	75,9	71,9	80,3	521	86,5	80,2	94,1
323 Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	2 931	80,4	75,7	84,2	3 045	82,3	77,0	86,9
324 Secrétariat, bureautique	6 898	76,7	71,6	77,7	6 964	76,7	72,4	77,5
326 Informatique, traitement de l'information	4 665	69,3	69,2	70,6	5 098	73,5	73,5	74,2
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	2 596	80,4	70,1	81,0	2 668	82,5	76,4	82,9
331 Santé	4 012	57,2	56,0	57,5	4 180	56,9	55,0	57,4
332 Travail social	2 918	79,1	71,4	79,6	2 966	78,9	65,3	79,9
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	7 630	84,6	80,1	86,7	7 594	84,5	78,9	87,0
336 Coiffure, esthétique et autres soins	1 961	74,8	80,0	74,7	1 935	77,9	71,4	78,0
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	969	69,9	69,6	70,6	1 109	77,7	78,6	75,4
345 Application des droits et statuts des personnes	960	76,9	68,7	78,4	936	70,1	63,6	71,5
<b>Total des spécialités des services</b>	<b>92 822</b>	<b>73,5</b>	<b>69,8</b>	<b>75,8</b>	<b>94 579</b>	<b>73,7</b>	<b>71,0</b>	<b>75,4</b>
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>135 090</b>	<b>74,5</b>	<b>72,3</b>	<b>76,8</b>	<b>138 682</b>	<b>75,0</b>	<b>73,5</b>	<b>76,6</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

Lecture : à la session 2019, 28 668 candidats ont été admis à l'examen d'un BTS de la spécialité « Commerce, vente », soit un taux de réussite de 72,9 % (70,6 % pour les hommes, 75,3 % pour les femmes).

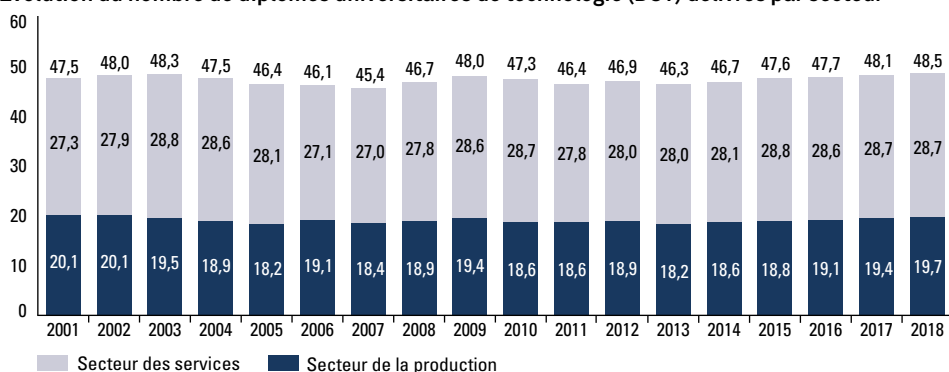
© SIES

À la session 2018, en France métropolitaine et dans les DROM, le nombre de **diplômes universitaires de technologie** (DUT) délivrés est de 48 500 dont 28 700 dans le secteur des services (59,3%) et 19 700 dans le secteur de la production (40,7%) (1). Deux spécialités des services, « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation » regroupent 34,9% des diplômes délivrés (2).

Le nombre de diplômes délivrés à la session 2018 par rapport à 2017 a légèrement augmenté : +0,8%. Si le nombre de diplômés dans le secteur des services est stable, il augmente dans le secteur de la production de 1,8%.

Le nombre de femmes diplômées augmente de 2,3% par rapport à la session 2017 et s'élève à 20 700, soit 42,7% de l'ensemble des diplômés (3). Cette part diffère selon le secteur considéré : les femmes représentent un peu plus de la moitié des diplômés du tertiaire (53,8% ; +0,9 point) et seulement un quart de ceux de la production (26,7% ; +0,6 point). Les écarts sont encore plus importants au sein même de ces secteurs révélant des orientations scolaires différenciées selon le genre. Ainsi, dans le domaine des services, les femmes représentent 80% des diplômés des DUT « Carrières juridiques et sociales » contre 10% dans l'informatique. Dans le secteur de la production, 60% des diplômés des DUT « Chimie, génie biologique » sont des femmes contre moins de 10% pour les filières en « Génie électrique, mécanique ou thermique ».

### 1 Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés par secteur



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

#### Précisions

**Diplômes concernés** - Diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer. Ceux-ci peuvent avoir été préparés dans le cadre de la formation initiale, de la reprise d'étude, de l'apprentissage ou de la formation continue.

#### Pour en savoir plus

- Note Flash (ESR) : 18.22.

## 2 Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés

	2012		2013	2014	2015	2016	2017	2018	
	Total	Part des femmes (%)	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Part des femmes (%)
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile (1)	22	81,8	29	18					
Chimie	1 369	55,5	1 343	1 394	1 303	1 269	1 362	1 409	61,2
Génie biologique	2 912	68,5	2 791	2 815	2 938	2 920	2 958	2 965	66,6
Génie chimique-génie des procédés	466	41,0	477	440	412	440	454	479	48,2
Génie civil	2 072	16,5	1 875	1 902	11				
Génie civil - construction durable (2)				167	1 945	1 972	1 900	1 962	18,5
Génie du conditionnement et de l'emballage	129	48,1	105	114					
Packaging, emballage et conditionnement (3)					120	158	160	143	61,5
Génie électrique et informatique industrielle	2 955	6,6	2 818	2 967	2 827	2 775	2 995	3 066	9,1
Génie industriel et maintenance	691	8,8	652	687	728	732	779	772	13,3
Génie mécanique et productique	2 592	7,9	2 649	2 602	2 801	2 930	3 028	3 084	8,2
Génie thermique et énergie	922	11,0	818	822	814	768	775	829	9,5
Hygiène, sécurité et environnement	801	32,0	780	767	764	781	702	705	30,1
Mesures physiques	1 830	21,7	1 737	1 744	1 793	1 840	1 796	1 854	19,7
Qualité, logistique industrielle et organisation	743	27,7	759	812	836	849	895	845	31,4
Réseaux et télécommunications	1 043	8,1	961	997	1 090	1 165	1 144	1 168	8,7
Science et génie des matériaux	377	20,4	424	369	405	457	434	454	18,9
<b>Ensemble secteur de la production</b>	<b>18 924</b>	<b>26,2</b>	<b>18 218</b>	<b>18 617</b>	<b>18 787</b>	<b>19 056</b>	<b>19 382</b>	<b>19 735</b>	<b>26,7</b>
Carrières juridiques	861	81,6	916	982	1 004	978	924	968	83,2
Carrières sociales	1 461	80,9	1 461	1 474	1 455	1 395	1 436	1 478	80,0
Gestion des entreprises et des administrations	8 249	58,6	8 229	8 198	8 544	8 416	8 359	8 399	59,1
Gestion administrative et commerciale	819	67,2	838	708					
Gestion administrative et commerciale des organisations (4)				209	919	899	934	922	67,6
Gestion, logistique et transport	1 056	38,4	1 020	1 082	1 121	1 084	1 079	1 110	34,0
Information-communication	1 932	80,2	1 894	1 794	1 849	1 836	1 825	1 785	77,9
Informatique	3 069	8,4	3 221	3 094	3 492	3 490	3 592	3 461	9,8
Services et réseaux de communications	1 403	33,1	1 352	1 418					
Métiers du multimédia et de l'internet (5)					1 513	1 579	1 631	1 639	35,9
Statistiques et informatique décisionnelle (6)	422	39,3	377	430	401	398	451	465	37,4
Techniques de commercialisation	8 707	56,0	8 738	8 673	8 531	8 569	8 479	8 493	58,8
<b>Ensemble secteur des services</b>	<b>27 979</b>	<b>53,6</b>	<b>28 046</b>	<b>28 062</b>	<b>28 829</b>	<b>28 644</b>	<b>28 710</b>	<b>28 720</b>	<b>53,8</b>
<b>Total</b>	<b>46 903</b>	<b>42,5</b>	<b>46 264</b>	<b>46 679</b>	<b>47 616</b>	<b>47 700</b>	<b>48 092</b>	<b>48 455</b>	<b>42,7</b>

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. La formation « Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile », mise en place en 2008-2009, n'existe plus à compter de la rentrée universitaire 2014 en tant que DUT.

2. « Génie civil » avant 2013-2014.

3. « Génie du conditionnement et de l'emballage » avant 2013-2014.

4. « Gestion administrative et commerciale » avant 2013-2014.

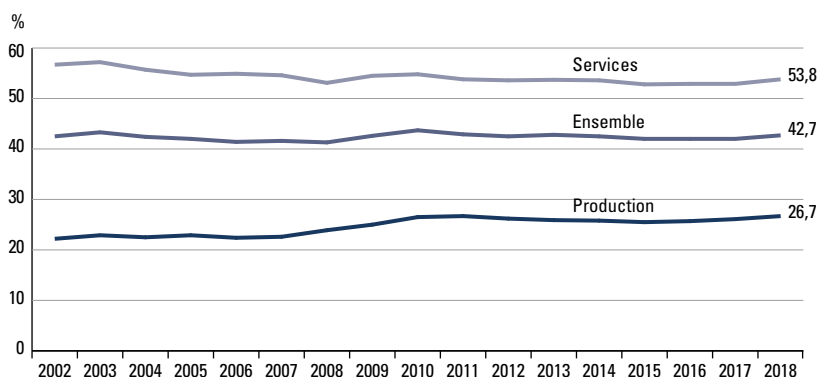
5. « Services et réseaux de communications » avant 2013-2014.

6. « Statistiques et traitements informatiques des données (STID) » avant 2009-2010.

**Lecture :** en 2018, 48 455 DUT ont été délivrés dont 42,7 % à des femmes.

© SIES

## 3 Évolution de la part des femmes parmi les diplômés d'un DUT, en %



► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

**Lecture :** en 2018, 26,7 % des diplômés d'un DUT du secteur de la production sont des femmes, elles représentent 42,7 % de l'ensemble des diplômés d'un DUT.

© SIES

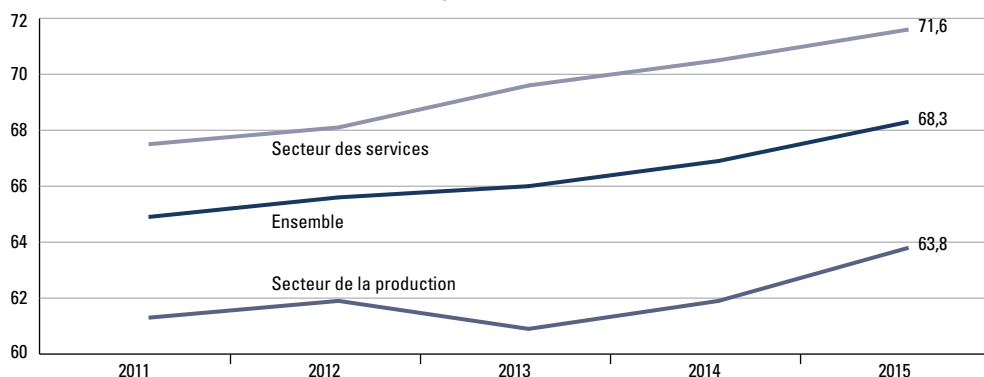
Parmi les étudiants inscrits pour la première fois en première année de DUT à la rentrée universitaire 2015, 68 % ont obtenu leur diplôme au bout des deux années de formation et 9 % après une année supplémentaire, à la session 2018 (1) (2). L'essentiel des étudiants (97 %) obtiennent leur diplôme dans la spécialité et l'établissement de leur première inscription en DUT. La proportion est plus élevée pour ceux qui l'obtiennent en deux ans (99 %) qu'en trois ans (81 %), la quasi-totalité des changements de spécialité ou d'établissement ayant lieu lors d'un redoublement.

La réussite en deux ans est plus forte dans le secteur des services (72 %) que dans celui de la production (64 %).

Cet écart diminue lorsqu'on considère une année supplémentaire de formation (79 % contre 76 %), et est assez stable dans le temps. La réussite dépend également de la spécialité du DUT. Dans le secteur des services, il y a un écart de 15 points entre la réussite en « Information communication » (86 % en deux ou trois ans) et celle en « Informatique » (71 %). Dans celui de la production, l'écart est de 12 points entre « Génie biologique » (79 %) et « Génie industriel et maintenance » (68 %).

Les perspectives de réussite en DUT varient en fonction du baccalauréat détenu par l'étudiant. En deux ou trois ans, elles sont de 84 % pour les bacheliers généraux, contre 64 % pour les bacheliers technologiques et 54 % pour les bacheliers professionnels (3).

### 1 Évolution de la réussite au DUT en deux ans par secteur de formation, en %



► Champ : France entière (hormis la Nouvelle-Calédonie pour 2014 et 2015, et les Antilles pour 2015).

Lecture : 68,3 % des étudiants inscrits pour la première fois en préparation à un DUT à la rentrée 2015 ont obtenu leur diplôme en deux ans.

© SIES

#### Précisions

**Champ** - IUT de France métropolitaine et des DROM.

**Taux de réussite** - Les taux de réussite en DUT en deux ou trois ans ont été calculés à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de DUT dans une université à la rentrée 2015.

**Étudiants non bacheliers, IUT, DUT (spécialités de formation)** - Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Notes Flash (ESR) : 19.26 ; 19.25.

## 2 Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur et spécialité de formation, en %

Spécialité	Effectif	Effectif (en %)	Réussite en 2 ans (%)		Réussite en 3 ans (%)		Cumulée en 3 ans (%)	
			Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation
Chimie	1 635	2,8	65,0	64,6	13,0	10,3	78,0	74,9
Génie biologique	3 249	5,6	73,6	73,2	7,7	6,2	81,3	79,4
Génie chimique-génie des procédés	561	1,0	63,6	63,3	13,0	11,4	76,6	74,7
Génie civil - construction durable	2 516	4,3	63,0	62,5	12,4	10,9	75,4	73,4
Génie électrique et informatique industrielle	4 075	7,0	58,3	58,0	13,1	10,3	71,4	68,2
Génie industriel et maintenance	987	1,7	57,9	57,6	12,0	10,1	69,8	67,8
Génie mécanique et productique	3 876	6,7	64,0	63,5	12,1	9,9	76,1	73,5
Génie thermique et énergie	1 007	1,7	59,2	58,6	11,5	10,0	70,7	68,6
Hygiène sécurité environnement	830	1,4	69,4	69,0	7,8	6,9	77,2	75,9
Mesures physiques	2 314	4,0	60,6	60,2	16,3	12,5	76,9	72,7
Packaging, emballage et conditionnement	175	0,3	78,9	78,9	9,1	6,3	88,0	85,1
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 000	1,7	71,2	71,0	6,7	5,6	77,9	76,6
Réseaux et télécommunications	1 520	2,6	60,7	60,2	11,0	8,8	71,7	69,0
Sciences et génie des matériaux	575	1,0	58,4	57,6	13,7	12,3	72,2	69,9
<b>Total du secteur de la production</b>	<b>24 320</b>	<b>41,9</b>	<b>63,8</b>	<b>63,3</b>	<b>11,7</b>	<b>9,6</b>	<b>75,5</b>	<b>72,9</b>
Carrières juridiques	1 262	2,2	63,3	62,7	9,5	7,3	72,8	70,0
Carrières sociales	1 790	3,1	74,6	71,8	4,4	3,7	79,0	75,6
Gestion administrative et commerciale des organisations	1 029	1,8	72,6	71,9	9,7	9,1	82,3	81,0
Gestion des entreprises et des administrations	9 967	17,2	69,5	68,8	7,8	6,2	77,3	75,0
Gestion logistique et transport	1 282	2,2	65,5	65,0	8,7	7,3	74,2	72,3
Information communication	1 805	3,1	83,1	82,9	3,8	2,9	86,9	85,8
Informatique	4 469	7,7	63,5	62,7	11,1	7,9	74,6	70,6
Métiers du multimédia et de l'Internet	1 839	3,2	76,9	76,5	5,2	4,1	82,1	80,6
Statistiques et traitements informatiques des données	575	1,0	65,2	64,9	13,6	10,3	78,8	75,1
Techniques de commercialisation	9 737	16,8	76,0	75,1	6,3	5,5	82,3	80,6
<b>Total du secteur des services</b>	<b>33 755</b>	<b>58,1</b>	<b>71,6</b>	<b>70,8</b>	<b>7,5</b>	<b>6,0</b>	<b>79,1</b>	<b>76,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>58 075</b>	<b>100,0</b>	<b>68,3</b>	<b>67,7</b>	<b>9,3</b>	<b>7,5</b>	<b>77,6</b>	<b>75,2</b>

► Champ : France entière, sauf Nouvelle-Calédonie et Antilles.

**Lecture :** 58 075 étudiants se sont inscrits pour la première fois en préparation à un DUT à la rentrée 2015. 77,6 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (68,3 % en deux ans, 9,3 % en trois ans), dont 75,2 % sans réorientation, c'est-à-dire dans la spécialité et l'établissement d'inscription en première année.

© SIES

## 3 Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur de formation et filière de baccalauréat, en %

Filières de baccalauréat	DUT secteur de la production			DUT secteur des services			Ensemble secteurs	
	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)
Littéraire	26	73,1	80,8	1 567	74,9	80,9	74,9	80,9
Économique	419	70,4	78,0	12 824	78,5	85,1	78,2	84,9
Scientifique	15 685	72,6	83,2	8 084	80,1	86,4	75,1	84,3
<b>Baccalauréat général</b>	<b>16 130</b>	<b>72,5</b>	<b>83,1</b>	<b>22 475</b>	<b>78,8</b>	<b>85,3</b>	<b>76,2</b>	<b>84,3</b>
Techno STI/STI2D/STD2A	5 098	43,7	59,1	1 600	54,1	67,3	46,2	61,0
Techno STG	124	42,7	55,6	7 531	58,3	67,7	58,1	67,5
Autres technos	1 380	43,3	56,1	491	68,2	75,6	49,8	61,2
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>6 602</b>	<b>43,6</b>	<b>58,4</b>	<b>9 622</b>	<b>58,1</b>	<b>68,0</b>	<b>52,2</b>	<b>64,1</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>401</b>	<b>41,1</b>	<b>51,9</b>	<b>919</b>	<b>46,4</b>	<b>54,6</b>	<b>44,8</b>	<b>53,8</b>
<b>Ensemble des bacheliers</b>	<b>23 133</b>	<b>63,7</b>	<b>75,5</b>	<b>33 016</b>	<b>71,9</b>	<b>79,4</b>	<b>68,5</b>	<b>77,8</b>
<b>Étudiants non bacheliers</b>	<b>1 187</b>	<b>65,1</b>	<b>76,3</b>	<b>739</b>	<b>61,0</b>	<b>68,7</b>	<b>63,6</b>	<b>73,4</b>
<b>Total</b>	<b>24 320</b>	<b>63,8</b>	<b>75,5</b>	<b>33 755</b>	<b>71,6</b>	<b>79,1</b>	<b>68,3</b>	<b>77,6</b>

► Champ : France entière, sauf Nouvelle-Calédonie et Antilles.

**Lecture :** 16 130 étudiants titulaires d'un baccalauréat général se sont inscrits pour la première fois à la rentrée 2015 en préparation à un DUT dans le secteur de la production. 83,1 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (72,5 % en deux ans, 10,6 % en trois ans).

© SIES



En 2018, le nombre de licences LMD délivrées par les universités augmente de 3,4 % par rapport à la session 2017, soit 193 600 licences, dont 144 800 licences générales et 48 800 licences professionnelles (1). En licence générale, les diplomations sont plus nombreuses de +4,6 % (après +4,1 % en 2017).

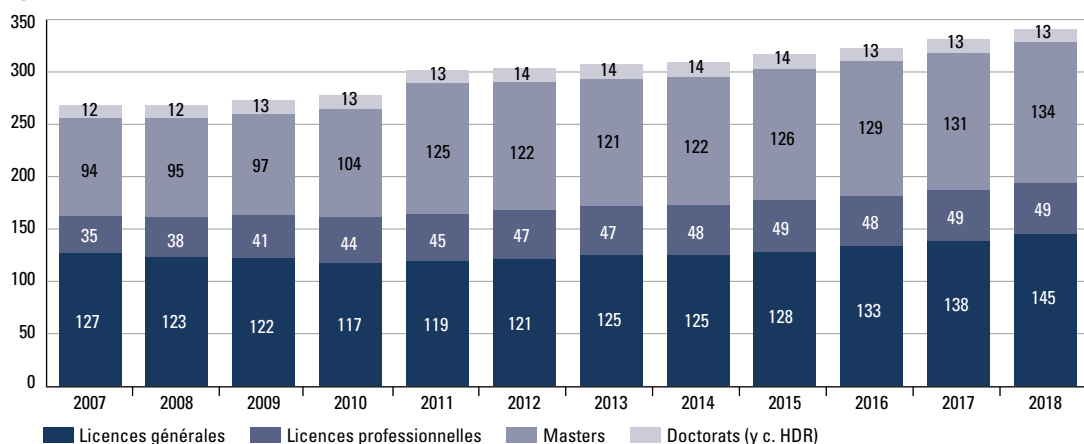
Le nombre total de masters délivrés par les universités est de 134 200, toujours en hausse : +2,6 %. Le nombre de masters indifférenciés continue à augmenter à un rythme très soutenu (+15,0% en 2018) mais moindre que les trois années précédentes (de 26 % à 32 %) (2). Ils remplacent progressivement les masters à finalité professionnelle ou de recherche : 12 400 et 4 200 sont encore respectivement délivrés en 2018.

Les universités ont délivré davantage de doctorats (y compris HDR) : +2,9%, une hausse principalement

due aux doctorats scientifiques (+7,9%, après -1,9% en 2017).

Entre 2008 et 2018, le nombre de diplômes universitaires délivrés augmente de façon continue. Il a en effet progressé de 29 % en licence générale et de 42 % en master. Les masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) contribuent à cette hausse depuis la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) en 2013, devenues instituts nationaux du professorat et de l'éducation (Inspé) en 2019. Le nombre de licences professionnelles délivrées par les universités n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2015, pour atteindre un volume de 48 700 relativement stable depuis. Leur progression relève en particulier de l'essor des filières sciences économiques (+63 %).

### 1 Nombre de diplômes délivrés en licences, master et doctorat par année, en milliers



© SIES

#### Précisions

**Diplômes concernés** - Ceux délivrés par les universités.

**Université, cursus licence-master-doctorat, MEEF, Inspé** - Voir « Glossaire ».

#### Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

## 2 Évolution du nombre des principaux diplômes de l'enseignement supérieur universitaire (1)

		Droit, sciences politiques	Sciences économiques	AES	Lettres	Sciences	Staps	Médecine, pharmacie	Ensemble
<b>Licences professionnelles</b>	2008	950	12 787	2 013	4 826	16 304	399	386	37 665
	2009	1 196	13 762	2 446	5 216	17 013	495	392	40 520
	2010	1 251	15 248	2 438	5 804	18 509	588	397	44 235
	2011	1 461	15 968	2 507	5 918	18 602	555	367	45 378
	2012	1 630	16 897	2 413	6 086	18 803	595	336	46 760
	2013	1 768	17 034	2 282	6 147	19 150	551	372	47 304
	2014	1 829	17 592	2 226	6 116	19 059	554	373	47 749
	2015	1 870	18 185	2 231	6 121	19 389	576	372	48 744
	2016	1 652	19 266	1 287	5 941	18 852	502	277	47 777
	2017	1 674	20 335	979	5 590	19 219	623	403	48 823
<b>2018</b>	<b>1 767</b>	<b>20 881</b>	<b>682</b>	<b>5 652</b>	<b>18 932</b>	<b>560</b>	<b>279</b>	<b>48 753</b>	
<b>Licences générales</b>	2008	17 934	14 635	5 929	54 948	24 375	5 474	170	123 465
	2009	18 035	15 529	6 066	52 761	24 235	4 716	250	121 592
	2010	18 971	16 493	5 782	46 970	24 518	3 933	329	116 996
	2011	20 023	17 860	5 755	46 036	24 775	4 140	370	118 959
	2012	19 878	17 191	6 027	47 367	25 687	4 809	367	121 326
	2013	21 166	17 291	5 606	49 979	25 348	5 472	301	125 163
	2014	21 373	16 525	5 051	50 971	24 859	6 013	398	125 190
	2015	21 555	16 502	5 330	52 184	26 066	6 735	24	128 396
	2016	21 343	16 338	5 317	54 721	27 620	7 690	24	133 053
	2017	21 678	16 643	5 438	57 411	29 393	7 909	27	138 499
<b>2018</b>	<b>22 101</b>	<b>16 824</b>	<b>5 458</b>	<b>60 240</b>	<b>31 593</b>	<b>8 622</b>		<b>144 838</b>	
<b>Masters professionnels</b>	2008	11 033	20 715	1 826	15 776	14 059	979	811	65 199
	2009	11 040	21 427	1 205	15 325	12 161	987	728	62 873
	2010	10 982	20 127	1 212	15 184	10 915	1 046	689	60 155
	2011	10 372	19 080	1 217	20 705	11 334	1 447	776	64 931
	2012	10 306	18 422	1 046	18 229	10 650	1 101	911	60 665
	2013	9 646	17 957	1 087	17 178	9 898	1 090	848	57 704
	2014	9 787	18 312	1 159	16 869	9 636	1 131	801	57 695
	2015	9 446	17 289	1 175	10 651	8 773	717	805	48 856
	2016	6 618	13 797	462	8 910	6 768	648	367	37 570
	2017	3 679	7 971	393	5 723	3 784	397	256	22 203
<b>2018</b>	<b>2 582</b>	<b>4 541</b>	<b>35</b>	<b>3 322</b>	<b>1 398</b>	<b>273</b>	<b>276</b>	<b>12 427</b>	
<b>Masters recherche</b>	2008	3 584	1 204	82	8 981	7 883	184	360	22 278
	2009	3 420	1 048	50	8 245	7 538	154	384	20 839
	2010	3 077	963	47	8 621	5 653	162	386	18 909
	2011	2 958	823	49	9 813	5 440	169	323	19 575
	2012	2 880	891	4	8 497	5 219	175	336	18 002
	2013	2 749	678		7 873	4 731	141	343	16 515
	2014	2 572	732		7 590	5 092	155	373	16 514
	2015	2 387	602		5 556	4 698	104	354	13 701
	2016	1 941	521		4 567	3 759	86	315	11 189
	2017	915	223		2 812	2 017	49	300	6 316
<b>2018</b>	<b>734</b>	<b>117</b>		<b>1 990</b>	<b>988</b>	<b>41</b>	<b>303</b>	<b>4 173</b>	
<b>Masters indifférenciés</b>	2008	1 777	1 519	19	1 355	2 226	25	148	7 069
	2009	2 337	2 982	303	2 978	3 930	142	182	12 854
	2010	3 818	5 780	394	5 803	8 378	275	349	24 797
	2011	4 722	7 659	389	15 340	10 974	855	458	40 397
	2012	5 191	8 544	576	15 470	12 197	829	570	43 377
	2013	6 621	9 436	517	15 882	13 078	908	637	47 079
	2014	7 067	9 190	613	15 814	13 900	956	677	48 217
	2015	7 911	10 500	473	27 655	14 911	1 374	881	63 705
	2016	10 843	14 790	447	32 341	19 593	1 358	684	80 056
	2017	15 058	21 534	603	39 150	23 906	1 467	479	102 197
<b>2018</b>	<b>16 069</b>	<b>24 742</b>	<b>580</b>	<b>45 718</b>	<b>28 277</b>	<b>1 680</b>	<b>507</b>	<b>117 573</b>	
<b>Doctorats (y c. HDR)</b>	2008	889	619	3	3 092	7 201	84	588	12 476
	2009	867	663	1	3 037	7 557	98	601	12 824
	2010	921	746	4	3 086	7 614	101	516	12 988
	2011	947	703	1	3 174	8 006	122	536	13 489
	2012	879	716	7	3 127	8 267	114	576	13 686
	2013	885	722		3 172	8 305	119	545	13 748
	2014	952	702	2	3 178	8 199	100	542	13 675
	2015	858	720	3	3 269	8 471	96	540	13 957
	2016	782	694	4	3 049	7 951	119	409	13 008
	2017	813	668	3	3 100	7 801	118	436	12 939
<b>2018</b>	<b>827</b>	<b>614</b>	<b>3</b>	<b>2 931</b>	<b>8 359</b>	<b>138</b>	<b>442</b>	<b>13 314</b>	

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Diplômes intermédiaires (DEUG et maîtrises intermédiaires) : les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un DEUG intermédiaire (75 200 en 2018, 69 800 en 2017, 69 700 en 2016, 74 700 en 2015, 87 500 en 2014). Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire (110 100 en 2018, 109 500 en 2017, 108 000 en 2016, 107 100 en 2015, 105 000 en 2014).

© SIES

À la session 2018, 193 600 licences **LMD** et 134 200 masters ont été délivrés dans les universités de France métropolitaine et des DROM (1). Les disciplines « lettres, langues et sciences humaines » restent le groupe disciplinaire où les diplômes sont les plus nombreux : il concerne 41,6% des licences générales et 38% des masters. Les licences professionnelles sont davantage tournées vers l'économie-gestion (42,8%) et les sciences (38,8%).

Dans les cursus licence et master, les femmes représentent la majorité des diplômés (six sur dix). Néanmoins, la répartition par genre entre les différentes disciplines est variable. Si les femmes représentent les trois quarts des diplômés en lettres, langues et sciences humaines, elles représentent moins de quatre lauréats sur dix en sciences et en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Parmi les diplômés de licences professionnelles, les écarts

sont encore plus élevés : 26,9% en sciences et 77,6% en droit et sciences politiques.

En 2018, 11 600 thèses de doctorat ont été soutenues dans les universités, dont toujours six sur dix en sciences. Les femmes ont soutenu 45,1% (-0,3 point) des thèses. Leur part est de l'ordre de quatre diplômés sur dix dans toutes les disciplines, à l'exception des lettres, langues, sciences humaines et de médecine, pharmacie et odontologie (près de six sur dix chacune). Sur les 1 800 habilitations à diriger des recherches, 620 sont délivrées à des femmes et un millier le sont en sciences.

En 2018, 32 500 diplômes ont été délivrés dans les formations de santé. Six diplômés sur dix ont été délivrés à une femme. Celles-ci représentent la quasi-totalité des diplômés de sages-femmes qui ont été délivrés (760) (2).

### Précisions

**Diplômes concernés** - Ceux délivrés par les universités.

**Cursus licence-master-doctorat (LMD)** - Voir « Glossaire ».

---

#### Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

## 1 Principaux diplômes universitaires délivrés à la session 2018

Cursus licence	Licences professionnelles		Licences générales		Total licences	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	1 767	77,6	22 101	69,8	23 868	70,4
Économie, gestion	20 881	61,1	16 824	53,4	37 705	57,7
Administration économique et sociale	682	60,3	5 458	62,9	6 140	62,6
Lettres, langues et sciences humaines	5 652	62,5	60 240	74,4	65 892	73,4
Sciences	18 932	26,9	31 593	45,0	50 525	38,2
Staps	560	45,4	8 622	32,7	9 182	33,5
Médecine, pharmacie, odontologie	279	68,1			279	68,1
<b>Total</b>	<b>48 753</b>	<b>48,5</b>	<b>144 838</b>	<b>61,9</b>	<b>193 591</b>	<b>58,5</b>
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2018	52 545	47,8	180 403	59,6	232 948	56,9

Cursus master	Masters professionnels		Masters recherche		Masters indifférenciés		Total Masters	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	2 582	64,9	734	63,9	16 069	66,3	19 385	66,1
Économie, gestion	4 541	56,2	117	47,0	24 742	56,4	29 400	56,3
Administration économique et sociale	35	74,3			580	72,2	615	72,4
Lettres, langues et sciences humaines	3 322	74,7	1 990	63,9	45 718	73,0	51 030	72,7
Sciences	1 398	41,3	988	47,1	28 277	40,9	30 663	41,1
Staps	273	39,6	41	53,7	1 680	38,0	1 994	38,5
Médecine, pharmacie, odontologie	276	65,9	303	66,7	507	60,4	1 086	63,5
<b>Total</b>	<b>12 427</b>	<b>61,2</b>	<b>4 173</b>	<b>59,5</b>	<b>117 573</b>	<b>60,3</b>	<b>134 173</b>	<b>60,4</b>
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2018	14 015	60,1	5 562	59,0	143 069	59,9	162 646	59,9

Cursus doctorat	Doctorat		HDR	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	785	46,0	42	47,6
Économie, gestion et administration économique et sociale	525	47,2	92	43,5
Lettres, langues et sciences humaines	2 613	57,6	318	51,3
Sciences	7 260	40,1	1 099	29,6
Staps	115	32,2	23	21,7
Médecine, pharmacie, odontologie	263	60,1	179	38,0
<b>Total</b>	<b>11 561</b>	<b>45,1</b>	<b>1 753</b>	<b>35,4</b>
Inscriptions au 15 janvier 2018	56 714	48,5	1 182	36,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

## 2 Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales à la session 2018

	Médecine		Odontologie		Pharmacie		Total	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Diplôme de docteur	6 387	60,8	1 168	54,5	2 612	69,0	10 167	62,2
Diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) (1)	7 547	57,1	1 037	54,6	2 219	62,5	10 803	58,0
Capacité en médecine	1 152	56,5					1 152	56,5
DES, DIS, DESC	7 654	59,1	86	54,7	339	71,4	8 079	59,6
AFS, AFSA	22	50,0					22	50,0
DE sage-femme	760	96,8					760	96,8
Doctorats (y.c. HDR)	290	50,0	9	55,6	66	60,6	365	52,1
Licence professionnelle	39	94,9			65	76,9	104	83,7
DEUST					7	85,7	7	85,7
Master LMD	850	62,4	5	40,0	221	67,9	1 076	63,4
<b>Total</b>	<b>24 701</b>	<b>60,0</b>	<b>2 305</b>	<b>54,5</b>	<b>5 529</b>	<b>66,5</b>	<b>32 535</b>	<b>60,7</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

1. Le diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) remplace le diplôme de fin de 2<sup>e</sup> cycle à partir de la session 2015 pour les DE de pharmacie et d'odontologie. Il remplace le diplôme de fin de 2<sup>e</sup> cycle des études médicales à compter de la session 2016.

Près de 40 % des étudiants de licence (générale et professionnelle) obtiennent leur diplôme en trois ou quatre ans : 29 % trois ans après leur première inscription en L1 à la rentrée 2014-2015 et 12 % après une année supplémentaire, à la session 2018 (1). Ces taux de réussite n'ont que très légèrement augmenté depuis le milieu des années 2000, et leur faiblesse va de pair avec l'abandon important de cette formation au bout d'une ou deux années d'étude.

La réussite en licence dépend fortement du type de baccalauréat obtenu : si la moitié des bacheliers généraux obtiennent le diplôme en trois ou quatre ans, c'est le cas de 16 % seulement des bacheliers technologiques et de 6 % des bacheliers professionnels (2).

L'origine sociale et la mention obtenue au baccalauréat jouent aussi. La réussite en trois ou quatre ans varie graduellement de 49 % pour les étudiants issus d'un milieu très favorisé à 32 % pour ceux issus d'un milieu défavorisé, et de 77 % pour les titulaires d'une mention « Très bien » à 18 % pour ceux ayant obtenu leur baccalauréat au rattrapage. Le taux de réussite des non-bacheliers se situe dans la moyenne puisqu'il s'élève à 40 %.

La réussite en trois ans est plus élevée en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (31 %), et plus faible en économie, AES (24 %). En trois ou quatre ans, la réussite est par contre plus élevée en droit et sciences politiques (44 %), mais reste la plus faible en économie, AES (36 %).

### Précisions

Le taux de réussite en licence (générale ou professionnelle) est calculé à partir de la cohorte des étudiants (bacheliers et non bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de licence (LMD). La « cohorte 2014 » correspond aux entrants en licence à la rentrée universitaire 2014-2015. Pour ne pas introduire de biais, les étudiants inscrits en parallèle en classe préparatoire aux grandes écoles, en DUT, ou en STS, ont été retirés de la cohorte. Le champ couvre

la France entière, hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012 et 2013 et la Nouvelle-Calédonie et les Antilles pour les cohortes 2014 et 2015.

**Cursus licence, non-bacheliers, origine sociale regroupée** - Voir « Glossaire ».

### Pour en savoir plus

- *Note Flash* (ESR) : 19.26.

### Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

## 1 Cursus licence : évolution de la réussite en trois ans et quatre ans, en %

Cohorte	Effectif de la cohorte, en milliers	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 4 ans (%)	Réussite en 3 ou 4 ans (%)
Cohorte 2009	169,2	26,6	12,2	38,9
Cohorte 2010	169,7	27,8	12,0	39,8
Cohorte 2011	173,8	27,2	11,8	39,0
Cohorte 2012	177,3	27,5	11,7	39,3
Cohorte 2013	185,7	27,9	11,8	39,6
Cohorte 2014	188,9	28,6	11,9	40,5
Cohorte 2015	197,8	29,0	n.d.	n.d.

► **Champ** : France entière (hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012 à 2015, et les Antilles pour 2014 et 2015). © SIES

**Note** : les résultats aux diplômes de la session 2019 n'étant pas encore connus, les données de réussite en 4 ans pour la cohorte 2015 ne sont pas disponibles.

## 2 Cursus licence : réussite en trois et quatre ans des étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2014, en %

	Caractéristiques des étudiants	Part parmi les inscrits (%)	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 4 ans (%)	Réussite en 3 ou 4 ans (%)
Sexe	Homme	41,1	22,1	11,4	33,5
	Femme	58,9	33,1	12,2	45,3
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>28,6</b>	<b>11,9</b>	<b>40,5</b>
Âge au baccalauréat	« À l'heure » ou en avance	69,1	33,9	13,0	46,9
	En retard d'un an	19,9	15,8	10,1	25,9
	En retard de plus d'un an	6,4	9,8	6,4	16,2
	Non-bachelier	4,5	30,0	10,2	40,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>28,6</b>	<b>11,9</b>	<b>40,5</b>
Ancienneté d'obtention du baccalauréat	Baccalauréat obtenu dans l'année	83,8	29,2	12,7	41,9
	Baccalauréat obtenu un an avant	6,3	24,8	7,9	32,7
	Baccalauréat obtenu plus d'un an avant	5,4	21,5	5,2	26,8
	Non-bachelier	4,5	30,0	10,2	40,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>28,6</b>	<b>11,9</b>	<b>40,5</b>
Série du baccalauréat	Scientifique	25,0	38,1	14,2	52,3
	Économique	26,4	37,3	15,5	52,8
	Littéraire	18,0	33,2	13,2	46,5
	<b>Ensemble des baccalauréats généraux</b>	<b>69,4</b>	<b>36,5</b>	<b>14,5</b>	<b>51,0</b>
	Technologique STG	9,3	7,7	6,5	14,2
	Autre technologique	6,9	11,3	7,6	18,9
	<b>Ensemble des baccalauréats technologiques</b>	<b>16,2</b>	<b>9,3</b>	<b>7,0</b>	<b>16,2</b>
	<b>Ensemble des baccalauréats professionnels</b>	<b>9,8</b>	<b>3,6</b>	<b>2,7</b>	<b>6,2</b>
	<b>Ensemble des baccalauréats</b>	<b>95,5</b>	<b>28,5</b>	<b>12,0</b>	<b>40,5</b>
	Non-bachelier	4,5	30,0	10,2	40,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>28,6</b>	<b>11,9</b>	<b>40,5</b>	
Mention obtenue au baccalauréat (1)	Très bien	4,1	68,5	8,6	77,1
	Bien	11,5	56,5	11,4	67,9
	Assez bien	26,1	35,8	14,0	49,8
	Passable premier groupe	36,4	18,2	12,5	30,7
	Passable deuxième groupe	13,6	8,9	9,4	18,3
	Inconnue	3,7	18,3	7,7	26,0
	Non-bachelier	4,5	30,0	10,2	40,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>28,6</b>	<b>11,9</b>	<b>40,5</b>
Origine sociale (2)	Très favorisée	27,9	35,7	13,0	48,7
	Favorisée	13,3	31,9	13,1	45,0
	Assez défavorisée	25,0	28,6	12,2	40,9
	Défavorisée	25,3	21,4	10,7	32,1
	Non-réponse	8,4	20,9	8,8	29,6
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>28,6</b>	<b>11,9</b>	<b>40,5</b>
Groupe disciplinaire d'inscription en L1	Droit, sciences politiques	18,5	29,3	14,6	43,9
	Économie, AES	13,8	23,8	12,1	35,9
	Arts, lettres, langues, SHS	43,1	31,5	10,1	41,6
	Sciences-Santé	16,7	24,7	13,3	38,0
	Staps	7,9	27,5	11,8	39,3
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>28,6</b>	<b>11,9</b>	<b>40,5</b>

► **Champ** : France entière (hormis Nouvelle-Calédonie et Antilles).

1. Les bacheliers avec une mention « passable deuxième groupe » ont obtenu leur baccalauréat après les épreuves de rattrapage.

2. Origine sociale regroupée, voir « Glossaire ».

**Lecture** : 58,9 % des inscrits en première année de cursus licence en 2014 sont des femmes. 45,3 % d'entre elles ont réussi leur licence en 3 ou 4 ans (33,1 % en 3 ans, 12,2 % en 4 ans).

À la session 2018, 41 300 diplômés d'ingénieurs ont été délivrés contre 32 200 en 2008, soit une hausse de 28,2 % en dix ans (1).

Entre 2017 et 2018, l'évolution est de +8,4 %. Elle est plus importante dans les écoles publiques du MESRI indépendantes des universités et celles sous tutelle d'autres ministères : respectivement 16,3 % et 13,7 %.

Les diplômés d'ingénieurs restent majoritairement issus d'un établissement relevant du MESRI (49,4 %). 17,3 % relèvent d'un diplôme d'une école sous tutelle d'un autre ministère et un quart d'une école privée (2).

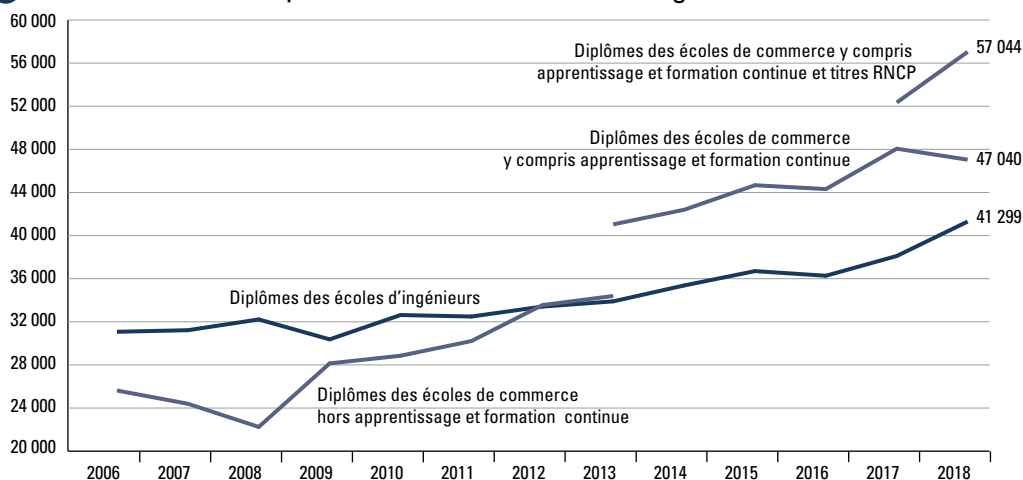
La part de femmes représente 27,8 % des diplômés d'un titre d'ingénieur. En recul depuis 2015 (- 1 point), cette baisse est plus marquée parmi les écoles publiques

des autres ministères et les écoles privées (respectivement - 3,7 et 2,2 points). Dans ces écoles, la part de femmes diplômées reste cependant supérieure à la moyenne : respectivement 32,7 % et 31,0 %.

En 2018, 47 000 diplômés et certificats ont été délivrés par les écoles de commerce et de gestion (3) (- 2,1 % par rapport à la session 2017), 57 000 en incluant les titres RNCP (+9,0 %). Les diplômés visés par le MESRI diminuent de 0,8 %, mais représentent toujours la majorité des titres délivrés par les écoles de commerce (64,3 %). Parallèlement, le nombre de certificats d'école diminue (- 4,3 %) au profit des titres RNCP en 2018.

Depuis 2007, la parité est atteinte dans les effectifs de diplômés. En 2018, les femmes représentent 52 % des diplômés.

### 1 Évolution du nombre de diplômés des écoles de commerce et d'ingénieurs



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

#### Précisions

**Diplômes d'ingénieurs, diplômés des écoles de commerce, diplômés des formations d'ingénieur en partenariat (FIP), MBA, visa du ministère en charge de l'Enseignement supérieur** - Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 18.09.
- Note flash (ESR) : NF 11 2018.

Source  
MESRI-SIES

- (1) Enquête auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées, système d'information SISE.

- (2) Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités et système d'information SISE.

## 2 Évolution du nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (2)	2018
Écoles universitaires (1)	10 967	10 578	11 173	10 313	11 326	11 560	11 557	11 229	11 881	11 690
Part de femmes (%)	28,3	27,6	29,3	29,6	29,7	29,7	30,9	30,9	30,1	31,0
Écoles indépendantes des universités	5 245	5 660	6 030	7 272	6 257	6 740	7 274	7 361	7 500	8 720
Part de femmes (%)	22,6	24,5	24,3	25,3	25,4	25,7	25,4	25,2	25,5	25,6
<b>Total public MESRI</b>	<b>16 212</b>	<b>16 238</b>	<b>17 203</b>	<b>17 585</b>	<b>17 583</b>	<b>18 300</b>	<b>18 831</b>	<b>18 590</b>	<b>19 381</b>	<b>20 410</b>
Part de femmes (%)	26,4	26,5	27,6	27,9	28,2	28,2	28,8	28,6	28,3	28,7
Écoles publiques autres ministères	5 105	5 333	5 363	5 556	5 619	5 840	5 832	5 833	6 284	7 146
Part de femmes (%)	34,6	34,7	33,8	35,2	35,0	34,9	36,4	35,1	32,6	32,7
Écoles privées	6 936	7 357	7 825	8 207	8 430	8 705	9 279	9 092	9 517	10 327
Part de femmes (%)	22,9	23,9	24,4	25,4	27,7	27,7	28,7	28,0	28,5	26,5
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) (3)	2 119	3 700	2 100	2 062	2 265	2 526	2 760	2 758	2 922	3 416
<b>Total</b>	<b>30 372</b>	<b>32 628</b>	<b>32 491</b>	<b>33 410</b>	<b>33 897</b>	<b>35 371</b>	<b>36 702</b>	<b>36 273</b>	<b>38 104</b>	<b>41 299</b>
Part de femmes (%)	27,0	27,3	27,1	27,4	28,2	28,2	29,0	28,5	28,1	27,8

### ► Champ : France métropolitaine + DROM (4).

1. Par souci de cohérence des séries statistiques, les universités de technologie et les instituts nationaux polytechniques ont été classées parmi les écoles universitaires.

2. Les diplômés du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) sont intégrés dans le tableau à partir de la session 2017.

3. Plus de huit diplômés sur dix sont issus de la formation initiale par apprentissage, les diplômés restants sont issus pour moitié de la formation initiale et pour moitié de la formation continue.

4. Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

© SIES

## 3 Évolution du nombre de diplômés des écoles de commerce (1)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013 y compris apprentissage et formation continue	2014	2015	2016	2017	2018	2018 à dispositif équiva- lent (4)
Diplômes visés	11 729	14 309	16 303	17 981	20 645	21 356	26 116	27 313	29 667	27 717	30 513	30 255	30 027
Part de femmes (%)	49,1	48,3	48,3	49,7	48,7	49,7	49,2	49,0	49,2	50,1	49,8	50,4	50,3
Certificats d'école	10 517	13 833	12 549	12 233	12 905	13 040	14 923	15 081	15 004	16 596	17 546	16 785	13 683
dont : mastères	1 885	3 536	2 739	2 613	2 700	3 230	3 696	3 762	3 469	3 026	3 595	3 883	3 860
MBA	2 063	2 777	2 852	2 213	2 558	2 405	3 178	4 103	3 525	3 357	2 729	5 830	5 021
<b>Total</b>	<b>22 246</b>	<b>28 142</b>	<b>28 852</b>	<b>30 214</b>	<b>33 550</b>	<b>34 396</b>	<b>41 039</b>	<b>42 394</b>	<b>44 671</b>	<b>44 313</b>	<b>48 059</b>	<b>47 040</b>	<b>43 710</b>
Part de femmes (%)	49,3	49,2	49,9	50,8	49,6	50,9	50,5	50,5	50,7	52,1	51,2	52,2	51,5
Titres RNCP (2)											4 287	10 004	4 750
Part de femmes (%)											58,5	58,8	58,9
<b>Total y compris titres RNCP (3)</b>											<b>52 346</b>	<b>57 044</b>	<b>48 460</b>
Part de femmes (%)											51,8	53,4	52,3

### ► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Y compris apprentissage et formation continue à partir de la session 2013.

2. Données collectées à partir de la session 2017.

3. Ce total inclut les titres inscrits au RNCP. La forte hausse des demandes d'inscriptions des certificats d'école au répertoire national des certifications professionnelles depuis 2017 explique la baisse du nombre de certificats d'école entre 2017 et 2018.

4. 47 040 étudiants ont été diplômés en écoles de commerce en France métropolitaine et domienne en 2018. Si les collectes s'étaient poursuivies sur le même mode qu'en 2015-2016, 43 710 étudiants auraient été diplômés en 2018.

© SIES



La part des 18-24 ans peu ou pas diplômés ne suivant pas de formation (sortants précoces) et la part de sortants de formation initiale peu ou pas diplômés sont deux mesures des sorties du système éducatif avec un faible niveau d'études, la première en stock (sur l'ensemble des 18-24 ans) et la deuxième en flux (sur les sortants du système éducatif).

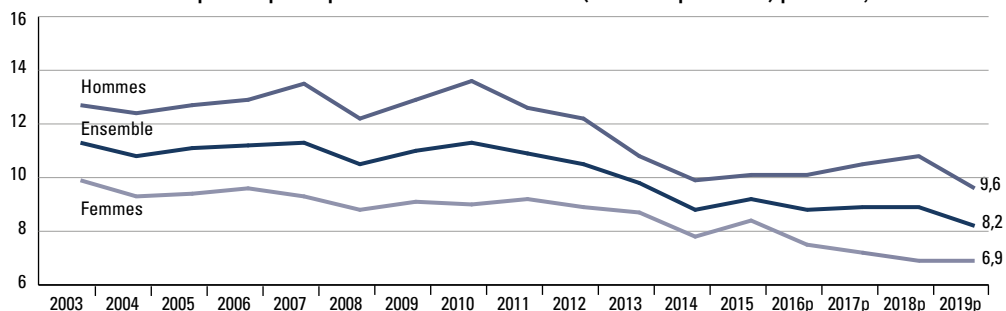
Un des objectifs de la stratégie européenne 2020 est d'abaisser la part des sortants précoces dans l'Union européenne à 10% en 2020. En 2018, le taux de sortants précoces est de 8,2% en France (1). Il a diminué de 3 points depuis 2010.

En 2017, 13% des sortants de formation initiale sont sans diplôme ou détiennent au plus le brevet (2). Par ailleurs, 41% des jeunes sortent du système scolaire avec au plus un diplôme de formations en lycée ou en apprentissage du second degré (CAP, baccalauréat ou équivalent). En moyenne, 46% des jeunes sortent diplômés du supérieur.

La rénovation de la voie professionnelle et la création du baccalauréat professionnel en trois ans à la rentrée 2008 se sont traduites par une modification de la structure des sorties de l'enseignement secondaire (3). Ainsi, entre 2009 et 2018, la part des sorties au niveau du baccalauréat a gagné 13 points environ et celle des sorties au niveau CAP-BEP en a perdu presque autant.

Cet indicateur reflète en partie l'évolution de la démographie scolaire, l'âge de sortie dépendant du niveau atteint et plusieurs générations étant concernées. En 2018, la génération née en 2000, plus nombreuse que les générations précédentes, atteint ainsi l'âge attendu de la terminale, ce qui contribue à augmenter la part des sorties au niveau du baccalauréat parmi l'ensemble des élèves sortis du secondaire cette année-là par rapport à 2017.

### 1 Part des 18-24 ans peu ou pas diplômés et hors formation (sortants précoces) par sexe, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

Lecture : en 2019, le taux de sortants précoces en France est de 8,2%.

Note : suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, la part de sortants précoces est corrigée de cette rupture de série pour les années 2003 à 2013 (estimation DEPP). Dans le même temps, les données sur le champ France métropolitaine (de 2003 à 2013) ont été extrapolées au champ France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

© DEPP

#### Précisions

**Diplômes les plus élevés** - Ce sont ceux déclarés par les répondants aux enquêtes Emploi de l'Insee (2).

**Sorties de l'enseignement secondaire** - Elles sont réparties selon la classe atteinte et non selon le diplôme acquis. Les sorties d'une classe « c » l'année « n » sont estimées à partir du reliquat entre l'effectif inscrit dans la classe « c » l'année scolaire « n - 1/n » et l'effectif originaire de cette classe poursuivant des études secondaires l'année scolaire « n/n + 1 ». Ces effectifs sont issus de recensements effectués auprès des établissements d'enseignement secondaire (y compris apprentis et lycées agricoles) (3).

**Le nombre de sortants de formation initiale** repose sur une estimation réalisée par la DEPP à partir des enquêtes Emploi, des estimations de population et du recensement de la population de l'Insee. La méthodologie employée diffère de celle publiée en 2016, les résultats ne doivent donc pas être comparés.

- Voir la fiche 7.34 pour les indicateurs de la stratégie 2020.

#### Pour en savoir plus

- MEN-DEPP, 2013, *Éducation & formations*, n° 84.
- Les séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif : les sorties précoces.

#### Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et Système d'information sur les apprentis (SIFA). Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture Safran. Enquêtes Emploi Insee, estimations et extrapolations MENJS-MESRI-DEPP.

## 2 Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé, en %

	2017p			
	Ensemble		Hommes	Femmes
	En milliers	En %	En %	En %
Master, doctorat	115	15	13	18
École d'ingénieurs, école de commerce	64	9	7	10
Licence	74	10	9	11
BTS, DUT ou équivalent	81	11	11	11
Paramédical ou social	7	1	0	2
<b>Total diplômés des études supérieures</b>	<b>342</b>	<b>46</b>	<b>40</b>	<b>51</b>
Baccalauréat général	71	9	9	10
Baccalauréat technologique	43	6	6	5
Baccalauréat professionnel et assimilé	125	17	18	16
CAP, BEP ou équivalent	70	9	11	8
<b>Total diplômés formations en lycée et en apprentissage (2<sup>nd</sup> degré)</b>	<b>309</b>	<b>41</b>	<b>44</b>	<b>38</b>
Diplôme national du brevet	53	7	8	6
Aucun diplôme	42	6	7	4
<b>Total brevet et aucun diplôme</b>	<b>95</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>10</b>
<b>Total sortants de formation initiale</b>	<b>746</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

© DEFP

**Lecture** : en moyenne sur 2016, 2017 et 2018, 746 000 jeunes sont sortis de formation initiale. 46% sont sortis diplômés de l'enseignement supérieur.

## 3 Les sorties de l'enseignement secondaire par classe, en %

Classe atteinte	Année de sortie de l'enseignement secondaire									
	2009	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018		
								Total	Garçons	Filles
Terminales générales et technologiques	54,0	54,7	55,1	53,6	56,0	56,9	58,3	59,9	54,1	65,9
Terminales professionnelles (bac pro et BP)	17,0	17,8	24,6	27,4	26,3	26,0	25,7	24,3	27,0	21,5
<b>Total sorties au niveau du baccalauréat</b>	<b>71,0</b>	<b>72,5</b>	<b>79,7</b>	<b>81,0</b>	<b>82,3</b>	<b>82,9</b>	<b>84,0</b>	<b>84,2</b>	<b>81,1</b>	<b>87,4</b>
Première année de bac pro en deux ans et BP	2,2	0,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
Année terminale de CAP ou BEP	18,9	16,9	10,8	10,2	9,8	9,4	9,4	8,6	11,0	6,2
<b>Total sorties au niveau du CAP ou BEP</b>	<b>21,1</b>	<b>17,6</b>	<b>11,0</b>	<b>10,4</b>	<b>10,0</b>	<b>9,6</b>	<b>9,5</b>	<b>8,8</b>	<b>11,1</b>	<b>6,4</b>
Seconde ou première générales et technologiques	1,8	1,3	1,2	1,1	1,0	1,1	1,2	1,3	1,0	1,5
Première professionnelle		2,3	2,9	2,6	2,5	2,4	2,7	2,9	3,7	2,1
Seconde professionnelle	0,7	2,4	2,2	2,1	2,0	2,0	1,8	1,9	2,3	1,4
Formations en collège, première année de CAP ou BEP	5,3	3,9	3,0	2,8	2,2	2,0	0,8	0,9	0,7	1,2
<b>Total sorties avant la fin du second degré</b>	<b>7,9</b>	<b>9,9</b>	<b>9,3</b>	<b>8,6</b>	<b>7,7</b>	<b>7,5</b>	<b>6,5</b>	<b>7,0</b>	<b>7,8</b>	<b>6,2</b>
<b>Total des élèves sortis de l'enseignement secondaire</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEFP

**Lecture** : en 2018 sur 100 élèves sortis de l'enseignement secondaire, 24,3% le font au niveau de la classe de terminale professionnelle, qu'ils soient diplômés ou non.

En février 2019, sept mois après la fin de leurs études professionnelles en lycée, 51 % des jeunes sortants d'une année terminale de CAP à BTS exercent un emploi (+0,7 point par rapport à 2018) (1). Les autres situations rencontrées par ces ex-lycéens sont le chômage pour 31 % d'entre eux, l'inactivité (hors poursuite d'études) pour 13 % et 5 % sont en service civique (2).

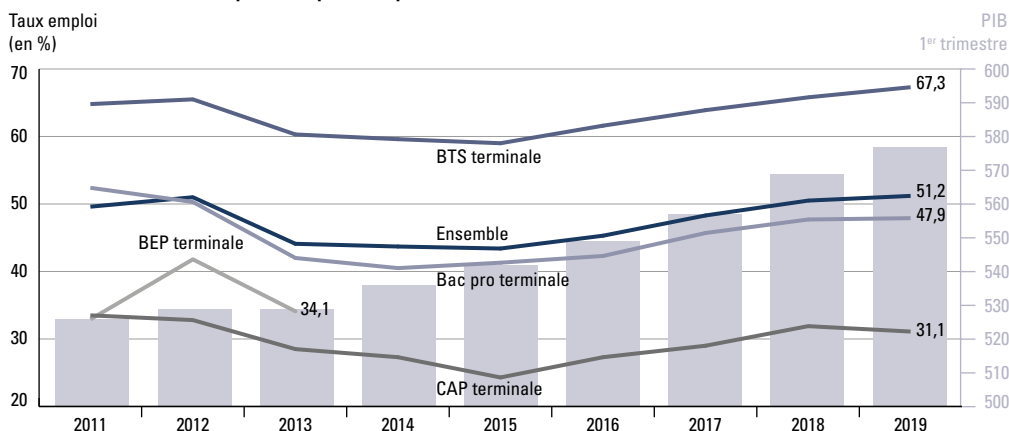
Quel que soit le niveau de formation, obtenir le diplôme demeure déterminant dans l'insertion des jeunes : les diplômés ont un taux d'emploi de 54 % contre 40 % pour ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme préparé. Par ailleurs, plus le niveau de formation est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi rapidement sont importantes.

En 2019, le taux d'emploi des garçons est de 52 %, celui des filles est de 50 %. L'écart en faveur des garçons est

plus important pour les jeunes sortant du secteur de la production : 52 % chez les garçons contre 45 % pour les filles (3).

La spécialité du diplôme préparé joue aussi dans l'insertion professionnelle des jeunes (4). Pour un lycéen sortant de niveau CAP, le taux d'emploi varie de 19 % dans les formations du « Commerce, vente » à 50 % dans le domaine des « Transport, manutention, magasinage » et 43 % pour les « Services aux personnes ». Pour un sortant de niveau baccalauréat professionnel, l'insertion dans l'emploi est la plus élevée pour les formations de « l'Hôtellerie-restauration-tourisme » et des « Transports manutention, magasinage » (autour de 60 %). Plus globalement, les meilleurs taux d'insertion concernent les sortants de BTS « Génie civil-construction-bois » et « Coiffure-esthétique » avec plus de 75 % d'emploi.

### 1 Évolution du taux d'emploi à sept mois par classes de sortie (en %) et PIB (en milliards d'euros)



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte depuis 2013, hors Guadeloupe et Toulouse en 2013). Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études. © DEPP

#### Précisions

**L'enquête IVA** - L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) rend compte de l'insertion professionnelle des sortants d'année terminale de formation professionnelle en lycée sous tutelle de l'Éducation nationale, sept mois après la fin de leur formation initiale.

**Sortants de lycée** - Sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée une année scolaire donnée et non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant lors de l'enquête menée en février de l'année suivante ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

**Taux d'emploi** - Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage, inactifs ou en service civique ; les stagiaires de la formation professionnelle sont ici considérés comme inactifs). L'emploi regroupe les EDI, EDD, contrats en intérim, contrats de professionnalisation, et autres contrats aidés.

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information : 20.02.

**2 Situation au 1<sup>er</sup> février 2019 des lycéens, selon la classe de sortie, en %**

Classe de sortie (1)	Diplôme obtenu	Total emploi	Parmi les sortants en emploi				Chômage	Inactivité	Service civique	Répartition (%)
			EDI (5)	Intérim	EDD (5)	Emploi aidé (5)				
CAP terminale (2)	Oui (76,2%)	34,2	37,8	20,1	36,4	5,7	45,1	17,4	3,3	13,6
	Non (23,8%)	21,0	33,6	24,4	36,8	5,2	50,5	26,0	2,5	4,3
Bac pro terminale (3)	Oui (76,1%)	51,0	36,7	20,6	34,5	8,2	30,0	13,6	5,4	37,9
	Non (23,9%)	37,7	38,1	28,7	30,1	3,1	41,2	16,9	4,2	11,9
BTS terminale (4)	Oui (81,2%)	69,2	38,4	15,4	32,1	14,1	18,2	7,8	4,8	26,2
	Non (18,8%)	59,0	43,1	21,1	30,8	5,0	24,8	11,1	5,1	6,1
<b>Ensemble</b>	<b>Oui (77,8%)</b>	<b>54,2</b>	<b>37,6</b>	<b>18,3</b>	<b>33,6</b>	<b>10,5</b>	<b>28,7</b>	<b>12,3</b>	<b>4,8</b>	<b>77,8</b>
	<b>Non (22,2%)</b>	<b>40,4</b>	<b>39,8</b>	<b>25,2</b>	<b>31,0</b>	<b>4,0</b>	<b>38,5</b>	<b>17,0</b>	<b>4,1</b>	<b>22,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>Ensemble</b>	<b>51,1</b>	<b>37,9</b>	<b>19,5</b>	<b>33,2</b>	<b>9,4</b>	<b>30,9</b>	<b>13,3</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>
Rappel au 1 <sup>er</sup> février 2018		50,5	35,0	20,6	34,6	9,8	31,4	14,0	4,1	

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Il s'agit de la dernière classe fréquentée. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.
2. Y compris mention complémentaire de niveau V.
3. Y compris mention complémentaire de niveau IV et brevet des métiers d'art.
4. Y compris diplôme de technicien supérieur, diplôme des métiers d'arts.
5. Voir « Emplois non aidés » et « Emplois aidés » dans le glossaire.

© DEPP

**3 Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2019 selon le secteur de formation, le sexe et la classe de sortie, en %**

Classe de sortie (1)	Ensemble				Garçons		Filles		
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services	
CAP terminale (2)	32,7	28,8	31,1	31,0	31,6	35,1	29,3	28,6	
Bac pro terminale (3)	50,0	44,7	50,6	45,9	51,4	47,7	44,3	44,8	
BTS terminale (4)	67,6	67,0	69,4	66,4	69,7	65,7	67,9	66,9	
<b>Ensemble</b>	<b>52,0</b>	<b>50,0</b>	<b>50,5</b>	<b>51,6</b>	<b>51,5</b>	<b>52,8</b>	<b>44,6</b>	<b>50,8</b>	
Rappel au 1 <sup>er</sup> février 2018		51,5	49,2	49,5	51,1	50,6	52,8	43,3	50,1

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

**1, 2 et 3 et 4.** Idem tableau 2.

© DEPP

**4 Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2019 selon la spécialité regroupée de formation et la classe de sortie, en %**

Spécialité regroupée (1)	CAP terminale (2)	Bac pro terminale (3)	BTS terminale (4)	Ensemble	Répartition des sortants
Mécanique et structures métalliques	27,9	54,0	71,0	52,3	28,6
Électricité, électronique	26,0	44,7	66,8	47,4	20,3
Génie civil, construction, bois	31,4	49,9	76,2	48,1	18,1
Alimentation et agroalimentaire, transformation	35,9	58,1	72,4	46,7	13,3
Énergie, chimie, métallurgie	34,2	56,5	72,3	61,0	7,8
Technologies industrielles	28,9	42,4	64,9	62,0	7,3
Matériaux souples	22,5	38,4	66,1	38,9	4,6
<b>Ensemble production</b>	<b>31,1</b>	<b>50,6</b>	<b>69,4</b>	<b>50,5</b>	<b>100,0</b>
Commerce, vente	18,9	43,6	68,3	48,4	31,9
Services aux personnes (santé, social)	43,2	48,1	70,7	53,2	19,0
Finances, comptabilité	-	36,3	65,5	50,7	18,3
Secrétariat, communication et information	20,7	31,9	59,5	55,7	9,1
Hôtellerie, restauration, tourisme	30,9	60,8	70,9	53,7	9,6
Transport, manutention, magasinage	49,9	59,5	67,6	58,2	5,4
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	32,1	56,4	66,9	50,3	3,6
Coiffure esthétique	30,1	56,8	76,4	50,2	3,1
<b>Ensemble services</b>	<b>31,0</b>	<b>45,9</b>	<b>66,4</b>	<b>51,6</b>	<b>100,0</b>

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Un regroupement des spécialités de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (NSF) est opéré en harmonisation avec les regroupements de l'enquête auprès des sortants d'apprentissage.

**2, 3 et 4.** Idem tableau 2.

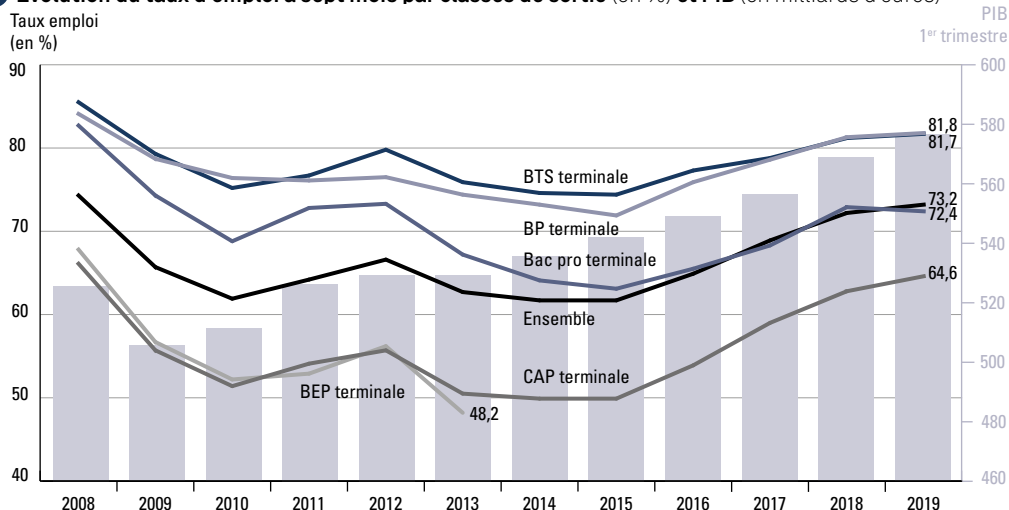
© DEPP

En février 2019, sept mois après leur sortie d'un centre de formation d'apprentis, 73 % des jeunes ayant suivi des études de niveau CAP à BTS ont un emploi, soit un point de plus qu'en 2018 (1). Quel que soit le niveau de formation, sortir du système éducatif après avoir obtenu le diplôme préparé demeure déterminant pour l'insertion des jeunes (2). L'écart des taux d'insertion selon ce critère est en moyenne de 15 points : 76 % des sortants diplômés sont en emploi contre 61 % des jeunes sortis en année terminale d'un cursus sans obtenir le diplôme.

Les garçons sortant d'apprentissage sont plus souvent en emploi que leurs consœurs, particulièrement au niveau du baccalauréat professionnel où l'écart est de 16 points, et de 9 points en CAP (3). Cet avantage masculin est plus net en sortant d'une formation liée à la production que liée aux services.

L'insertion professionnelle varie selon le niveau de diplôme préparé, mais aussi avec la spécialité de formation (4). Pour un jeune apprenti sortant de niveau CAP, le taux d'emploi varie de 44 % dans la « Coiffure-esthétique » à 81 % dans le « Transport-manutention-magasiner ». En baccalauréat professionnel, la variabilité du taux d'emploi est de même ampleur avec 50 % d'emploi en sortant des formations « Finances-comptabilité » jusqu'à 84 % pour l'« Énergie-chimie-métallurgie ». En BTS, ce sont les formations de la production « Électricité-électronique », « Génie civil-construction-bois », « Mécanique et structures métalliques » qui ont les taux d'insertion dans l'emploi les plus élevés (plus de 88 %).

### 1 Évolution du taux d'emploi à sept mois par classes de sortie (en %) et PIB (en milliards d'euros)



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Guadeloupe (y compris Mayotte depuis 2013). Sortants d'une année terminale de formation en CFA (hors niveaux I et II), interrogés sept mois après la fin des études.

© DEPP

#### Précisions

**L'enquête insertion professionnelle des apprentis (IPA)** interroge chaque année au 1<sup>er</sup> février les apprentis sept mois après leur sortie de classe terminale en centre de formations d'apprentis (CFA), quel que soit leur ministère de tutelle et leur niveau de formation.

**Sortants d'apprentissage** - Sont considérés comme sortants tous les jeunes inscrits dans un CFA ou une section d'apprentissage pendant l'année scolaire 2017-2018, non inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête de février 2019 ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

**Taux d'emploi** - Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage, inactifs ou en service civique ; les stagiaires de la formation professionnelle sont ici considérés comme inactifs). L'emploi regroupe les EDI, EDD, contrats en intérim, contrats de professionnalisation, et autres contrats aidés.

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information : 20.03.

## 2 Situation des sortants d'apprentissage au 1<sup>er</sup> février 2019 selon la classe de sortie, en %

Classe de sortie (1)	Diplôme obtenu	Total emploi	Parmi les sortants en emploi				Chômage	Inactivité	Service civique	Répartition (du CAP au BTS) (%)
			EDI (6)	Intérim	EDD (6)	Emploi aidé (6)				
CAP terminale (2)	Oui (79,1 %)	69,3	56,3	10,1	27,8	5,9	23,1	6,8	0,8	33,7
	Non (20,9 %)	47,1	48,1	19,8	29,8	2,4	40,3	11,3	1,3	8,9
BP terminale (3)	Oui (81,4 %)	84,3	68,0	4,9	24,3	2,8	9,7	5,7	0,3	15,5
	Non (18,6 %)	71,0	60,5	11,3	25,5	2,7	19,9	7,9	1,2	3,5
Bac pro terminale (4)	Oui (81,6 %)	74,6	57,8	12,4	22,6	7,3	17,4	7,3	0,7	11,4
	Non (18,4 %)	63,0	52,1	20,8	24,6	2,5	28,8	7,6	0,6	2,6
BTS terminale (5)	Oui (76,5 %)	83,8	56,1	8,0	21,0	14,9	9,6	6,1	0,5	18,7
	Non (23,5 %)	75,0	56,8	12,9	26,3	4,0	17,3	7,1	0,6	5,7
<b>Ensemble</b>	<b>Oui (79,2 %)</b>	<b>76,4</b>	<b>59,0</b>	<b>8,8</b>	<b>24,5</b>	<b>7,8</b>	<b>16,5</b>	<b>6,5</b>	<b>0,6</b>	<b>79,2</b>
	<b>Non (20,8 %)</b>	<b>60,9</b>	<b>54,0</b>	<b>15,9</b>	<b>27,1</b>	<b>3,0</b>	<b>29,0</b>	<b>9,1</b>	<b>1,0</b>	<b>20,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>Ensemble</b>	<b>73,2</b>	<b>58,1</b>	<b>10,0</b>	<b>25,0</b>	<b>6,9</b>	<b>19,1</b>	<b>7,0</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>
Rappel au 1 <sup>er</sup> février 2018		72,2	56,3	10,5	26,0	7,3	20,3	6,8	0,7	100,0
Diplômes de niveaux I et II	Oui (93,3 %)	81,2	68,3	4,9	20,6	6,2	12,6	4,7	1,5	93,3
	Non (6,7 %)	73,4	69,0	6,7	19,1	5,2	19,0	7,1	0,5	6,7

### ► Champ : France métropolitaine + DROM.

- Il s'agit de la dernière classe fréquentée. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.
- Y compris CAP agricole, mention complémentaire de niveau V, titres professionnels de niveau V.
- Y compris BP agricole, brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, brevet technique des métiers.
- Y compris baccalauréat professionnel agricole, mention complémentaire de niveau IV.
- Y compris BTS agricole, DUT, diplômes de la santé et du social de niveau III.
- Voir « Emplois non aidés » et « Emplois aidés » dans le glossaire.

© DEFP

## 3 Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2019 selon le secteur de formation, le sexe et la classe de sortie, en %

Classe de sortie (1)	Ensemble				Garçons		Filles	
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services
CAP terminale (2)	67,1	58,4	65,9	61,6	67,0	67,8	58,9	58,2
BP terminale (3)	83,3	80,0	84,7	79,0	85,6	74,9	79,1	80,2
Bac pro terminale (4)	76,5	60,6	78,1	60,7	79,6	62,3	63,7	59,5
BTS terminale (5)	83,8	78,3	86,3	78,0	87,2	77,8	79,1	78,2
<b>Ensemble</b>	<b>74,9</b>	<b>69,7</b>	<b>74,6</b>	<b>71,1</b>	<b>75,7</b>	<b>72,0</b>	<b>66,5</b>	<b>70,5</b>
Rappel au 1 <sup>er</sup> février 2018	73,4	69,6	72,9	71,1	73,8	72,2	66,0	70,5
Diplômes de niveaux I et II	81,5	79,9	83,9	79,4	84,1	79,7	83,3	79,1

### ► Champ : France métropolitaine + DROM.

1, 2, 3, 4 et 5. Idem tableau 2.

© DEFP

## 4 Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2019 selon la spécialité regroupée de formation et la classe de sortie, en %

Spécialité regroupée (1)	Taux d'emploi					Répartition des sortants en structure (du CAP au BTS)	Taux d'emploi Diplômes de niveaux I et II
	CAP terminale (2)	BP terminale (3)	Bac pro terminale (4)	BTS terminale (5)	Ensemble (du CAP au BTS)		
Alimentation et agroalimentaire, transformation	64,4	85,3	76,3	86,8	68,8	27,3	83,1
Mécanique et structures métalliques	65,4	80,6	79,5	88,1	77,1	20,8	80,5
Génie civil, construction, bois	68,0	87,1	76,5	88,5	74,9	20,2	92,8
Agriculture	65,4	80,4	76,2	84,1	75,8	16,5	83,5
Electricité, électronique	66,7	84,5	75,5	88,7	79,0	6,9	86,7
Energie, chimie, métallurgie	71,7	87,2	83,5	86,0	81,5	5,9	84,9
Technologies industrielles	n.s.	n.s.	75,6	80,6	79,0	1,9	81,3
Matériaux souples	76,3	n.s.	n.s.	n.s.	77,3	0,6	79,4
<b>Ensemble production</b>	<b>65,9</b>	<b>84,7</b>	<b>78,1</b>	<b>86,3</b>	<b>74,6</b>	<b>100,0</b>	<b>83,9</b>
Commerce, vente	51,7	73,6	62,2	77,9	65,5	28,1	77,1
Services aux personnes (santé, social)	76,7	83,5	56,9	83,5	81,0	21,7	85,3
Coiffure esthétique	44,1	75,7	n.s.	80,6	64,9	14,2	–
Hôtellerie, restauration, tourisme	64,0	75,4	64,9	78,2	68,3	10,7	80,9
Finances, comptabilité	–	n.s.	49,9	81,0	75,9	8,8	81,6
Secrétariat, communication et information	51,5	69,0	52,2	69,4	67,9	6,9	81,0
Transport, manutention, magasinage	81,1	n.s.	64,9	80,3	77,4	6,8	79,0
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	60,9	79,1	58,6	77,8	69,0	2,5	75,7
Formations générales	–	n.s.	–	81,6	61,3	0,3	72,7
<b>Ensemble services</b>	<b>61,6</b>	<b>79,0</b>	<b>60,7</b>	<b>78,0</b>	<b>71,1</b>	<b>100,0</b>	<b>79,4</b>

### ► Champ : France métropolitaine + DROM.

- Un regroupement des spécialités de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (NSF) est opéré en harmonisation avec les regroupements de l'enquête auprès des sortants de lycée.

2, 3, 4 et 5. Idem tableau 2.

© DEFP

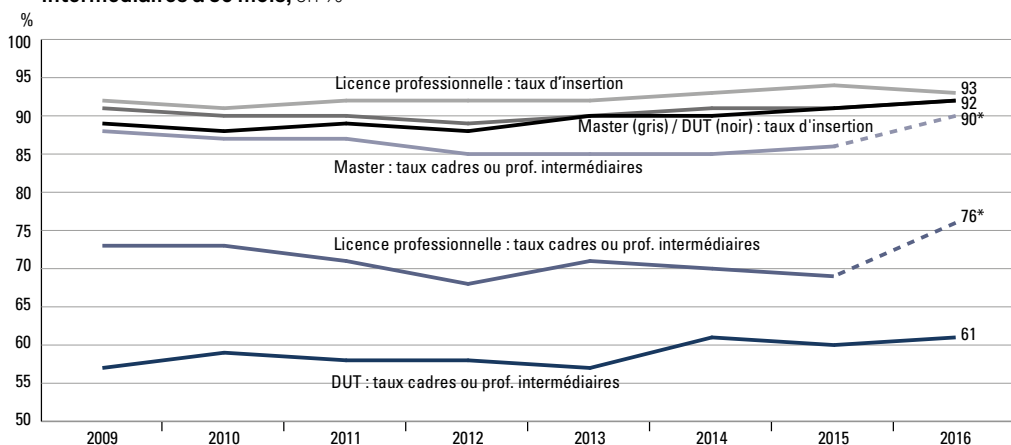
Fin 2018, les taux d'insertion professionnelle à 30 mois s'élevaient à 92 % pour les diplômés 2016 de DUT et de master, 93 % pour les diplômés de licence professionnelle (LP) et 98 % pour les diplômés de master enseignement (1) (2). Les niveaux observés en DUT et en master à cette date sont les plus élevés depuis la fin des années 2000.

Une large majorité des diplômés occupe, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, un emploi stable. Le niveau de qualification des emplois occupés augmente avec celui du diplôme obtenu. La part des emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires s'échelonne ainsi en 2018 de 61 % pour les DUT à 90 % pour les masters. De fortes différences sont observées entre domaines de spécialité, les écarts atteignent

en licence professionnelle, plus de 20 points entre les domaines Droit-Économie-Gestion (65 %) et Sciences-Technologies-Santé (87 %), et en master, un peu moins de 20 points entre Lettres-Langues-Arts et Sciences-Technologies-Santé (77 % contre 95 %) (2).

Le niveau de rémunération des emplois croît également avec le niveau de diplôme obtenu (3). Les titulaires d'un master perçoivent en 2018 un salaire mensuel net médian de 2 000 euros contre respectivement 1 570 euros et 1 690 euros pour les diplômés de DUT et de LP. À diplôme donné, le salaire médian diffère de 200 euros à plus de 400 euros selon les domaines de spécialité en défaveur des domaines des lettres, langues et arts, et des sciences humaines et sociales.

### 1 Évolution du taux d'insertion des diplômés et du taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires à 30 mois, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

**Lecture** : le taux d'emploi à 30 mois, de niveau cadre ou professions intermédiaires, pour les diplômés de master en 2016 s'élève à 90 %.

\* La méthode de redressement des PCS a fait l'objet d'une révision à partir des diplômés de 2016. Cette consolidation conduit à une estimation du taux d'emploi de niveau cadres et professions intermédiaires plus élevée qu'avec la méthode précédente. En effet, avec cette dernière, le taux d'emploi pour ces niveaux s'élèverait à 72 % en licence professionnelle et 87 % en master pour les diplômés de 2016.

© SIES

#### Précisions

**Population concernée** - Étudiants de nationalité française diplômés en 2016 d'un DUT, d'une licence professionnelle ou d'un master, issus de la formation initiale, et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme.

**Méthodologie** - Cette dixième enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université a été menée par le MESRI auprès de plus de 100 000 diplômés en 2016 en France métropolitaine et dans les DROM, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. La collecte a été réalisée par les universités concernées (à l'exception de Paris-Dauphine) et coordonnée par le ministère.

**Taux d'insertion professionnelle** - Part des diplômés en emploi parmi les diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi).

**Taux d'emploi stable** - Part des diplômés en emploi qui sont en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant.

**Salaire net mensuel médian** - Salaire net à temps plein, primes incluses.

#### Pour en savoir plus

- Notes Flash (ESR) : 19.29 ; 19.28 ; 19.27.

#### Source

MESRI-SIES, Enquêtes d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université.

## 2 Évolution des taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés, en %

Cursus et domaines disciplinaires	Année du diplôme		
	2014	2015	2016
<b>DUT</b>	<b>90</b>	<b>91</b>	<b>92</b>
<b>Licence professionnelle</b>	<b>93</b>	<b>94</b>	<b>93</b>
<b>Master (LMD)</b>	<b>91</b>	<b>91</b>	<b>92</b>
dont : Droit-Économie-Gestion (DEG)	93	93	94
Lettres-Langues-Arts (LLA)	87	87	86
Sciences humaines et sociales (SHS)	87	87	88
Sciences-Technologies-Santé (STS)	91	92	92
<b>Master enseignement (ENS)</b>	<b>97</b>	<b>98</b>	<b>98</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

## 3 Conditions d'emploi des diplômés 2016 à 30 mois, en %

Cursus et domaines disciplinaires		DEG	LLA	SHS	STS	Ensemble
DUT	Taux d'insertion professionnelle	93	–	84	93	<b>92</b>
	Taux d'emploi stable	70	–	59	75	<b>71</b>
	Taux d'emploi à temps plein	95	–	84	98	<b>95</b>
	Taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires	41	–	40	82	<b>61</b>
Licence professionnelle	Taux d'insertion professionnelle	93	86	89	95	<b>93</b>
	Taux d'emploi stable	85	62	68	84	<b>83</b>
	Taux d'emploi à temps plein	97	89	92	98	<b>97</b>
	Taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires	65	73	68	87	<b>76</b>
Master LMD	Taux d'insertion professionnelle	94	86	88	92	<b>92</b>
	Taux d'emploi stable	83	67	61	82	<b>77</b>
	Taux d'emploi à temps plein	98	85	86	97	<b>95</b>
	Taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires	90	77	87	95	<b>90</b>
Master Enseignement	Taux d'insertion professionnelle	–	–	–	–	<b>98</b>
	Taux d'emploi stable	–	–	–	–	<b>92</b>
	Taux d'emploi à temps plein	–	–	–	–	<b>93</b>
	Taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires	–	–	–	–	<b>95</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

DEG : Droit-Économie-Gestion.

LLA : Lettres-Langues-Arts.

SHS : Sciences humaines et sociales.

STS : Sciences-Technologies-Santé.

## 4 Salaire net mensuel médian des diplômés 2016 à 18 et 30 mois, en euros

Cursus et domaines disciplinaires		DEG	LLA	SHS	STS	Total
DUT	Salaire à 18 mois	1 400	–	1 330	1 550	<b>1 490</b>
	Salaire à 30 mois	1 510	–	1 400	1 650	<b>1 570</b>
Licence professionnelle	Salaire à 18 mois	1 530	1 450	1 410	1 600	<b>1 570</b>
	Salaire à 30 mois	1 670	1 550	1 500	1 710	<b>1 690</b>
Master LMD	Salaire à 18 mois	1 950	1 540	1 630	1 940	<b>1 860</b>
	Salaire à 30 mois	2 100	1 680	1 770	2 070	<b>2 000</b>
Master Enseignement	Salaire à 18 mois	–	–	–	–	<b>1 790</b>
	Salaire à 30 mois	–	–	–	–	<b>1 800</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES



Un an après l'obtention de leur thèse en 2014, 85 % des docteurs sont en emploi et 91 % le sont trois ans après (1) (2). La moitié des docteurs exerce leur métier dans le secteur public académique et 19 % dans le public hors secteur académique. Le salaire mensuel net médian d'un docteur s'élève à 2 125 euros après un an de vie active en emploi et 2 375 euros après trois ans (3).

Les femmes représentent 44 % des docteurs diplômés en 2014 et ont généralement de moins bonnes conditions d'emploi que les hommes. Les étrangers, eux, représentent 42 % des diplômés d'un doctorat en 2014 et leur taux d'emploi à trois ans est équivalent à celui des Français (environ 90 %).

À un an comme à trois ans, neuf docteurs sur dix occupent un emploi de niveau cadre. En revanche, le taux d'emploi stable ne s'élève qu'à 52 % un an après l'obtention de leur diplôme, et à 66 % trois ans après.

Le contraste est marqué selon le secteur d'emploi. Alors qu'un docteur sur deux occupant un emploi dans le secteur académique a signé un contrat à durée indéterminée, cette proportion s'élève à 90 % pour les docteurs employés dans les entreprises. Le contraste est également marqué selon les disciplines. Tandis que les conditions d'emploi sont très bonnes pour les docteurs en sciences et leurs interactions et en sciences juridiques et politiques, les docteurs en sciences du vivant peinent à trouver un emploi stable et les docteurs en sciences humaines et humanités ont plus de difficultés à trouver un emploi de niveau cadre.

### Précisions

Au premier semestre 2018, les diplômés d'un doctorat en 2014 ont été interrogés sur leur situation professionnelle un an et trois ans après l'obtention de leur diplôme. Cette **enquête sur la situation professionnelle des docteurs** (dénommée IPDoc) a impliqué une soixantaine d'établissements ou Comue (communauté d'universités et d'établissements) délivrant des doctorats et 102 écoles doctorales, correspondant à 13 055 docteurs sur les 14 400 diplômés de 2014, toutes nationalités et tous âges confondus. Le taux de réponse net à l'enquête est de 54 % et les résultats de 7 055 docteurs ont été retenus dans l'exploitation finale.

**Taux d'emploi** - Part des diplômés en emploi parmi les diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi).

**Salaire mensuel net médian** - Salaire net équivalent temps plein estimé pour les docteurs travaillant en France.

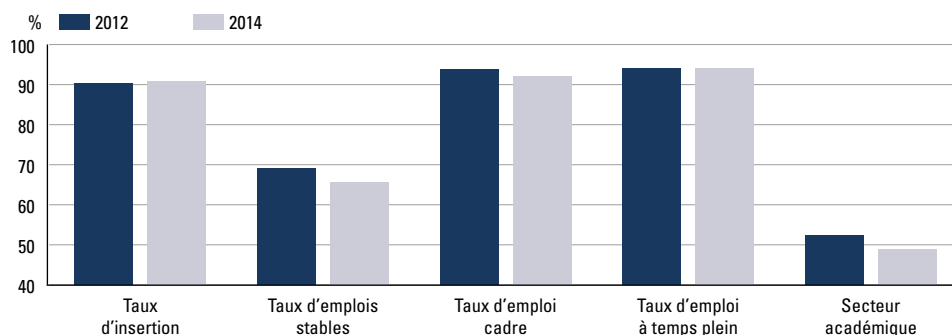
**Taux d'emploi stable** - Part des diplômés en emploi qui sont en CDI, fonctionnaire, profession libérale, travailleur indépendant ou chef d'entreprise.

**Secteur académique** - Le secteur académique désigne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes et instituts de recherche, qu'ils soient publics ou privés.

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* (ESR) : 19.08 ; 17.10 ; 17.06 ; 17.03.

## 1 Situation d'emploi des docteurs diplômés en 2012 et en 2014 à 36 mois, en %



► Champ : docteurs diplômés en 2012 et 2014 en France entière.

© SIES

## 2 Situation d'emploi par discipline à 12 (n+1) et 36 (n+3) mois

Discipline	Taux d'emploi n+1	Taux d'emploi n+3	Emplois stables n+1	Emplois stables n+3	Emplois cadres n+1	Emplois cadres n+3	Emploi à temps plein n+1	Emploi à temps plein n+3
<b>Sciences et leurs interactions</b>	<b>86,9</b>	<b>91,9</b>	<b>51,7</b>	<b>68,6</b>	<b>95,8</b>	<b>94,3</b>	<b>97,5</b>	<b>97,7</b>
Mathématiques et leurs interactions	91,8	93,8	46,6	65,0	95,6	94,3	97,0	97,6
Physique	84,8	90,0	44,4	59,2	94,4	94,6	98,1	97,5
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	79,2	88,4	39,4	50,7	94,7	91,0	97,1	96,9
Chimie et sc. des matériaux	81,0	89,4	45,4	62,9	94,6	93,7	97,7	97,5
Sciences pour l'ingénieur	89,1	93,1	57,7	77,9	97,5	97,2	97,4	98,0
Sciences et TIC	91,0	94,1	58,4	74,9	95,9	92,9	97,4	97,9
<b>Sciences du vivant</b>	<b>82,8</b>	<b>90,1</b>	<b>37,2</b>	<b>49,4</b>	<b>92,4</b>	<b>94,0</b>	<b>93,8</b>	<b>94,4</b>
Biologie, médecine et santé	84,0	91,0	35,5	46,9	92,4	94,0	94,6	94,8
Sciences agronomiques et écologiques	77,9	86,3	45,5	60,9	92,3	94,3	89,8	92,9
<b>Sciences humaines et humanités</b>	<b>83,9</b>	<b>90,1</b>	<b>61,1</b>	<b>68,6</b>	<b>84,4</b>	<b>85,7</b>	<b>87,6</b>	<b>88,6</b>
Langues et littératures	89,6	93,1	70,3	73,7	88,7	89,9	87,3	88,7
Philosophie et arts	78,7	88,2	55,5	59,9	81,7	86,2	78,0	80,9
Histoire, géographie	82,9	89,6	56,1	64,4	80,0	81,1	91,0	91,1
Sciences humaines	82,4	88,8	60,5	72,9	86,3	86,2	89,4	90,1
<b>Sciences de la société</b>	<b>85,5</b>	<b>89,4</b>	<b>61,8</b>	<b>73,8</b>	<b>91,3</b>	<b>90,9</b>	<b>86,5</b>	<b>89,5</b>
Sciences économiques et de gestion	91,4	92,8	59,4	74,6	93,4	91,5	90,1	91,9
Sciences juridiques et politiques	81,7	88,6	68,5	81,4	90,5	91,6	81,9	88,4
Sciences sociales, sociologie, démographie	81,8	85,0	56,0	58,7	88,6	88,3	87,0	87,1
<b>Ensemble</b>	<b>85,3</b>	<b>90,8</b>	<b>52,2</b>	<b>65,6</b>	<b>92,2</b>	<b>92,0</b>	<b>93,3</b>	<b>94,1</b>

► Champ : docteurs diplômés en 2014 en France entière.

© SIES

## 3 Salaire mensuel net médian des docteurs par discipline à 12 et 36 mois

	Salaire à 12 mois	Salaire à 36 mois
<b>Sciences et leurs interactions</b>	<b>2 190</b>	<b>2 470</b>
Mathématiques	2 260	2 490
Physique	2 250	2 470
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 060	2 210
Chimie	2 125	2 370
Sciences pour l'ingénieur	2 160	2 500
Sciences et TIC	2 255	2 500
<b>Sciences du vivant</b>	<b>2 095</b>	<b>2 310</b>
Biologie, médecine et santé	2 125	2 370
Sciences agronomiques et écologiques	1 950	2 160
<b>Sciences humaines et humanités</b>	<b>1 925</b>	<b>2 260</b>
Langues et littératures	1 875	2 270
Philosophie et arts	1 840	1 980
Histoire, géographie	1 950	2 260
Sciences humaines	1 930	2 260
<b>Sciences de la société</b>	<b>2 090</b>	<b>2 370</b>
Sciences économiques et de gestion	2 200	2 570
Sciences juridiques et politiques	2 060	2 270
Sciences sociales, sociologie, démographie	1 850	2 210
<b>Ensemble</b>	<b>2 125</b>	<b>2 375</b>

► Champ : docteurs diplômés en 2014 et travaillant en France métropolitaine + DROM.

© SIES

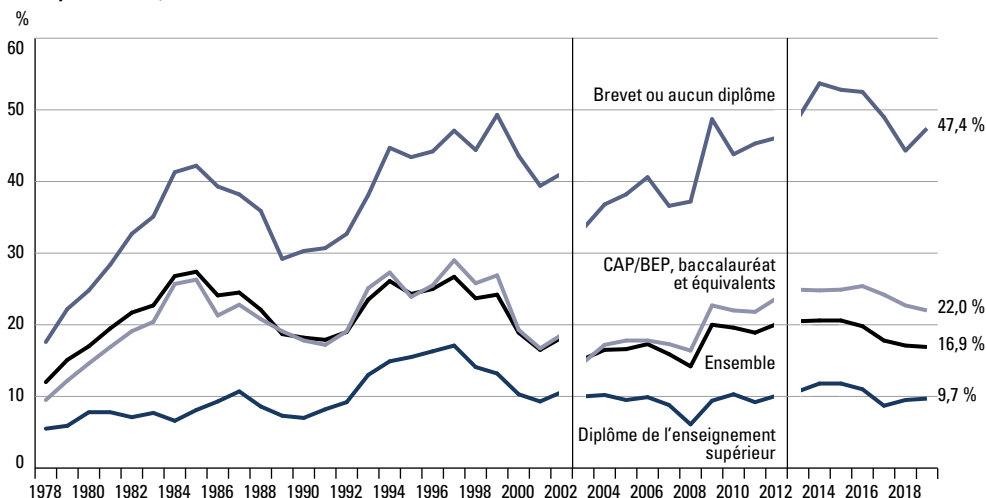
En 2019, 45 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans poursuivent leurs études initiales, 7 % cumulant leurs études avec un emploi (2). Lorsqu'ils ont terminé leur formation initiale, 38 % sont en situation d'emploi, 7 % sont chômeurs et 10 % sont inactifs. La part des jeunes en formation initiale sans cumul avec de l'emploi décroît progressivement avec l'âge. De 73 % à 18 ans, elle passe à 34 % à 21 ans et 10 % à 24 ans.

Les jeunes sont plus souvent confrontés à une situation de chômage que le reste de la population. Le **taux de chômage** au sens du BIT est de 8,4 % pour la population active française en moyenne en 2019. Il atteint 15,3 % chez les 15-29 ans. Moins le niveau d'études atteint est élevé, plus le risque de chômage

est important. En 2019, lorsqu'ils ont quitté leurs études initiales depuis un à quatre ans, 10 % des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage contre 22 % des diplômés de CAP, BEP ou d'un baccalauréat et 47 % des jeunes ayant pour plus haut diplôme le diplôme national du brevet ou ne possédant aucun diplôme (1). Ce constat est particulièrement vrai en période de conjoncture défavorable, car les moins diplômés occupent plus souvent des emplois sensibles à la conjoncture (intérim, CDD, etc.).

Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes de diplômes plus élevés occupent plus fréquemment un emploi de catégorie socioprofessionnelle supérieure (3).

### 1 Taux de chômage des actifs sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, en fonction du diplôme le plus élevé, en %



► **Champ** : France métropolitaine jusqu'en 2013, France métropolitaine + DROM hors Mayotte à partir de 2014. Les données 2016 à 2019 sont provisoires.

**Lecture** : en 2019, 16,9 % des jeunes actifs ayant terminé leur formation initiale depuis un à quatre ans sont chômeurs, au sens du BIT.

**Note** : en 2003 a lieu une rupture de série de l'enquête Emploi, principalement provoquée par le passage d'une enquête annuelle réalisée en mars à une enquête en continu tout au long de l'année. En 2013 a lieu une autre rupture. La rénovation du questionnaire en 2013 répond aux besoins de simplifier le questionnaire, d'améliorer la qualité de la codification des variables de professions et diplômes, conformément aux orientations d'Eurostat, et d'enrichir la connaissance du marché du travail.

© DEPP

#### Précisions

**Sortants de formation initiale** - Voir « Glossaire ».

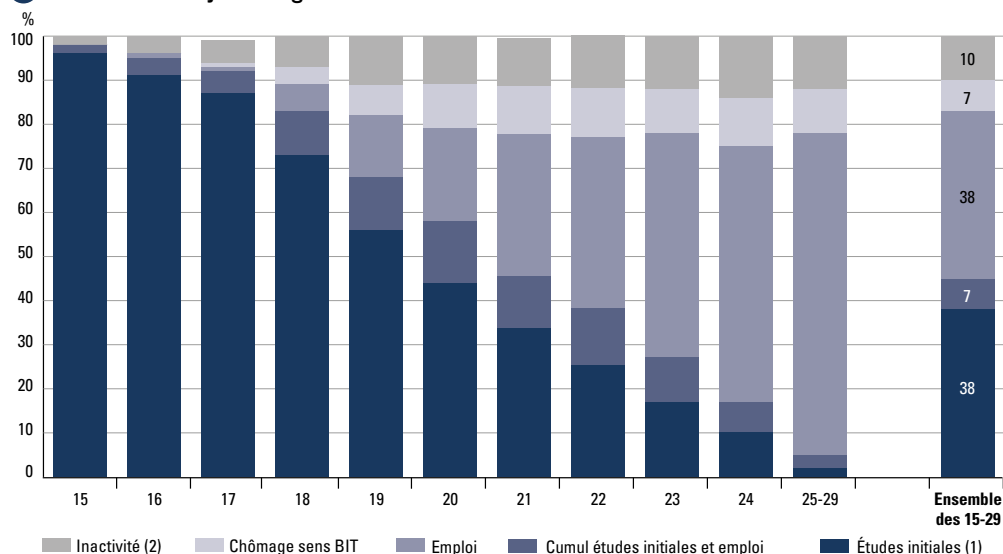
#### Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des jeunes », *Rapport de diagnostic élaboré par France Stratégie et la DARES*, janvier 2017.
- *Bilan Formation-emploi*, édition 2019, Insee.

#### Source

Enquêtes Emploi de l'Insee sur le champ France métropolitaine + DROM hors Mayotte, traitement MENJS-MESRI-DEPP.

## 2 La situation des jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2019



► **Champ** : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, données provisoires.

1. Dont les 1 % de jeunes qui sont en formation initiale et au chômage au sens du BIT.

2. Dont 2 % de jeunes en reprise d'études.

**Lecture** : en 2019, 38 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont en études initiales sans cumul avec de l'emploi.

© DEFP

## 3 Catégorie socioprofessionnelle en 2019 des actifs occupés sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, en % (1)

	Enseignement supérieur long (2)	Enseignement supérieur court (3)	Baccalauréat	CAP-BEP	Brevet ou aucun diplôme	Total
Indépendants	2	2	3	2	2	2
Cadres et professions intellectuelles	48	5	1	0	1	23
Professions intermédiaires	36	47	17	9	13	29
Employés qualifiés	8	21	22	25	12	15
Employés non qualifiés	3	8	24	20	25	12
Ouvriers qualifiés	2	9	21	27	17	11
Ouvriers non qualifiés	1	8	13	17	30	8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

► **Champ** : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, données provisoires.

1. Conformément au Bilan Formations-Emploi de l'Insee, la situation professionnelle étudiée ici est celle des sortants de formation initiale depuis un à quatre ans (durée calculée en différence d'années civiles). Les catégories de professions proviennent de la classification socioprofessionnelle de l'Insee. Les indépendants regroupent les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. On distingue au sein des ouvriers et des employés les qualifiés et les non qualifiés.

2. L'enseignement supérieur long correspond à la licence, à la maîtrise (M1), au master, DEA, DESS, doctorat ainsi qu'aux diplômés des écoles de niveau licence ou au-delà.

3. L'enseignement supérieur court correspond au DEUG, au BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'au paramédical et social de niveau bac + 2.

© DEFP

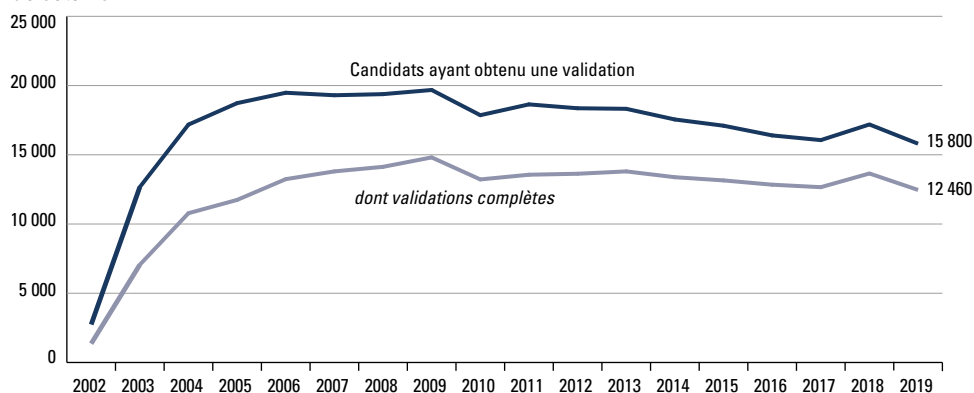
En 2019, le nombre des diplômes délivrés par la **validation des acquis de l'expérience** (VAE) recule de 9 % après la hausse de 8 % observée en 2018 : les jurys ont accordé 12 460 validations totales de diplôme sur 17 910 dossiers examinés (- 8 %) (1) (2). Le nombre des entrées dans le dispositif diminue aussi de 10 % avec 27 130 nouvelles recevabilités accordées.

La baisse d'activité des jurys concerne surtout le premier niveau de qualification (- 37 %) dont le poids dans les dossiers examinés par les jurys a reculé de 8 points. Alors que celui-ci avait tendance à se renforcer en fin de parcours, il représente maintenant 18 % des recevabilités et 18 % des diplômes délivrés (contre respectivement 20 et 28 % en 2018). 54 % des candidatures visent un diplôme de niveau supérieur au bac (+ 7 points) (3).

36 % des candidatures visent un BTS, 16 % un CAP et 16 % un baccalauréat professionnel (4). La baisse d'activité concerne essentiellement le CAP Petite enfance, diplôme jusque-là le plus demandé (19 % des dossiers en 2018). Le CAP Accompagnant petite enfance qui le remplace a généré deux fois moins de candidatures (11 % des dossiers) et se place en seconde position derrière le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) (15 %).

Le public des candidats à la VAE est composé aux deux tiers de femmes (67 % contre 69 % en 2018) et aux trois quarts de personnes en emploi (5).

### 1 Évolution du nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

#### Précisions

L'enquête concerne les diplômes à finalité professionnelle de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur délivrés par les recteurs, y compris les trois diplômes d'éducateurs placés sous cotutelle du ministère chargé des Affaires sociales (DEES, DEETS et DEME) et les deux diplômes comptables DCG et DSCG.

L'individu statistique est le dossier (un dossier par diplôme visé). Sont comptabilisés les dossiers enregistrés chaque année aux différentes étapes du parcours VAE (recevabilité, dépôt et examen des candidatures).

La validation peut être totale ou partielle. La validation totale autorise la délivrance du diplôme. Les diplômes délivrés sont comptabilisés selon le mode d'évaluation au moment de l'obtention du diplôme.

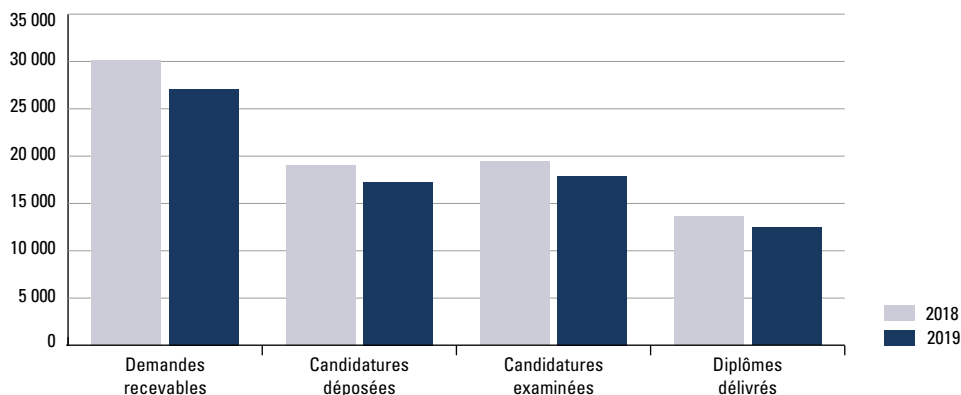
#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.51 ; 14.32.

#### Source

MENJS-MESRI-DEPP, Enquête n° 62 sur la validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement technologique et professionnel.

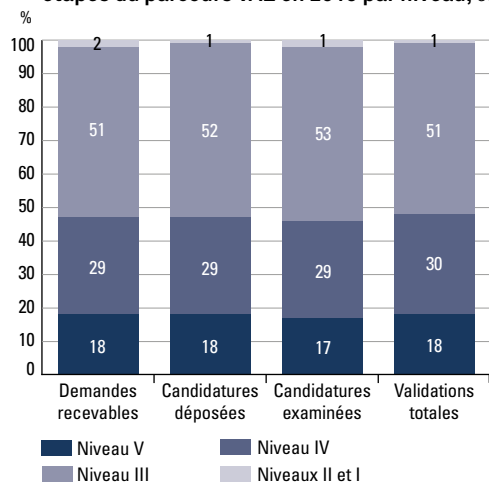
**2** Les différentes étapes du parcours VAE, effectifs recensés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre en 2018 et 2019



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEFP

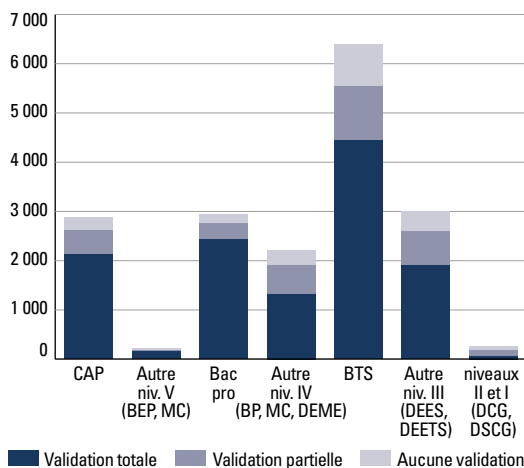
**3** Répartition des demandes aux différentes étapes du parcours VAE en 2019 par niveau, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEFP

**4** Répartition des candidats à la VAE examinés en 2019 selon le diplôme visé



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEFP

**5** Profil des candidats à la VAE en 2019, en %

		Candidats recevables	Livrets 2 déposés
Sexe	Hommes	35	33
	Femmes	65	67
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Âge	Moins de 25 ans	3	2
	25-29 ans	12	10
	30-39 ans	38	38
	40-49 ans	32	33
	50 ans et plus	15	17
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Situation par rapport à l'emploi	Demandeur d'emploi	24	23
	En emploi	75	77
	Inactif	1	1
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEFP

En 2018, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics dépendant du ministère en charge de l'Enseignement supérieur a délivré, au titre de la formation continue, un total de 103 200 diplômes (1) (2), à raison de 66 800 diplômes nationaux et de 36 400 diplômes d'établissement.

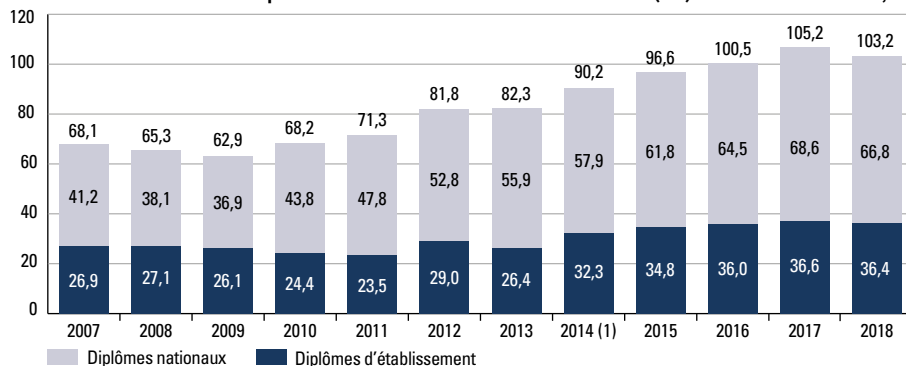
En 2018, plus de 80 % des diplômes nationaux délivrés en formation continue sont de niveaux I et II (respectivement 37 % et 47 %), 9 % de niveau III et 7 % de niveau IV (3). La licence professionnelle et le master dominant, représentant respectivement 29 % et 30 % de l'ensemble.

Les universités, les universités de technologie (UT) et les instituts nationaux polytechniques (INP) ont

délivré autant de diplômes qu'en 2017. Les diplômes nationaux, qui sont stables, représentent 89 % de ces diplômes en 2018. Ceux de niveaux IV, III et II sont en baisse et ceux de niveau I en hausse. Les IUT ont délivré 15 500 diplômes nationaux, qui correspondent pour deux tiers d'entre eux à des licences professionnelles en formation continue (10 500) (4).

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a délivré 5 600 diplômes nationaux en 2018, résultat provisoire en baisse par rapport à 2017 (3). Les écoles d'ingénieurs et les autres établissements sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur ont délivré, quant à eux, 1 700 diplômes nationaux, soit légèrement plus qu'en 2017.

### 1 Évolution du nombre de diplômes délivrés en formation continue (FC) entre 2007 et 2018, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public (Mayotte à partir de 2015).

1. Révision des chiffres par le Cnam à partir de 2014.

© SIES

#### Précisions

**Établissements concernés** - Tous les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Ils se classent en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les INP, les universités de technologie et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Inalco, l'IEP de Paris, les écoles normales supérieures et quelques grands établissements ;
- Cnam : le grand établissement et ses centres régionaux associés.

**Niveaux de diplômes** - Voir détail tableau 3.

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 20.04.

## 2 Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2017 et 2018 selon le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1) (2)		Total	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018 (p)	2017	2018
Nombre de diplômes nationaux délivrés en FC	59 731	59 583	1 603	1 676	7 264	5 564	68 598	66 823
Nombre de diplômes d'établissement (y c. DU) délivrés en FC	34 473	35 795	383	289	1 718	313	36 574	36 397
<b>Ensemble des diplômes délivrés en FC</b>	<b>94 204</b>	<b>95 378</b>	<b>1 986</b>	<b>1 965</b>	<b>8 982</b>	<b>5 877</b>	<b>105 172</b>	<b>103 220</b>
Part des diplômes nationaux délivrés en FC (%)	63,4	62,5	80,7	85,3	80,9	94,7	65,2	64,7
Part des diplômes d'établissement (y c. DU) délivrés en FC (%)	36,6	37,5	19,3	14,7	19,1	5,3	34,8	35,3
<b>Ensemble des diplômes délivrés en FC (%)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public.**

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Révision des chiffres par le Cnam.

**Lecture :** en 2018, 59 583 diplômes nationaux ont été délivrés par les universités, les INP et les UT dans le cadre de la formation continue. Ils représentent 62 % des 95 378 diplômes que ces entités délivrent par la formation continue.

© SIES

## 3 Diplômes nationaux délivrés en formation continue en 2017 et 2018 selon le niveau et le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1) (2)		Total	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018 (p)	2017	2018
Capacité en droit	123	302					123	302
DAEU A (littéraire)	4 279	3 523					4 279	3 523
DAEU B (scientifique)	770	837					770	837
DELFDALF	251	170					251	170
<b>Total niveau IV</b>	<b>5 423</b>	<b>4 832</b>					<b>5 423</b>	<b>4 832</b>
DEUST (et DEUG)	680	558					680	558
DUT (et DNTS)	4 647	4 328			2	54	4 649	4 382
Titres RNCP niveau III	234	379			955	348	1 189	727
Diplômes paramédicaux niveau III	110	39					110	39
<b>Total niveau III</b>	<b>5 671</b>	<b>5 304</b>			<b>957</b>	<b>402</b>	<b>6 628</b>	<b>5 706</b>
Licences	3 675	4 164	48	37	1 958	1 596	5 681	5 797
Licences professionnelles	18 815	18 393	2	1	1 383	1 129	20 200	19 523
Maîtrises-Masters 1	4 979	3 668	253	215			5 232	3 883
DCG	26	12	1	1			27	13
Titres RNCP niveau II	442	1 019	32	14	1 401	1 073	1 875	2 106
<b>Total niveau II</b>	<b>27 937</b>	<b>27 256</b>	<b>336</b>	<b>268</b>	<b>4 742</b>	<b>3 798</b>	<b>33 015</b>	<b>31 322</b>
DESCF-DSCG	64	17					64	17
Masters professionnels	4 425	5 209	11	6			4 436	5 215
Masters recherche	368	87	34	2			402	89
Masters indifférenciés	11 172	11 922	340	294	719	740	12 231	12 956
Masters enseignement	1 984	1 444	197	133			2 181	1 577
Mastères, MBA	124	183	336	359	122	38	582	580
HDR	1	2					1	2
Diplômes d'ingénieurs (dont ingénieurs Cnam)	518	1 593	288	339	356	316	1 162	2 248
Capacité médecine	565	547					565	547
Titres RNCP niveau I	1 353	1 042	55	275	309	270	1 717	1 587
Doctorats	126	145	6	-	59	-	191	145
<b>Total niveau I</b>	<b>20 700</b>	<b>22 191</b>	<b>1 267</b>	<b>1 408</b>	<b>1 565</b>	<b>1 364</b>	<b>23 532</b>	<b>24 963</b>
<b>Ensemble des diplômes</b>	<b>59 731</b>	<b>59 583</b>	<b>1 603</b>	<b>1 676</b>	<b>7 264</b>	<b>5 564</b>	<b>68 598</b>	<b>66 823</b>

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public.**

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Révision des chiffres par le Cnam.

© SIES

## 4 Diplômes délivrés en formation continue par les IUT en 2017 et 2018

	DUT	Licences professionnelles	Titres au RNCP niv. III	Titres au RNCP niv. II	Total diplômes nationaux	Diplômes d'établissement en IUT
2017	4 647	10 652	88	326	15 713	692
2018	4 539	10 514	71	326	15 450	681

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public.**

© SIES



En 2018, dans les universités et au Cnam, plus de 3 600 personnes obtiennent la totalité ou une partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la **validation des acquis de l'expérience** (VAE) après examen par un jury (1). De 2002 à 2005, le nombre de VAE augmente, se stabilise autour de 4 000 à partir de 2007 et baisse à partir de 2013. La part des VAE totales parmi les VAE croît et atteint 74 % en 2018.

Les deux diplômes les plus obtenus par VAE sont la licence professionnelle (45 %) et le master et le doctorat (36 %) (2).

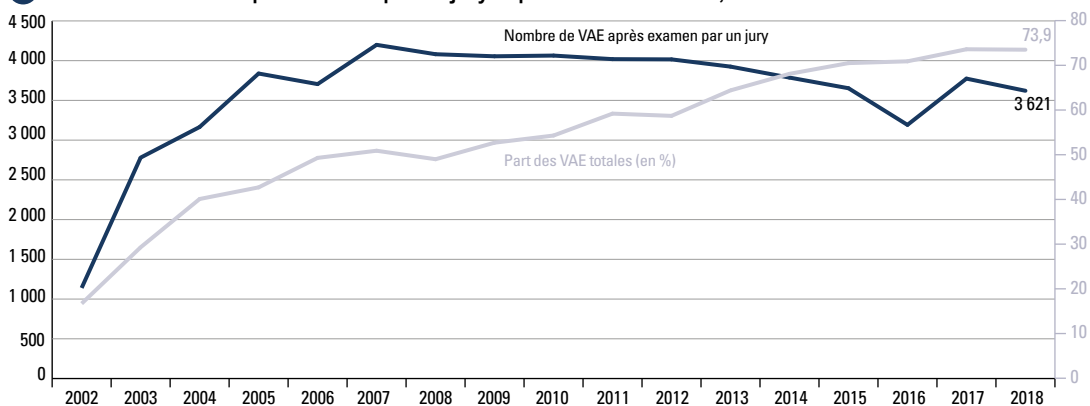
En 2018, les titulaires d'un bac + 2 sont les plus nombreux (40 %) parmi les bénéficiaires de VAE (3). Ils représentent près de la moitié des diplômés des licences professionnelles (22 % des VAE), comme les

titulaires d'un bac + 3 pour les diplômés des masters et doctorats (17 %). Cependant, les licences professionnelles sont aussi délivrées près d'une fois sur trois à des titulaires d'un bac (15 % des VAE) et les masters et doctorats une fois sur quatre à ceux d'un bac + 2 (9 %).

Une démarche de VAE, du dépôt du dossier de recevabilité à l'examen du dossier par un jury, dure en moyenne 16 mois ; auxquels s'ajoutent 6 mois en cas d'une VAE partielle avec des préconisations du jury pour obtenir le diplôme complet (4).

L'employeur constitue la principale source de financement des VAE délivrées dans les universités (64 %), notamment pour les salariés du privé (77 %) (5). Si, en moyenne, un quart des bénéficiaires s'autofinancent, cette part est de 75 % pour les non-salariés.

### 1 Évolution de la VAE après examen par un jury et part des VAE totales, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte), toutes les universités et le Cnam.

© SIES

#### Précisions

##### Établissements concernés :

- universités : les universités et leurs composantes, l'institut national polytechnique (INP) de Toulouse, l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, les universités de technologie (UT) et Paris-Dauphine ;
- Cnam : le grand établissement et ses centres régionaux associés.

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 19.14.

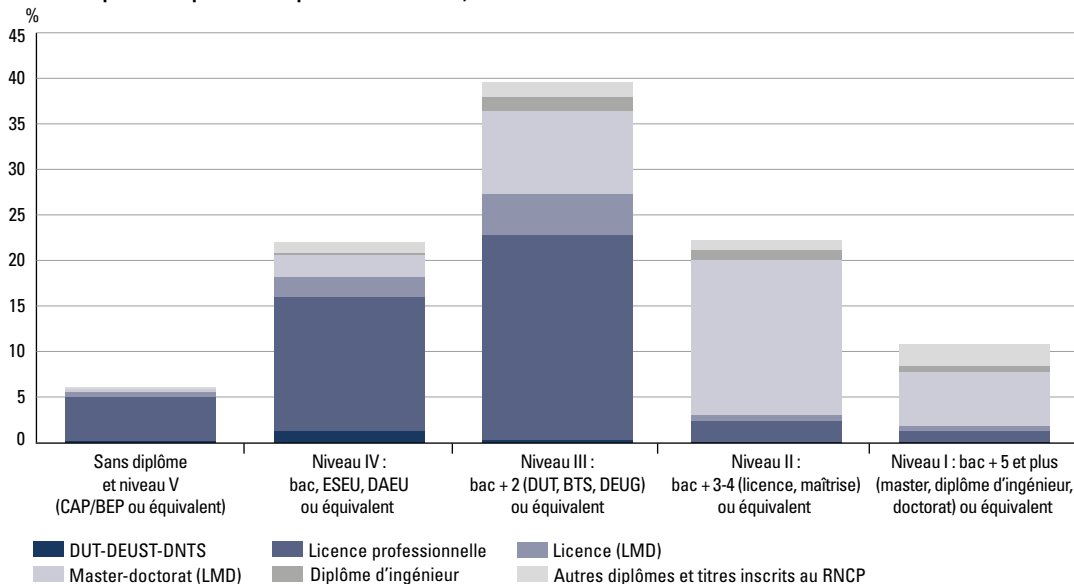
**2 Répartition des bénéficiaires de VAE après examen par un jury selon le diplôme obtenu en 2018, en %**

	DUT-DEUST-DNTS	Licence professionnelle	Licence (LMD)	Master et doctorat (LMD)	Diplôme d'ingénieur	Autres diplômes	Total
Validations totales	1,9	50,2	9,1	32,4	2,6	3,8	100,0
Validations partielles	2,1	30,6	9,8	45,9	7,3	4,3	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>1,9</b>	<b>45,3</b>	<b>9,3</b>	<b>35,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>100,0</b>
Part des VAE totales	74	84	74	69	52	73	74

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, toutes les universités et le Cnam.

© SIES

**3 Répartition de l'ensemble des bénéficiaires de VAE après examen par un jury selon le diplôme obtenu et le diplôme le plus élevé possédé en 2018, en %**

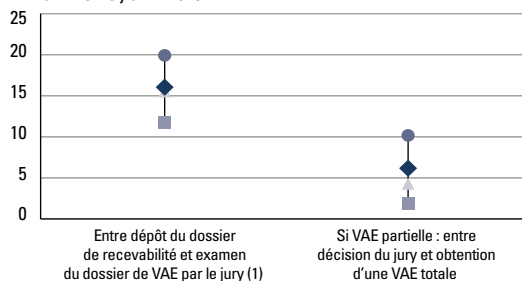


► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, toutes les universités et le Cnam.

© SIES

**Lecture :** parmi l'ensemble des bénéficiaires de VAE, 22 % sont titulaires d'un diplôme de niveau III et obtiennent une licence professionnelle.

**4 Distribution de la durée d'une démarche de VAE en 2018, en mois**



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, toutes les universités et le Cnam.

© SIES

1. Quelle que soit la décision du jury (refus, VAE totale, VAE partielle).

- Q3 (3<sup>e</sup> quartile) Pour les trois quarts des universités, la durée moyenne d'une démarche de VAE dure moins de 20 mois.
- ◆ Moyenne À compter du dépôt du dossier de recevabilité jusqu'à l'examen du dossier par un jury de VAE, la durée moyenne d'une démarche de VAE est de 16 mois.
- ▲ Médiane Pour la moitié des universités, cette durée est inférieure à 15 mois.
- Q1 (1<sup>er</sup> quartile) Pour un quart d'entre elles, elle dure moins de 11 mois.

**5 Financement des VAE délivrées dans les universités en 2018, en %**

	Répartition des bénéficiaires de VAE financée	Financement public	Financement employeur	Auto-financement	Ensemble
Salariés du secteur privé	73,4	n.d.	76,9	23,1	100,0
Agents de la fonction publique	10,5	n.d.	66,1	33,9	100,0
Demandeurs d'emploi	13,0	82,8	n.d.	17,2	100,0
Non-salariés	2,9	n.d.	25,0	75,0	100,0
Inactifs	0,2	n.d.	0,0	100,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>10,9</b>	<b>64,2</b>	<b>24,9</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, toutes les universités (hors Cnam).

© SIES

Les gouvernements européens s'orientent vers une société de la connaissance depuis le sommet de Lisbonne de 2000 et la stratégie « Éducation et formation 2020 ». Des objectifs concrets, chiffrés pour l'ensemble de l'Union européenne (UE), précisent ces orientations.

L'objectif de 40% de 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur en 2020 est atteint, avec 41,6% dans l'UE 2019, à 28. Le taux français est de 47,5% (2).

L'indicateur d'employabilité, qui est une part d'emploi peu après un diplôme secondaire ou supérieur, ciblé à 82% à l'horizon 2020, vaut 81,5% en 2019.

La participation à la formation tout au long de la vie, ciblée à 15% des 25-64 ans en 4 semaines en 2020, est de 11,3% en 2019 et de 19,5% en France.

Les **sortants précoces**, sans diplôme de second cycle secondaire, concernent, en 2019, 8,2% des jeunes de

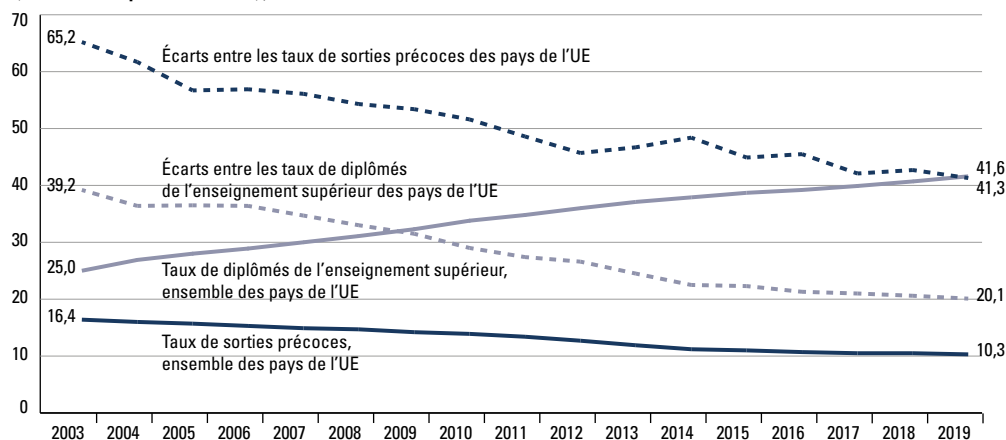
18-24 ans en France et 10,3% de ceux de l'UE 2019, pour un objectif de moins de 10% en 2020.

Les proportions de jeunes de 15 ans aux faibles compétences de base (lecture, cultures mathématique et scientifique) sont supérieures, en 2018, pour la moyenne de l'UE comme pour la France, aux 15% espérés en 2020.

Enfin l'objectif de 95% d'enfants en programme d'éducation de la petite enfance en 2020 a été atteint l'année scolaire 2015-2016. Le taux est de 100% en France.

Les taux de diplômés du supérieur et de sortants précoces d'ensemble des pays européens ont progressé vers les objectifs communs, entre 2003 et 2019 (1). De plus, les écarts entre États membres européens ont diminué. Les taux des pays ont convergé, ce qui signifie que les résultats des pays les plus éloignés de l'objectif ont progressé davantage que ceux des autres.

### 1 Indicateurs européens de sortants précoces et des diplômés de l'enseignement supérieur de 2003 à 2019 (Union européenne 2019), en %



© DEPP

#### Précisions

**Champ** - Union européenne.

**Écarts** - Écart moyen entre les taux des pays de l'Union européenne et la moyenne, rapporté à la moyenne (coefficient de variation).

**Indicateurs Europe 2020 sur l'éducation** - Voir « Glossaire ». Note : les données, partielles, de suivi du développement de la mobilité de l'enseignement supérieur, ne sont pas représentées ici.

#### Pour en savoir plus

- *Education and Training Monitor 2019*, European Commission, septembre 2019, Luxembourg. ISBN 978-92-76-08733-5

- *L'Europe de l'éducation en chiffres*, MENJ-DEPP, juin 2020.

#### Source

[1], [2], [3] et [8] : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (l'enquête Emploi en France, DROM inclus depuis 2014); téléchargé mai 2020.

[4], [5] et [6] : Enquête PISA (programme international pour le suivi des acquis des élèves).

[7] : Eurostat à partir des statistiques scolaires (collecte UOE); téléchargé mai 2020.

## 2 Les critères de référence chiffrés de Lisbonne (Union européenne)

	Diplômés de l'enseignement supérieur, en % des 30-34 ans	Sorties précoces, en % des 18-24 ans	Formation tout au long de la vie, en % des 25-64 ans	Faibles compétences en compréhension de l'écrit, en % des élèves de 15 ans	Faibles compétences en culture mathématique, en % des élèves de 15 ans	Faibles compétences en culture scientifique, en % des élèves de 15 ans	Éducation de la petite enfance, en % des enfants ayant de 4 ans à l'âge d'obligation scolaire	Emploi des jeunes diplômés, en % des 20-34 diplômés du second cycle secondaire ou du supérieur
	2019	2019	2019	2018	2018	2018	2018	2019
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]
Allemagne	35,5	10,3	8,2	20,7	21,1	19,6	96,0	92,7
Autriche	42,4	7,8	14,7	23,6	21,1	21,9	96,0	89,0
Belgique	47,5	8,4	8,2	21,3	19,7	20,0	98,5	83,5
Bulgarie	32,5	13,9	2,0	47,1	44,4	46,5	82,4	80,7
Chypre	58,8	9,2	5,9	43,7	36,9	39,0	95,3	81,7
Croatie	33,1	(f) 3,0	3,5	21,6	31,2	25,4	81,0	75,8
Danemark	49,0	9,9	25,3	16,0	14,6	18,7	100,0	85,1
Espagne	44,7	17,3	10,6	0,0	24,7	21,3	98,0	73,0
Estonie	46,2	9,8	20,2	11,1	10,2	8,8	92,8	83,3
Finlande	47,3	7,3	29,0	13,5	15,0	12,9	89,3	84,4
France	47,5	8,2	19,5	20,9	21,3	20,5	100,0	(f) 75,7
Grèce	43,1	4,1	3,9	30,5	35,8	31,7	(s) 75,2	59,4
Hongrie	33,4	11,8	5,8	25,3	25,6	24,1	95,7	85,6
Irlande	55,4	5,1	12,6	11,8	15,7	17,0	100,0	84,5
Italie	27,6	13,5	8,1	23,3	23,8	25,9	94,9	58,7
Lettonie	45,7	8,7	7,4	22,4	17,3	18,5	96,0	84,1
Lituanie	57,8	4,0	7,0	24,4	25,6	22,2	91,0	80,1
Luxembourg	56,2	7,2	19,1	29,3	27,2	26,8	96,1	89,4
Malte	37,8	16,7	12	35,9	30,2	33,5	95,3	93,1
Pays-Bas	51,4	7,5	19,5	24,1	15,8	20,0	96,9	91,9
Pologne	46,6	5,2	4,8	14,7	14,7	13,8	(d) 93,0	84,0
Portugal	36,2	10,6	10,5	20,2	23,3	19,6	93,7	80,3
République tchèque	35,1	6,7	8,1	20,7	20,4	18,8	91,5	87,3
Roumanie	25,8	15,3	1,3	40,8	46,6	43,9	86,3	76,1
Royaume-Uni	50,0	10,9	14,8	17,3	19,2	17,4	100,0	85,4
Slovaquie	40,1	8,3	3,6	31,4	25,1	29,3	82,2	83,9
Slovénie	44,9	4,6	11,2	17,9	16,4	14,6	93,1	86,0
Suède	52,5	6,5	34,3	18,4	18,8	19,0	95,9	88,7
<b>UE 2019</b>	<b>41,6</b>	<b>10,3</b>	<b>11,3</b>	<b>21,7</b>	<b>22,4</b>	<b>21,6</b>	<b>95,3</b>	<b>81,5</b>
Objectif 2020 (UE)	40,0	10,0	15,0	15,0	15,0	15,0	95,0	82,0
Objectif 2010 (UE)	—	10,0	12,5	—	—	—	—	—
Situation 2003 (UE)	24,2	16,4	6,4	n.d.	n.d.	n.d.	86,4	75,6

— sans objet

(d) La définition diffère

(s) Rupture de série

(f) Peu fiable

© DEFP